

Fonctionnement et investissement

Service des finances

BUDGET 2026



AVIS AU LECTEUR

Le budget est présenté selon la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires.

Les données présentées dans ce document sont arrondies au million de dollars. Ainsi, les montants totaux peuvent différer de la somme des éléments présentés.

Table des matières

Budget 2026 en bref.....	1
Mot du maire.....	3
Mot du responsable des finances au comité exécutif	5
Le budget 2026 en bref	6
Priorités de la Ville.....	17
Cadre financier	26
Dette nette	27
Programme décennal d'immobilisations 2026-2035	28
Profil de Québec	33
Québec en quelques chiffres.....	35
Carte du territoire.....	41
Conseil municipal	42
Organigramme général.....	43
Perspectives économiques	45
Contexte économique international	47
Contexte économique national	49
Perspectives économiques pour la ville de Québec et la région.....	50
Facteurs de risques	54
Planification stratégique et financière à long terme	55
Planification stratégique	57
Mission	57
Valeurs	57
Développement durable.....	57
Planification stratégique.....	58
Alignement stratégique 2026-2029.....	65
Planification financière.....	66
Principales hypothèses budgétaires	67
Cadre financier et processus budgétaire	69
Normes budgétaires et comptables.....	71
Structure financière	71
Fonds de fonctionnement et d'investissement	71
Cadre financier et politiques financières	73
Cadre financier.....	74
Politiques financières	75

Excédent accumulé	80
Processus de planification annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement	83
Processus d'élaboration du budget de fonctionnement.....	83
Processus d'élaboration du programme d'immobilisations	84
Budget selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public	87
Budget de fonctionnement 2026	93
Sommaire des revenus et dépenses	95
Revenus	97
Sommaire des revenus.....	99
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	102
Quotes-parts	109
Transferts.....	111
Services rendus	113
Imposition de droits.....	115
Amendes et pénalités	116
Intérêts	117
Autres revenus.....	118
Affectations	119
Analyses complémentaires relatives aux revenus	121
Dépenses	125
Sommaire des dépenses.....	127
Dépenses des unités administratives	132
Direction générale.....	137
Citoyen et vitalité urbaine	145
Services de proximité	151
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	159
Infrastructures durables	165
Dépenses de financement.....	171
Autres dépenses	175
Analyses complémentaires relatives aux dépenses.....	178
Dépenses par objet.....	178
Rémunération globale.....	179
Effectif	185
Impact des investissements sur le budget de fonctionnement.....	192
Partage de compétences	193
Investissements et dette	197

Investissements en immobilisations	199
Programme décennal d'immobilisations 2026-2035.....	199
Projets d'investissement annuels	201
Grands projets du Programme décennal d'immobilisations 2026-2035.....	201
Investissements de la Ville de Québec	204
Détail des investissements	204
Développement durable.....	205
Maintien de la pérennité des actifs	206
Financement des investissements	208
Investissements en transport en commun.....	210
Réseau de transport de la Capitale	210
Tramway de Québec	211
Dette et planification financière	212
Dette	212
Poids de la dette	214
Programme et hypothèses d'emprunt	215
Analyses complémentaires relatives aux investissements et à la dette	216
Actifs de la Ville de Québec.....	216
Annexes	231
Taux de taxe foncière et tarification	233
Historique budgétaire	236
Sources – Indicateurs des services rendus.....	240
Glossaire.....	243
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	248

Index des tableaux

Tableau 1 – Inflation et taux de croissance du PIB pour la région de Québec et les principaux partenaires commerciaux	49
Tableau 2 – Indicateurs économiques de la RMR de Québec.....	51
Tableau 3 – Perspectives budgétaires quinquennales	66
Tableau 4 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses.....	67
Tableau 5 – Cadre financier	74
Tableau 6 – Excédent de fonctionnement affecté	80
Tableau 7 – Réserves financières	81
Tableau 8 – Fonds réservés.....	81
Tableau 9 – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	81
Tableau 10 – Excédent de fonctionnement non affecté	82
Tableau 11 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP	90
Tableau 12 – Sommaire des prévisions budgétaires	95
Tableau 13 – Revenus	100
Tableau 14 – Mesures du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités	101
Tableau 15 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes	102
Tableau 16 – Variation de la facture de taxes en 2026 de la résidence unifamiliale moyenne de 379 000 \$	106
Tableau 17 – Quotes-parts.....	109
Tableau 18 – Calcul des quotes-parts d'agglomération.....	110
Tableau 19 – Variation des quotes-parts	110
Tableau 20 – Transferts	111
Tableau 21 – Services rendus.....	113
Tableau 22 – Imposition de droits	115
Tableau 23 – Amendes et pénalités	116
Tableau 24 – Intérêts.....	117
Tableau 25 – Autres revenus	118
Tableau 26 – Affectations.....	119
Tableau 27 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2025	123
Tableau 28 – Dépenses	128
Tableau 29 – Budget des unités administratives par services rendus	129
Tableau 30 – Ajouts de services des unités administratives en 2026	131
Tableau 31 – Dépenses des unités administratives	132
Tableau 32 – Direction générale	141
Tableau 33 – Dépenses par objet de la Direction générale	141
Tableau 34 – Citoyen et vitalité urbaine	147
Tableau 35 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine	147
Tableau 36 – Portrait des arrondissements	152
Tableau 37 – Services de proximité	154
Tableau 38 – Dépenses par objet de la DGA des services de proximité	154
Tableau 39 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation	154
Tableau 40 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	161
Tableau 41 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine .	161
Tableau 42 – Infrastructures durables.....	167
Tableau 43 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables	167
Tableau 44 – Énergie de la DGA aux infrastructures durables	167
Tableau 45 – Service de la dette.....	171

Tableau 46 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour les changements climatiques	173
Tableau 47 – Contributions aux organismes	175
Tableau 48 – Autres frais	176
Tableau 49 – Dépenses par objet	178
Tableau 50 – Rémunération globale	179
Tableau 51 – Régimes de retraite	182
Tableau 52 – État d'un régime de retraite	183
Tableau 53 – Évolution de l'effectif aux budgets de fonctionnement et d'investissement	185
Tableau 54 – Évolution de l'effectif - budget de fonctionnement 2026	187
Tableau 55 – Effectif au budget de fonctionnement	188
Tableau 56 – Effectif au budget d'investissement	191
Tableau 57 – Partage des compétences	194
Tableau 58 – Programme décennal d'immobilisations (Ville et RTC)	200
Tableau 59 – Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec (excluant le RTC)	200
Tableau 60 – Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec (excluant le tramway de Québec et le RTC)	200
Tableau 61 – Réseau structurant de transport en commun inclus au Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec	200
Tableau 62 – Sommaire des investissements par unité administrative	204
Tableau 63 – Sommaire des investissements liés à la Stratégie de développement durable	205
Tableau 64 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative	207
Tableau 65 – Sources de financement des investissements (excluant le RTC)	209
Tableau 66 – Sommaire des investissements du RTC	210
Tableau 67 – Investissements du réseau structurant de transport en commun	211
Tableau 68 – Dette	213
Tableau 69 – Programme et hypothèses d'emprunt	215
Tableau 70 – Portrait sommaire des actifs	216
Tableau 71 – Inventaire des actifs par catégorie	217
Tableau 72 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information)	219
Tableau 73 – Critères de valeur et de vulnérabilité	219
Tableau 74 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles et valorisation)	220
Tableau 75 – Critères de priorisation des travaux	221
Tableau 76 – Inventaire des actifs (Traitements des eaux)	221
Tableau 77 – Inventaire des actifs (Ingénierie)	222
Tableau 78 – Inventaire des infrastructures civiles	222
Tableau 79 – Valeur de remplacement des actifs	223
Tableau 80 – Besoin d'entretien annuel des actifs	223
Tableau 81 – Détermination d'une cote de vétusté par type d'actifs : mesure des paramètres	224
Tableau 82 – Critères de priorisation des travaux	225
Tableau 83 – Inventaire des actifs (Travaux publics)	225
Tableau 84 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)	226
Tableau 85 – Actifs sous la responsabilité du service	226
Tableau 86 – Valeur de remplacement	226
Tableau 87 – Détermination de l'indice de vétusté 0-5 ans	227
Tableau 88 – Mesure de l'état des actifs	227
Tableau 89 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)	228
Tableau 90 – Coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années	228
Tableau 91 – Taux de taxation 2026	233
Tableau 92 – Tarification des matières résiduelles	234
Tableau 93 – Tarification de l'aqueduc et des égouts	235

Tableau 94 – Revenus selon les budgets adoptés	236
Tableau 95 – Dépenses selon les budgets adoptés	237
Tableau 96 – Rémunération globale selon les budgets adoptés	238
Tableau 97 – Effectif selon les budgets adoptés.....	239

Index des graphiques

Graphique 1 – Provenance des revenus	99
Graphique 2 – Droits sur mutations immobilières	115
Graphique 3 – Amendes et pénalités	116
Graphique 4 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec	121
Graphique 5 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec	122
Graphique 6 – Répartition des dépenses	127
Graphique 7 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement	172
Graphique 8 – Efforts consacrés aux immobilisations	174
Graphique 9 – Dépenses par objet	178
Graphique 10 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés	182
Graphique 11 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général	184
Graphique 12 – Effectif selon les budgets adoptés	186
Graphique 13 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité) selon les budgets adoptés	187
Graphique 14 – Effectif au budget de fonctionnement par rapport à la population de la ville de Québec	188
Graphique 15 – Financement des investissements 2026 (excluant le RTC)	208
Graphique 16 – Dette nette	214
Graphique 17 – Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés	214
Graphique 18 – Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec	215
Graphique 19 – Valeur des actifs	216

Index des figures

Figure 1 – Planification budgétaire stratégique	83
Figure 2 – Calendrier du budget de fonctionnement	83
Figure 3 – Priorités du Programme décennal d'immobilisations	84
Figure 4 – Calendrier du Programme décennal d'immobilisations.....	85
Figure 5 – Fonctionnement des régimes de retraite.....	183

BUDGET 2026

En bref

Fonctionnement
et investissement







BRUNO MARCHAND
Maire de Québec

Québec profite d'un élan incroyable. Dans la dernière année, nous avons mis en chantier plus de 5 000 unités résidentielles, dépassant ainsi notre cible. Nous avons également fait notre entrée dans le palmarès des 30 meilleures villes cyclables au monde et célébré le talent de nos restauratrices et restaurateurs nouvellement étoilés. De plus, dans un contexte de grande incertitude économique, nous avons maintenu notre cote de crédit auprès de l'agence de notation Moody's, qui a d'ailleurs souligné notre dynamisme et la robustesse de notre gouvernance.

Nous y sommes arrivés en conservant la plus faible hausse de taxes parmi les grandes villes du Québec entre 2022 et 2025 et en conciliant deux grands principes : l'ambition et le respect de la capacité de payer des citoyennes et des citoyens. Le budget 2026 s'inscrit dans cette lignée.

Cette année encore, la hausse de taxes sera inférieure à l'inflation. La majoration de 1,9 % pour les propriétaires de résidences se compare au taux d'inflation observé de 2 %. Quant aux commerces et entreprises, nous avons limité la hausse à 1,4 %. Et, malgré l'instabilité économique, nous respectons notre engagement envers les propriétaires de restaurants en abolissant dès maintenant les frais de terrasse.

Pour les familles, nous maintenons des services abordables et des loisirs gratuits. Nous continuerons d'investir dans la réserve pour les changements climatiques pour adapter nos infrastructures et assurer la continuité de nos activités.

Le budget 2026 marque aussi le début d'un nouveau chapitre pour notre administration avec le début de l'un des plus grands chantiers de notre histoire : le tramway de Québec. Il prévoit tous les investissements nécessaires pour remplir nos obligations auprès de nos partenaires et respecter les ententes signées avec le gouvernement du Québec et CDPQ Infra pour la réalisation du projet Tramcité. Nous développerons un modèle pour la mobilité durable qui inspirera le monde.

Je suis très fier de ce budget. Il confirme notre capacité à poursuivre notre développement économique et social, tout en maintenant l'excellence de notre santé financière.

Nous avons une ville magnifique. Nous continuerons d'en prendre soin.





MAXIME ELMALEH

Responsable
des finances
au comité exécutif

Pour 2026, nous avions une priorité : respecter nos engagements sans compromettre la capacité de payer des citoyennes et des citoyens. La Ville de Québec dépose donc un budget responsable et équilibré. Il comprend une hausse moyenne des taxes sous l'inflation et un plan rigoureux pour soutenir notre développement, sans alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Nous réalisons dans ce budget des efforts historiques pour optimiser nos façons de faire, sans compromis sur la qualité des services rendus. Nous refusons de surtaxer la population pour assurer la continuité de nos activités. En 2026, ces efforts représentent près de 50 M\$ d'économies et s'ajoutent à ceux que nous déployons depuis 2022. Ils se traduisent en un meilleur contrôle de la masse salariale, la limitation des frais administratifs, l'amélioration des opérations de déneigement et des économies d'énergie et de frais d'entretien de certains bâtiments. En cinq ans, 135,3 M\$ auront été dégagés grâce à l'optimisation de nos unités administratives.

Le budget prévoit également une diminution de la dette nette pour une 11^e année consécutive. Le cadre financier est respecté. Les indicateurs témoignent de plusieurs améliorations comme le ratio du service de la dette nette sur les revenus de fonctionnement, qui diminue de 12,7 % à 12,4 %.

Ce travail colossal nous permet de nous tourner vers l'avenir avec confiance.

Nous ferons des investissements majeurs au cours des 10 prochaines années dans des projets essentiels. Nous investirons, entre autres, dans le maintien et le développement du RTC, des projets d'ingénierie et le tramway de Québec.

Nous le ferons grâce à la qualité de notre gouvernance et au travail de toutes nos équipes qui sont dévouées à offrir les meilleurs services à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la Ville de Québec!

LE BUDGET 2026 EN BREF

La Ville de Québec dépose un budget de fonctionnement équilibré de 2 098,0 M\$ pour l'année 2026. Le budget présente à la fois les revenus et les dépenses de fonctionnement ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures, afin d'offrir un portrait clair et complet des finances de la Ville.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale excluant les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

Par ailleurs, le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée, et ce, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette présentation regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

➤ Le budget de fonctionnement 2026

2 098,0 M\$ en dépenses

Hausse de **82,6 M\$ (4,1 %)** par rapport au précédent budget, répartie comme suit :

- ▶ Continuité des services existants : 74,9 M\$
- ▶ Efforts de réduction des dépenses par les unités administratives : -47,5 M\$
- ▶ Ajouts de services prioritaires aux citoyens : 20,2 M\$
- ▶ Service de la dette et autres dépenses : 3,7 M\$
- ▶ Contribution au RTC : 11,0 M\$
- ▶ Hausse des paiements comptant d'immobilisations : 5,3 M\$
- ▶ Hausse de la dotation annuelle de la réserve pour changements climatiques : 15,0 M\$

Avant les ajouts de services prioritaires aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 1,5 %, soit à un niveau inférieur à l'Indice des prix à la consommation (IPC) observée de 2,0 % au 31 août 2025.

➤ Plan d'investissement 2026-2035

8 218,0 M\$ sur 10 ans¹

Cet horizon de planification permet d'assurer le maintien des actifs et la prestation de services de qualité aux citoyens d'aujourd'hui et de demain.

¹ Incluant les investissements du RTC

➤ Un budget équilibré

Pour assurer l'équilibre budgétaire, les revenus sont principalement augmentés par :

- ▶ Une hausse moyenne de 1,9 % de la facture de taxes pour une résidence unifamiliale
- ▶ Une hausse moyenne de 1,4 % du compte de taxes non résidentiel
- ▶ Une majoration du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis
- ▶ **Une affectation de l'excédent de fonctionnement pour 35,0 M\$**

➤ Dette nette prévue

1 514,6 M\$

En baisse de -9,2 M\$ par rapport au budget précédent

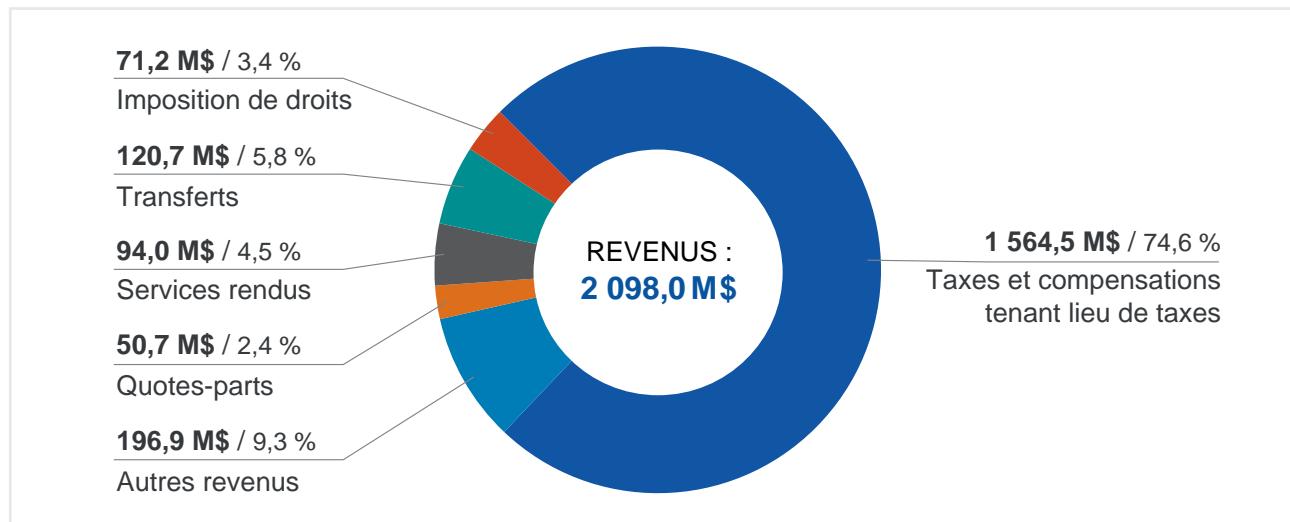
Diminution de la dette nette pour une 11^e année consécutive, passant de 1 670,5 M\$ en 2015 à 1 514,6 M\$ en 2026, soit une diminution de 155,9 M\$.



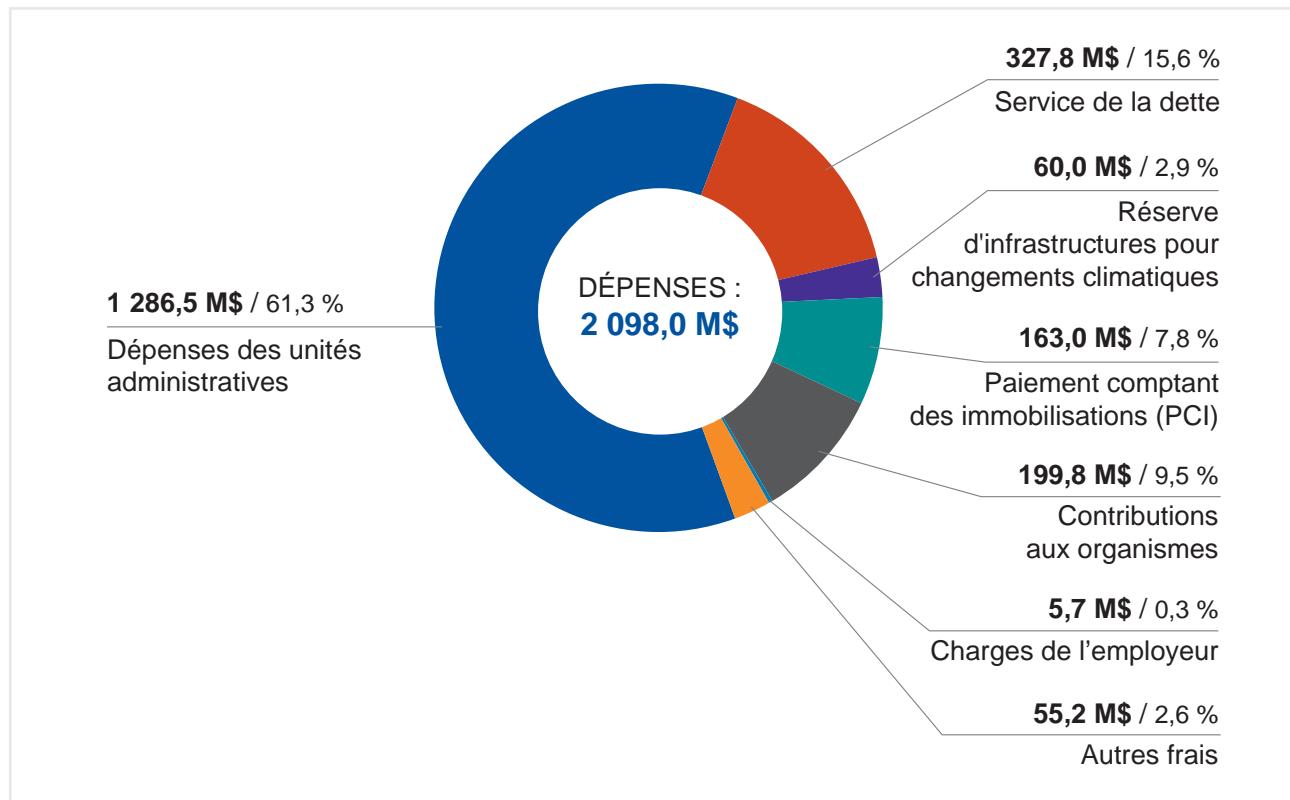
REVENUS ET DÉPENSES



Provenance des revenus



Répartition des dépenses



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

TAXATION : augmentation inférieure à l'inflation observée de 2,0 %

Résidentiel : augmentation moyenne de 1,9 %

↑	2,0 %	Taxe foncière générale
↓	-1,1 %	Fin de la taxe pour les dettes ex-villes
↑	0,4 %	Ajustement pour le rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15
↑	0,6 %	Tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles
↑	1,9 %	Hausse de la facture de taxes

En 2026, la hausse de 2,0 % des taxes, combinée à la réduction de -1,1 % découlant de la fin de la taxe pour les dettes d'anciennes villes, à l'ajustement de 0,4 % de la taxe foncière relatif au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15, et à l'impact de 0,6 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraînent une hausse moyenne de 1,9 % du compte de taxes pour une résidence unifamiliale.



VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2026 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant les condominiums)

Selon l'évaluation moyenne : 379 000 \$	Moyenne	Variation
Facture de taxes 2025*	3 348 \$	
Indexation		
Taxes foncières générales	55 \$	
Tarifications	11 \$	
Total de l'indexation	66 \$	2,0 %
Fin de la taxe pour les dettes ex-villes	-37 \$	
Ajustement relatif au rétablissement de l'indexation des rentes de retraités	13 \$	-0,1 %
Ajustement des tarifications pour l'eau et les matières résiduelles	20 \$	
Facture de taxes 2026	3 410 \$	
Variation totale de la facture de taxes en 2026	62 \$	1,9 %

* Calculée sur une valeur de 379 000 \$ à la suite du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027

Au total, cette indexation représente une hausse de la facture de taxes de 62 \$ en 2026 pour une résidence unifamiliale moyenne.

Pour la première fois depuis la fusion des villes, les taux de taxation sont uniformes pour l'ensemble des propriétaires résidentiels de la Ville, ce qui représente une facture de taxes annuelle de 3 410 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.



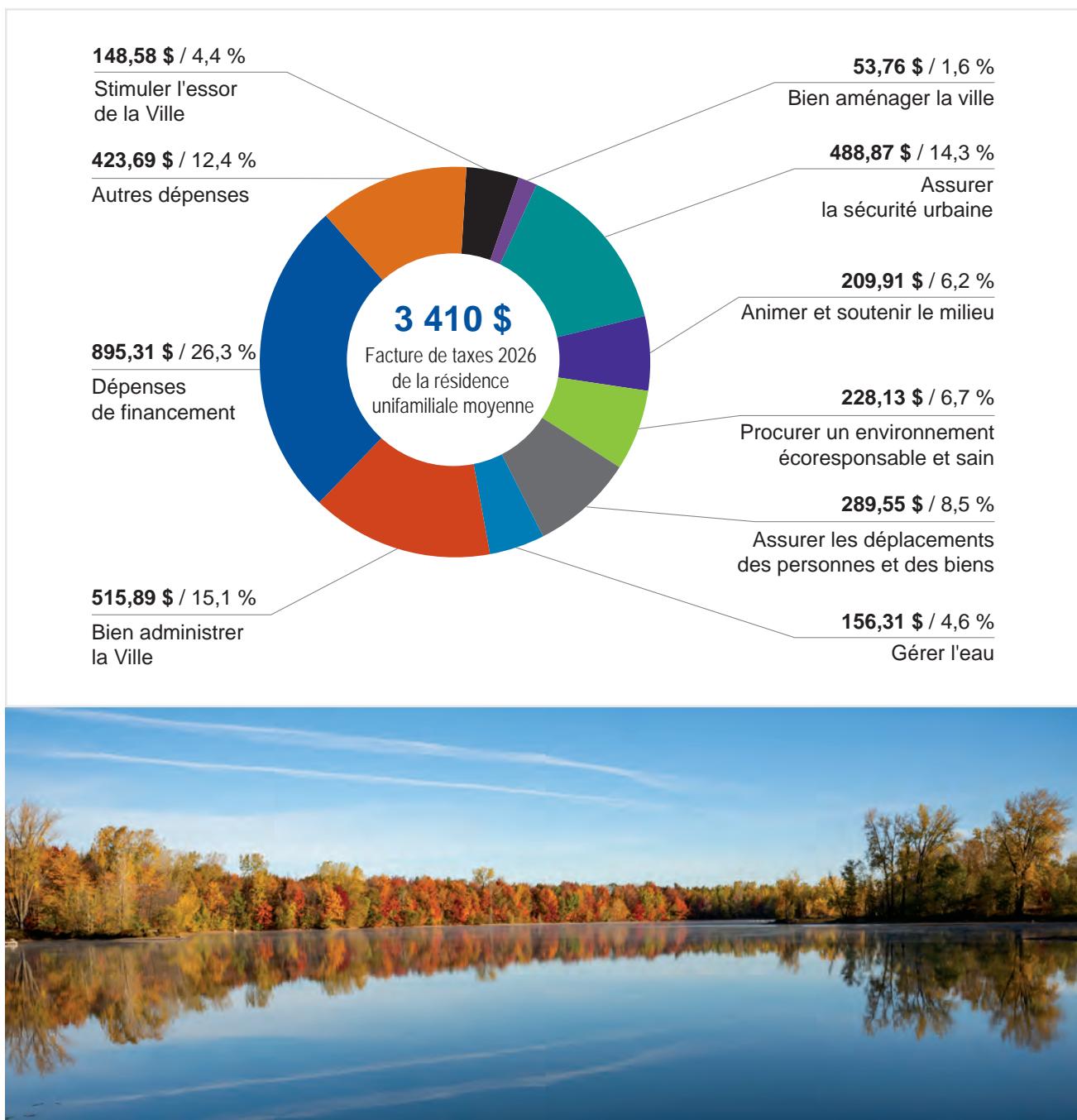
Non résidentiel : augmentation moyenne de 1,4 %

↑	2,0 %	Taxe foncière générale
↓	-2,0 %	Fin de la taxe pour les dettes ex-villes
↑	0,4 %	Ajustement pour le rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15
↑	1,0 %	Tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles
↑	1,4 %	Hausse de la facture de taxes

En 2026, la hausse de 2,0 % des taxes, combinée à la réduction de -2,0 % découlant de la fin de la taxe pour les dettes d'anciennes villes, à l'ajustement de 0,4 % de la taxe foncière relativ au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15, et à l'impact de 1,0 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraînent une hausse moyenne de 1,4 % du compte de taxes non résidentiel.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SERVICES RENDUS

pour une résidence unifamiliale moyenne



VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ** de **2 098,0 M\$**, en hausse de **82,6 M\$** (4,1 %) par rapport à 2025.

BUDGET DES REVENUS 2025		Contribution à la hausse	2 015,4 M\$
↑	Hausse générale des taxes de 2,0 %	1,4 %	28,3 M\$
↓	Fin de la taxation pour le financement du déficit actuel de l'ancienne ville de Québec	-1,1 %	-23,2 M\$
↑	Ajustement pour le rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15	0,3 %	5,4 M\$
↑	Ajustement des tarifications fiscales - eau et matières résiduelles	0,6 %	12,0 M\$
↑	Nouvelles constructions et rénovations des immeubles existants	0,9 %	18,5 M\$
↑	Majoration du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis	0,3 %	5,7 M\$
↑	Droits sur mutations immobilières	0,6 %	13,0 M\$
↓	Quotes-parts	-0,3 %	-6,0 M\$
↓	Revenus de transferts, notamment de gestion des matières résiduelles	-0,7 %	-13,4 M\$
↓	Intérêts sur placements	-0,5 %	-9,2 M\$
↑	Réserve financière du déficit actuel ex-Québec	0,9 %	18,0 M\$
↑	Affectation du fonds d'amortissement lié à une obligation à terme	1,0 %	20,0 M\$
↑	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	0,5 %	10,0 M\$
↑	Autres revenus	0,2 %	3,5 M\$
VARIATION TOTALE		4,1 %	82,6 M\$
BUDGET DES REVENUS 2026			2 098,0 M\$

BUDGET DES DÉPENSES 2025		Contribution à la hausse	2 015,4 M\$
↑	Dépenses des unités administratives pour la continuité des services existants	3,7 %	74,9 M\$
↓	Autres dépenses	-0,6 %	-12,4 M\$
↑	Service de la dette	0,8 %	16,1 M\$
Sous-total pour la continuité des services		3,9 %	78,6 M\$
↓	Efforts d'optimisation des dépenses des unités administratives	-2,4 %	-47,5 M\$
Sous-total incluant les efforts d'optimisation des dépenses		1,5 %	31,1 M\$
↑	Ajouts de services prioritaires aux citoyens	1,0 %	20,2 M\$
↑	Majoration de la contribution au RTC	0,6 %	11,0 M\$
↑	Paiement comptant d'immobilisations	0,3 %	5,3 M\$
↑	Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,7 %	15,0 M\$
Sous-total des ajouts de services prioritaires		2,6 %	51,5 M\$
VARIATION TOTALE		4,1 %	82,6 M\$
BUDGET DES DÉPENSES 2026			2 098,0 M\$

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Le tableau suivant présente le sommaire des revenus et des dépenses du budget de fonctionnement de la Ville de Québec.

Sommaire des prévisions budgétaires de fonctionnement (en millions de dollars)

Activités de fonctionnement	RÉEL		PROJETÉ*	BUDGET		ÉCART
	2023	2024	2025	2025	2026	2026-2025
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 522,5	1 522,5	1 564,5	42,0 2,8 %
Quotes-parts	43,8	50,0	45,3	56,7	50,7	-6,0 -10,6 %
Transferts	87,2	128,0	139,4	134,1	120,7	-13,4 -10,0 %
Services rendus	84,8	92,0	86,8	88,9	94,0	5,1 5,7 %
Imposition de droits	66,3	97,0	82,4	58,3	71,2	12,9 22,1 %
Amendes et pénalités	20,3	19,3	24,8	24,8	25,7	0,9 3,6 %
Intérêts	49,1	42,1	31,8	33,0	23,9	-9,1 -27,6 %
Autres revenus	14,0	30,1	29,6	18,8	20,6	1,8 9,6 %
Affectations	87,5	91,9	77,9	78,3	126,7	48,4 61,8 %
Total des revenus	1 817,3	1 981,5	2 040,5	2 015,4	2 098,0	82,6 4,1 %
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	84,1	93,1	101,3	104,5	101,0	-3,5 -3,3 %
Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	238,6	245,8	270,5	24,7 10,0 %
Services de proximité	369,6	377,9	333,8	323,2	319,2	-4,0 -1,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	290,6	278,9	298,4	19,5 7,0 %
Infrastructures durables	203,2	211,8	289,4	286,5	297,4	10,9 3,8 %
Total dépenses des unités administratives	1 100,1	1 162,5	1 253,7	1 238,9	1 286,5	47,6 3,8 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	-4,3	-18,4	0,3	6,1	5,7	-0,4 -6,6 %
Contributions aux organismes	152,2	164,1	187,7	187,8	199,8	12,0 6,4 %
Autres frais	39,6	49,9	60,9	68,2	55,2	-13,0 -19,0 %
Total des autres dépenses	187,5	195,6	248,9	262,1	260,7	-1,4 -0,5 %
Dépenses de financement						
Service de la dette	306,4	319,0	308,9	311,7	327,8	16,1 5,2 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	163,5	177,7	182,7	157,7	163,0	5,3 3,4 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	60,0	15,0 33,3 %
Total dépenses de financement	485,3	526,7	536,6	514,4	550,8	36,4 7,1 %
Total des dépenses	1 772,9	1 884,8	2 039,2	2 015,4	2 098,0	82,6 4,1 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	44,4	96,7	1,3	-	-	
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	21,9	14,2				
Dépenses	20,1	12,6				
Écart des revenus sur les dépenses	1,8	1,6				
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	46,2	98,3	1,3	-	-	

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Le tableau suivant présente le sommaire du budget de fonctionnement de la Ville de Québec et le budget d'investissement de la Ville de Québec et du RTC.

Sommaire des prévisions budgétaires du budget de fonctionnement et d'investissement

	Budget		Écart	
	2025	2026	2026-2025	
Budget de fonctionnement - Ville de Québec	2 015,4 M\$	2 098,0 M\$	82,6 M\$	4,1 %
Budget d'investissement - Ville de Québec	1 021,6 M\$	1 078,1 M\$	56,5 M\$	5,5 %
Budget d'investissement - RTC	299,1 M\$	200,9 M\$	-98,2 M\$	-32,8 %
Total budget d'investissement	1 320,7 M\$	1 279,0 M\$	-41,7 M\$	-3,2 %

Le tableau suivant présente le rapprochement des prévisions budgétaires consolidées¹ de l'état des résultats, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Rapprochement des prévisions budgétaires consolidées de l'état des résultats

RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS							
	Budget 2025	Budget 2026					
Non audité	Budget NCSP** consolidé	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé*	Ajustements NCSP** consolidé	Budget NCSP** consolidé
Revenus							
Fonctionnement	2 180,0 M\$	1 122,9 M\$	1 808,9 M\$	362,5 M\$	2 202,3 M\$	38,6 M\$	2 240,9 M\$
Investissement	349,8 M\$	179,7 M\$	46,4 M\$	100,5 M\$	354,3 M\$	10,2 M\$	364,5 M\$
Total des revenus	2 529,8 M\$	1 302,6 M\$	1 855,3 M\$	463,0 M\$	2 556,6 M\$	48,8 M\$	2 605,4 M\$
Charges	2 251,6 M\$	1 030,3 M\$	1 666,9 M\$	355,1 M\$	1 949,5 M\$	394,0 M\$	2 343,5 M\$
Excédent (déficit) de l'exercice	278,2 M\$	272,3 M\$	188,4 M\$	107,9 M\$	607,1 M\$	-345,2 M\$	261,9 M\$

* Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats

** Normes comptables canadiennes pour le secteur public



¹ Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

EFFORTS D'OPTIMISATION DES DÉPENSES

Afin de limiter l'augmentation des dépenses, des efforts budgétaires de 47,5 M\$ sont prévus par les unités administratives, et ce, sans affecter les services aux citoyens. Le tableau suivant présente le sommaire des efforts budgétaires.

Efforts d'optimisation des dépenses des unités administratives

	Budget 2026
Efforts d'optimisation des dépenses	
Frais administratifs (diminution de 15 %)	
Réduction des frais de location	684 924 \$
Réduction des frais de déplacement et de repas	257 867 \$
Réduction des allocations pour dépenses automobiles	213 843 \$
Réduction des fournitures de bureau	124 933 \$
Réduction d'autres dépenses administratives	104 835 \$
Optimisation des espaces locatifs	560 606 \$
Honoraires professionnels	605 832 \$
Technologies de l'information	
Optimisation des services	712 365 \$
Optimisation des dépenses de cellulaires	200 000 \$
Gestion des bâtiments	
Optimisation des frais d'entretien	1 284 741 \$
Mesures d'économie d'énergie	575 836 \$
Carburant	2 807 263 \$
Optimisation des opérations de déneigement	3 000 000 \$
Matières organiques	
Réduction des coûts au centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	876 683 \$
Économies en lien avec la distribution des sacs nécessaires à la collecte des résidus alimentaires	760 000 \$
Économies d'opérations et de produits chimiques pour le traitement des eaux	966 216 \$
Loisirs, sports et vie communautaire	
Ajustement au réel du Programme Vacances-Été	700 000 \$
Économies de biens et services dans les opérations courantes	837 931 \$
Autres mesures d'optimisation des dépenses	3 015 637 \$
Sous-total des efforts d'optimisation des dépenses	18 289 513 \$
Mesures de contrôle de la masse salariale	
Économies sur les mouvements de personnel	23 719 355 \$
Abolitions de postes	5 444 494 \$
Sous-total des mesures de contrôle de la masse salariale	29 163 849 \$
TOTAL	47 453 362 \$

AJOUTS DE SERVICES AUX CITOYENS

En 2026, les ajouts de services visant à améliorer la qualité de vie des citoyens totalisent 20,2 M\$. Le tableau suivant présente les ajouts, notamment ceux en sécurité publique, selon les services rendus.

Ajouts de services aux citoyens

	Hausse 2026
 Stimuler l'essor de la Ville	
Soutien financier additionnel au fonctionnement de Québec International	900 000 \$
Poursuite des activités de la brigade propriété St-Roch	100 000 \$
Relocalisation d'organismes du sous-sol de l'église Saint-Roch durant la période de travaux	55 000 \$
Total Stimuler l'essor de la Ville	1 055 000 \$
 Assurer la sécurité urbaine	
Hausse de 50 effectifs au Service de police	7 380 124 \$
Hausse de 37 effectifs au Service de protection contre l'incendie	4 631 634 \$
Formation à l'École nationale de police du Québec	258 000 \$
Amélioration de la sécurité au centre-ville	205 040 \$
Amélioration de la sécurité civile	148 170 \$
Bonification du programme de soutien à l'innovation au Service de police	115 300 \$
Acquisition d'équipements de protection pour le Service de police	100 000 \$
Total Assurer la sécurité urbaine	12 838 268 \$
 Animer et soutenir le milieu	
Bonification de l'enveloppe budgétaire du Programme ÉquiMobilité	2 350 000 \$
Opération de la nouvelle patinoire couverte du parc Bon-Pasteur	335 845 \$
Poursuite de la mise en œuvre de la Vision de l'immigration	150 000 \$
Opération du nouveau bâtiment de services au parc Chauveau	79 799 \$
Total Animer et soutenir le milieu	2 915 644 \$
 Procurer un environnement écoresponsable et sain	
Entretien des nouveaux sentiers piédestres et de vélo de montagne	50 000 \$
Total Procurer un environnement écoresponsable et sain	50 000 \$
 Assurer les déplacements des personnes et des biens	
Gestion améliorée de la mobilité sur le territoire	204 069 \$
Déneigement des nouveaux tracés du réseau cyclable quatre saisons	200 000 \$
Entretien des signaux lumineux et de l'éclairage public et énergie utilisée pour leur opération	78 637 \$
Total Assurer les déplacements des personnes et des biens	482 706 \$
 Gérer l'eau	
Soutien aux résidants pour l'entretien des installations septiques autonomes	100 000 \$
Total Gérer l'eau	100 000 \$

 **Bien administrer la Ville**

Énergie et entretien des nouveaux bâtiments et équipements	1 402 564 \$
Entretien des nouveaux véhicules	509 000 \$
Sécurité pour l'hôtel de ville	255 000 \$
Nouvelles exigences de la <i>Loi sur la performance environnementale des bâtiments</i>	248 559 \$
Amélioration de la gestion pour l'acquisition d'équipements motorisés	125 976 \$
Nouveau programme de soutien financier aux vétérans pour le stationnement	100 000 \$
Nouvelle formation aux élus sur le respect et la civilité	50 000 \$
Déploiement du Bureau de la gestion des actifs	40 000 \$
Total Bien administrer la Ville	2 731 099 \$
Total des ajouts de services aux citoyens	20 172 717 \$

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Le budget 2026 prévoit des revenus supplémentaires de 20,1 M\$ associés à la livraison de services comme présenté dans le tableau suivant.

Revenus supplémentaires

	Budget 2026
Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services	12 009 345 \$
Majoration du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis, passant de trois à quatre fois le taux de base	5 670 665 \$
Indexation générale de 2,0 % des tarifs sur les biens et services fournis par la Ville	1 462 388 \$
Augmentation de la tarification des stationnements sur rues de 3,25 \$ à 3,50 \$ l'heure	500 000 \$
Ajustement de la tarification pour les frais de remorquage équivalent à celui prévu au règlement provincial	350 000 \$
Ajustement de la tarification pour les bornes de recharges électriques de 1,50 \$ à 2,00 \$ l'heure	150 000 \$
Total des revenus supplémentaires	20 142 398 \$



PRIORITÉS DE LA VILLE

Le budget 2026 de la Ville soutient six grandes priorités :

- ▶ Habitation et aménagement
- ▶ Mobilité et interconnectivité
- ▶ Dynamisme économique, culturel et innovation
- ▶ Développement social, lutte à la pauvreté et à l'exclusion
- ▶ Développement durable, biodiversité et environnement
- ▶ Saine gestion de l'administration publique

Il présente de nombreuses initiatives pour appuyer ces priorités tant dans les dépenses de fonctionnement que dans le Programme décennal d'immobilisations (PDI).



Habitation et aménagement

Une Ville à l'échelle humaine, tissée de quartiers où il fait bon vivre



Québec, c'est avant tout les gens qui l'habitent. C'est pourquoi chaque quartier est le reflet des citoyens qui y vivent. Des milieux dynamiques, vibrants et accessibles autant pour les jeunes familles que pour les aînés : voilà ce que l'on souhaite pour Québec!

Le service rendu aux citoyens lié à cette priorité organisationnelle est le suivant :



Bien aménager la ville

Démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine

La Ville fournit aux citoyens, un ensemble de services permettant de structurer les interventions en matière d'aménagement, de planification et de développement urbain, tout en assurant la cohérence avec les visions territoriales et la valorisation du patrimoine bâti.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Mise en œuvre de la Vision de l'habitation**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,5 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **14,0 M\$**

► **Logements sociaux**

- › Budget d'investissement 2026 : **47,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **67,5 M\$**

► **Programme Accès Famille**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,5 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **25,0 M\$**

► **Projets visant la pérennité des aménagements publics sur des sites patrimoniaux**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **10,0 M\$**

► **Plan de mise en valeur des rivières**

- › Budget d'investissement 2026 : **4,2 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **26,4 M\$**

► **Aménagement et réaménagement urbain accompagnant la réfection de rues**

- › Budget d'investissement 2026 : **10,4 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **72,2 M\$**

► **Écoquartiers Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville**

- › Budget d'investissement 2026 : **3,2 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **3,4 M\$**

► **Interventions dans les milieux naturels et boisés urbains**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,3 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **13,8 M\$**



Mobilité et interconnectivité

Une mobilité diversifiée, fluide et sécuritaire pour tous

Credit : Réseau de transport de la Capitale



Forte de son rayonnement tant national qu'international, Québec attire de nombreux nouveaux citoyens qui souhaitent s'y épanouir tout en contribuant à son économie et à son développement. Cette réalité démographique commande de prendre des décisions à la fois responsables et visionnaires en termes de mobilité. Après une année d'achalandage record pour des initiatives comme àVélo, l'offre de transport est bonifiée, autant pour àVélo que pour le Flexibus. Connectivité entre les différents quartiers, mobilité active et sécurité sont au cœur de l'action de la Ville.

Le service rendu aux citoyens lié à cette priorité organisationnelle est le suivant :



Assurer les déplacements des personnes et des biens

Services assurant la réalisation, le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficience des réseaux de mobilité

La Ville fournit aux citoyens un ensemble de services en lien avec la coordination de la circulation et des déplacements, le déploiement du réseau de mobilité durable, l'entretien du réseau de mobilité et la gestion de la voie publique.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► Tramway de Québec

- › Budget d'investissement 2026 : **347,4 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **1,3 G\$**

► Projets de développement et de maintien du RTC

- › Budget d'investissement 2026 : **200,9 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **1,9 G\$**

► Vision de la mobilité active et de l'intermodalité

- › Budget d'investissement 2026 : **14,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **146,0 M\$**

► Stratégie de sécurité routière 2026-2029

- › Budget d'investissement 2026 : **6,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **78,0 M\$**
- › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **0,1 M\$**

► Réfection de la voirie

- › Budget d'investissement 2026 : **25,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **372,1 M\$**
- › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **3,0 M\$**

► Réaménagement de la rue de la Faune

- › Budget d'investissement 2026 : **9,4 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **24,4 M\$**

► Réaménagements routiers

- › Budget d'investissement 2026 : **11,9 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **67,5 M\$**

► Maintien de la pérennité de l'éclairage public et de la signalisation

- › Budget d'investissement 2026 : **3,8 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **37,0 M\$**

► Système de transport intelligent

- › Budget d'investissement 2026 : **3,5 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **26,0 M\$**



Dynamisme économique, culturel et innovation

Une Ville animée, attractive et prospère



La Ville de Québec est une pépinière de talents et un terreau fertile pour la création et l'innovation. Chacun à leur manière, artistes et entrepreneurs nous lient et nous représentent ici comme ailleurs. Ils sont au cœur des quartiers et forment les piliers de l'attractivité de la Ville. Veiller au bon développement des écosystèmes de Québec, tant culturels qu'entrepreneuriaux, est prioritaire, et ce, partout sur le territoire.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :



Animer et soutenir le milieu

Moyens pour soutenir et renforcer le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local

La Ville offre aux citoyens une grande diversité de services en loisirs, culture, sports, plein-air et animation urbaine pour un milieu de vie dynamique et créatif.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications**
 - › Budget d'investissement 2026 : **26,0 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **234,6 M\$**
- ▶ **Soutien à la Politique culturelle et au réseau de la Bibliothèque de Québec**
 - › Budget d'investissement 2026 : **4,9 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **51,8 M\$**
- ▶ **Aménagements et équipements culturels et patrimoniaux**
 - › Budget d'investissement 2026 : **4,4 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **12,7 M\$**
- ▶ **Église de Saint-Jean-Baptiste**
 - › Budget d'investissement 2026 : **1,2 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **5,3 M\$**
- ▶ **Équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment pour les surfaces multisports, les terrains de baseball, de tennis et de pickleball**
 - › Budget d'investissement 2026 : **16,6 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **169,5 M\$**
- ▶ **Patinoires extérieures réfrigérées couvertes**
 - › Budget d'investissement 2026 : **8,0 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **9,2 \$**
- ▶ **Plan directeur aquatique**
 - › Budget d'investissement 2026 : **9,9 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **36,4 M\$**
- ▶ **Parcs et aires de jeux**
 - › Budget d'investissement 2026 : **3,0 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **28,5 M\$**
- ▶ **Construction et aménagement de bâtiments de loisirs**
 - › Budget d'investissement 2026 : **1,4 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **14,2 M\$**
- ▶ **Centre multifonctionnel de curling**
 - › Budget d'investissement 2026 : **18,5 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **21,8 M\$**
 - › Coût total du projet : **39,5 M\$**
- ▶ **Infrastructures pour les Jeux du Canada 2027**
 - › Budget d'investissement 2026 : **2,5 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **2,5 M\$**





Stimuler l'essor de la Ville

Activités stimulant l'attractivité et le dynamisme socio-économique de la Ville, pour une croissance durable

La Ville soutient la vitalité économique et l'innovation. Le développement immobilier, commercial et entrepreneurial, la création d'espaces d'innovation, les initiatives touristiques et les relations internationales sont autant de leviers qui positionnent Québec comme une ville compétitive, prospère et tournée vers l'avenir.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Vision entrepreneuriale Québec 2030 - Fonds de la région de la Capitale-Nationale**

- › Budget d'investissement 2026 : **16,5 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **16,5 M\$**

► **Fonds région et ruralité**

- › Budget d'investissement 2026 : **1,5 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **4,5 M\$**

► **Pôle d'innovation de l'Est**

- › Budget d'investissement 2026 : **5,4 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **5,4 M\$**

► **Revitalisation du secteur de la rue Racine**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **2,0 M\$**

► **Reprise et acquisitions de terrains à des fins de requalification**

- › Budget d'investissement 2026 : **24,8 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **69,8 M\$**

► **Aménagements des infrastructures pour de nouveaux espaces industriels et technologiques**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **18,0 M\$**

► **Programme de rénovation des façades commerciales**

- › Budget d'investissement 2026 : **0,3 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **3,0 M\$**

► **Pérennité du Centre Vidéotron**

- › Budget d'investissement 2026 : **2,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **24,5 M\$**



Développement durable, biodiversité et environnement

Une Ville saine et verte qui prend soin de son territoire et de ses ressources

L'influence des changements climatiques sur les activités quotidiennes est une évidence scientifique. Afin de préserver les espaces pour les générations futures, les projets d'adaptation aux changements climatiques se multiplient et les investissements dans la réserve financière prévue à cet effet se poursuivent.

Augmenter le verdissement, assainir les cours d'eau, assurer une saine gestion des matières résiduelles, préserver la biodiversité et les milieux naturels font, entre autres, partie des priorités de la Ville.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :



Procurer un environnement écoresponsable et sain

Activités de coordination et de mise en œuvre procurant un environnement propre, vert et pérenne

La Ville s'engage activement en faveur de la santé globale et de la gestion durable des ressources. Cela inclut la gestion des matières résiduelles, des espaces verts et des milieux naturels. Ensemble, ces initiatives soutiennent un environnement sain, durable et résilient.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques**
 - › Dotation 2026 : **60,0 M\$**, en hausse de **15,0 M\$**
- ▶ **Plan de transition et d'action climatique 2021-2026**
 - › Budget d'investissement 2026 : **14,0 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **56,0 M\$**
- ▶ **Plantation d'arbres et autres végétaux**
 - › Budget d'investissement 2026 : **7,5 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **74,2 M\$**
- ▶ **Travaux au complexe de valorisation énergétique**
 - › Budget d'investissement 2026 : **21,2 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **112,2 M\$**
- ▶ **Caractérisation et réhabilitation de terrains contaminés**
 - › Budget d'investissement 2026 : **2,3 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **29,6 M\$**
- ▶ **Aménagements des écocentres**
 - › Budget d'investissement 2026 : **7,7 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **12,7 M\$**
- ▶ **Aménagements pour la gestion des sols d'excavation**
 - › Budget d'investissement 2026 : **15,8 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **31,6 M\$**
- ▶ **Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles**
 - › Budget d'investissement 2026 : **4,3 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **41,3 M\$**
- ▶ **Projets de mise en valeur des milieux naturels**
 - › Budget d'investissement 2026 : **1,8 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **18,4 M\$**
- ▶ **Aménagement des sentiers de vélo de montagne et fatbike**
 - › Budget d'investissement 2026 : **0,4 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **1,5 M\$**
- ▶ **Plan de gestion des milieux humides et hydriques**
 - › Budget d'investissement 2026 : **4,4 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **15,9 M\$**
- ▶ **Mesure et suivi de la qualité de l'air**
 - › Budget d'investissement 2026 : **0,3 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **2,7 M\$**

Gérer l'eau

Activités de protection de la ressource, de la captation, du traitement, de la distribution, de la collecte, de l'assainissement et du contrôle des eaux assurant une eau de qualité pour les citoyens et l'environnement

La Ville offre aux citoyens des services essentiels de gestion de l'eau potable, usée et pluviale. Protéger, collecter et produire, distribuer et assainir; des gestes quotidiens pour une eau de qualité.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Réfection des infrastructures d'eaux**

- › Budget d'investissement 2026 : **103,3 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **1,0 G\$**

► **Travaux correctifs à la rivière Lorette**

- › Budget d'investissement 2026 : **16,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **22,0 M\$**

► **Plan de protection du lac Saint-Charles**

- › Budget d'investissement 2026 : **4,7 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **16,6 M\$**

► **Pérennité et intervention sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts**

- › Budget d'investissement 2026 : **4,1 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **44,6 M\$**

► **Programme d'assainissement et de réduction des pertes d'eau dans le réseau d'aqueduc**

- › Budget d'investissement 2026 : **1,2 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **18,6 M\$**

Développement social, lutte à la pauvreté et à l'exclusion

Une Ville bienveillante qui ne laisse personne derrière



Plus que jamais, la Ville de Québec occupe un rôle pivot dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Avec les partenaires, tant communautaires que gouvernementaux, elle poursuit ses efforts pour faire de Québec une ville qui prend soin de tous les citoyens et qui trace la voie vers l'inclusion sociale.

Par des politiques et des programmes adaptés, la Ville pose des gestes en matière de sécurité urbaine et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :

Animer et soutenir le milieu

Moyens pour soutenir et renforcer le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local

La Ville fournit aux citoyens un ensemble de services en lien avec l'intervention communautaire visant à favoriser l'inclusion, le bien-être et la sécurité. Ensemble, ils renforcent le tissu social et assurent un cadre de vie équitable.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Plan d'action en matière d'itinérance**

- › Budget total : **5,4 M\$**

► **Vision de l'immigration 2024-2030**

- › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **0,2 M\$**
- › Budget total : **1,5 M\$**

► **Programme ÉquiMobilité**

- › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **2,3 M\$**
- › Budget total : **4,1 M\$**

► **Plan d'action en matière d'accessibilité universelle**

- › Budget d'investissement 2026 : **0,4 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **3,3 M\$**

► **Agriculture urbaine**

- › Budget d'investissement 2026 : **1,0 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **10,0 M\$**

► **Fonds immobilier communautaire**

- › Budget d'investissement 2026 : **0,6 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **7,1 M\$**

► **Programme de soutien aux organismes propriétaires**

- › Budget d'investissement 2026 : **0,3 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **6,1 M\$**



Assurer la sécurité urbaine

Actions assurant la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs

La Ville fournit aux citoyens un ensemble de services en lien avec la sécurité urbaine, notamment la prévention et la lutte contre les incendies, le maintien de la paix et de l'ordre, et la sécurité civile.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Hausse de 50 effectifs au Service de police**

- › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **7,4 M\$**

► **Hausse de 35 effectifs au Service de protection contre l'incendie**

- › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **4,6 M\$**

► **Acquisition d'équipements et de véhicules pour le Service de police**

- › Budget d'investissement 2026 : **8,6 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **29,6 M\$**

► **Acquisition d'équipements et de véhicules pour le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

- › Budget d'investissement 2026 : **7,3 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **76,5 M\$**

► **Construction, agrandissement et réaménagement des casernes de pompiers**

- › Budget d'investissement 2026 : **4,9 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **6,3 M\$**

► **Mise aux normes et ajouts de bornes d'incendie**

- › Budget d'investissement 2026 : **1,1 M\$**
- › PDI 2026-2035 : **12,6 M\$**



Saine gestion de l'administration publique

Une Ville efficace et performante



Offrir une qualité de vie incomparable aux citoyens de Québec, tout en respectant leur capacité de payer exige une rigueur budgétaire exemplaire. La Ville travaille continuellement à l'optimisation de ses pratiques au bénéfice des citoyens. En ce sens, des efforts d'optimisation des dépenses de 47,5 M\$ seront réalisées en 2026, tout en maintenant un service de qualité aux citoyens.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :



Bien administrer la Ville

Pratiques assurant la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique

La Ville s'engage à offrir une administration moderne, responsable et rigoureuse. La gestion des ressources, la gouvernance, la vie démocratique, la communication et la réponse citoyenne soutiennent une performance agile, transparente et centrée sur les besoins des citoyens.

Le budget 2026 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Projets de pérennité et de développement des bâtiments et équipements urbains**
 - › Budget d'investissement 2026 : **40,7 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **485,2 M\$**
- ▶ **Mise à niveau des infrastructures municipales**
 - › Budget d'investissement 2026 : **33,5 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **295,9 M\$**
- ▶ **Pérennité et développement en technologie de l'information**
 - › Budget d'investissement 2026 : **23,0 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **280,7 M\$**

- ▶ **Acquisition et pérennité des équipements motorisés**
 - › Budget d'investissement 2026 : **17,1 M\$**
 - › PDI 2026-2035 : **136,9 M\$**
- ▶ **Coûts d'énergie et d'entretien pour les nouvelles installations**
 - › Ajouts de services au budget de fonctionnement 2026 : **1,4 M\$**



CADRE FINANCIER

Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre financier par l'application de politiques financières rigoureuses. Ces dernières fixent certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Elles sont renforcées par les cibles suivantes :

- ▶ Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés à 70,0 % d'ici 2032
- ▶ Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032
- ▶ Réserve d'infrastructures pour changements climatiques

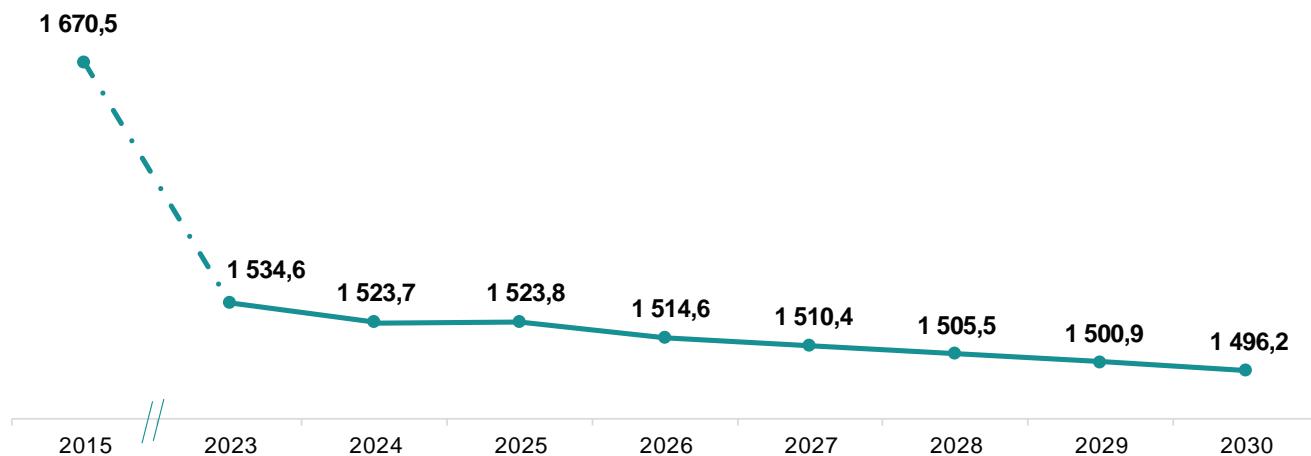
Cadre financier	Budget 2025	Budget 2026
Dette nette consolidée par rapport au revenus de fonctionnement consolidés Cible : ≤ 70,0 % en 2032	78,9 %	78,6 %
Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 10,0 % en 2032	12,7 %	12,4 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques + 15,0 M\$ par an	45,0 M\$	60,0 M\$
Paiement comptant d'immobilisations (PCI) Cible : 157,7 M\$ récurrent	157,7 M\$	163,0 M\$
Réserve financière pour le paiement de la dette Cible : 50,0 M\$ récurrent	50,0 M\$	50,0 M\$
Rémunération globale Cible : ≤ 40,0 %	35,8 %	35,4 %
Contingent Cible : 0,5 % du budget de fonctionnement des unités administratives	6,2 M\$	6,4 M\$



DETTE NETTE

La gestion financière responsable permet de diminuer la pression sur la dette. En 2026, la dette nette recule à 1 514,6 M\$, en baisse de -9,2 M\$ par rapport au budget 2025.

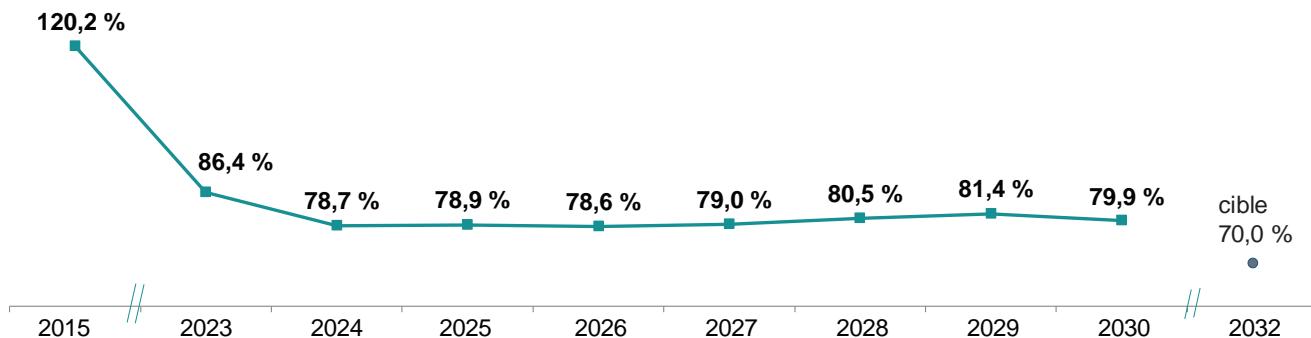
Dette nette
(en millions de dollars)



2015; 2023-2024 : Réel
2025-2026 : Budget
2027-2030 : Projections

En 2026, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée* par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit de 78,6 %.

Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés



2015; 2023-2024 : Réel
2025-2026 : Budget
2027-2030 : Projections

* incluant la dette de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable :
le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

La Ville effectue une planification des investissements sur une période de 10 ans afin de permettre une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville, dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

En 2026, le total des investissements prévus se situe à 1 279,0 M\$, dont 1 078,1 M\$ pour la Ville et 200,9 M\$ pour le RTC.

Sommaire des investissements (en millions de dollars)

Programme décennal d'immobilisations	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
INVESTISSEMENTS								
Ville de Québec	730,7	597,5	517,3	516,4	509,9	2 871,8	2 175,7	5 047,4
Tramway de Québec	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7
Sous-total Ville de Québec	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	200,9	277,5	380,9	304,8	146,3	1 310,4	552,5	1 862,9
Investissements totaux	1 279,0	1 144,4	1 109,3	922,0	726,8	5 181,5	3 036,5	8 218,0
FINANCEMENT								
Financement externe	482,7	418,4	414,4	298,6	181,6	1 795,6	787,5	2 583,1
Emprunts par obligations	351,2	363,9	387,9	407,7	344,4	1 855,1	1 275,2	3 130,3
Paiement comptant d'immobilisations	163,0	157,7	157,7	157,7	157,7	793,8	788,5	1 582,3
Réserves, fonds de parcs, fonds carrières et sablières, revenus reportés et autres	282,1	204,4	149,3	58,0	43,1	736,9	185,4	922,2
Financelement total	1 279,0	1 144,4	1 109,3	922,0	726,8	5 181,5	3 036,5	8 218,0
								100,0 %



Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir notamment pour de grands projets, tels que le tramway de Québec, les logements sociaux, la mobilité active, la sécurité routière et le Plan de transition et d'action climatique et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens permettront de transférer des équipements de valeur aux générations futures.

Les investissements pour le tramway de Québec totalisent 1 307,7 M\$ au présent programme d'immobilisations. De ce montant, 51,8 % provient des gouvernements du Québec et du Canada et 48,2 % de la Ville de Québec par le biais de la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques.

Investissements du réseau structurant de transport en commun (en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2026	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035	
INVESTISSEMENTS	108,4	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7	100,0 %
FINANCEMENT										
Gouvernement du Québec	38,0	113,0	82,9	65,5	30,5	21,3	313,3	93,3	406,6	31,1 %
Gouvernement du Canada	25,3	75,4	55,3	43,7	20,3	14,2	208,9	62,2	271,1	20,7 %
Ville de Québec*	45,1	159,0	131,2	101,9	50,0	35,0	477,1	152,9	629,9	48,2 %
Financement total	108,4	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7	100,0 %
Investissements 2026-2035							1 307,7			

* La participation financière de la Ville de Québec est actuellement estimée à 675,0 M\$ sur la base de l'évaluation des coûts des travaux à réaliser. Cette participation financière pourrait être augmentée jusqu'à un maximum de 750,0 M\$ en fonction de l'évolution des coûts estimés, comme prévu à l'entente de mise en œuvre avec le gouvernement du Québec



GRANDS PROJETS DU PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

Le portrait d'une Ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire.

Les investissements prévus au PDI 2026-2035 sont de 8 218,0 M\$ et comprennent notamment les grands projets présentés au tableau suivant.

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT | Montants prévus pour 2026-2035

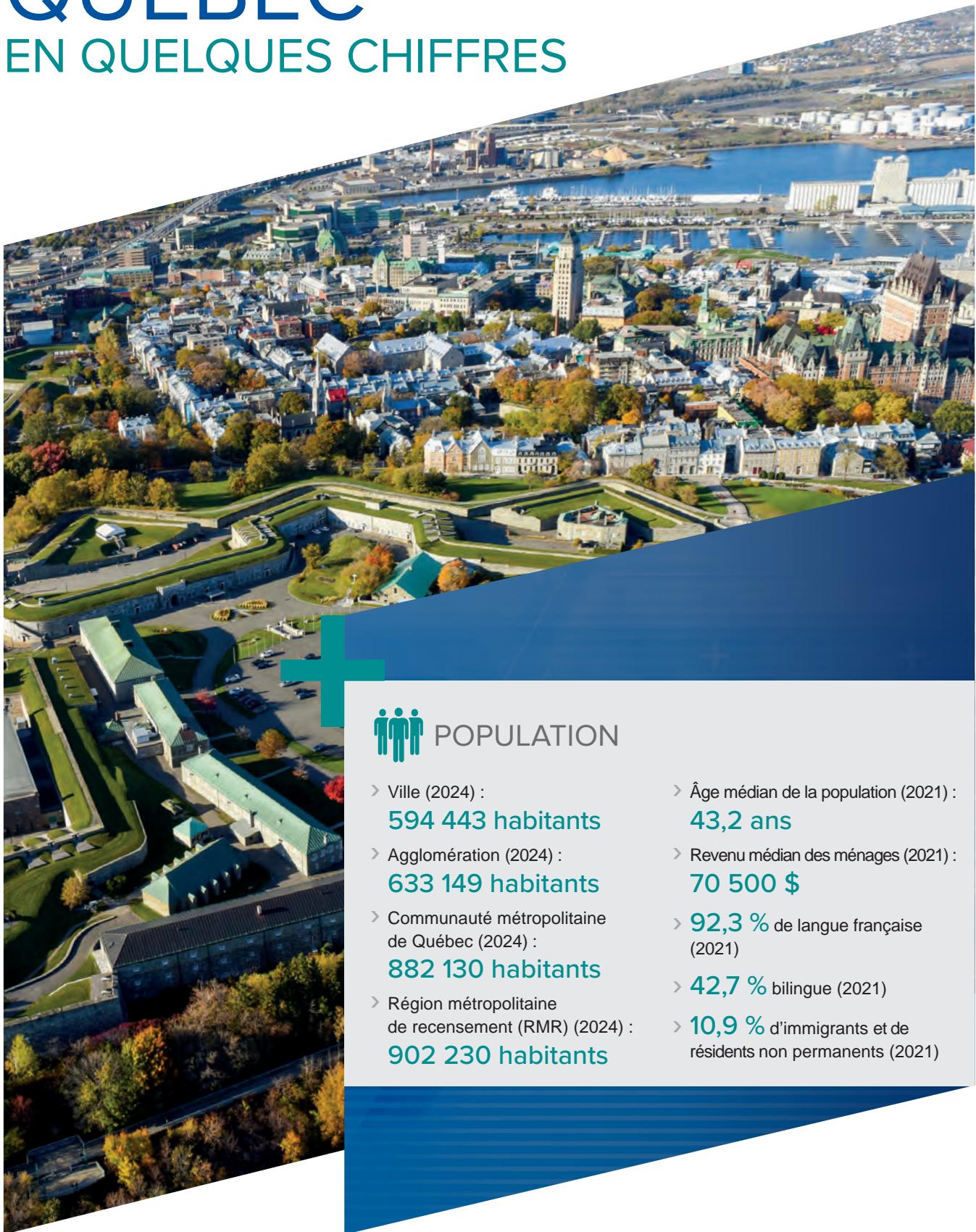
1 862,9 M\$		Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
1 449,8 M\$		Projets d' INGÉNIERIE , notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
1 307,7 M\$		TRAMWAY DE QUÉBEC - Réseau structurant de transport en commun
254,0 M\$		Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (234,6 M\$) et mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES (19,4 M\$)
209,9 M\$		Gestion de l'eau : OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (77,7 M\$); réfection des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (61,6 M\$) et de l' USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (54,1 M\$); protection de la PRISE D'EAU du lac Saint-Charles (16,5 M\$)
169,5 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les terrains de BASEBALL (30,8 M\$), les surfaces MULTISPORTS (24,9 M\$), les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL (25,2 M\$), les aires de PLANCHES À ROULETTES (17,0 M\$), les terrains de BASKETBALL (7,2 M\$) et les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE (3,0 M\$)
146,0 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE

138,0 M\$		Acquisitions et remplacements de DIVERS VÉHICULES
112,2 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec afin d'assurer sa pérennité et sa performance
91,5 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de protection contre l'incendie (64,8 M\$) et au Service de police (26,7 M\$)
91,2 M\$		Programme de développement d' HABITATIONS ABORDABLES (49,0 M\$) et de LOGEMENTS SOCIAUX (15,2 M\$), Programme ACCÈS FAMILLE (25,0 M\$) et Programme RÉNOVATION QUÉBEC (2,0 M\$)
78,0 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
77,6 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
74,2 M\$		Plantation d' ARBRES et autres végétaux
2 155,5 M\$		Autres projets prévus au Programme décennal d'immobilisations
8 218,0 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2026-2035	

Profil de Québec



QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES



POPULATION

- › Ville (2024) :
594 443 habitants
- › Agglomération (2024) :
633 149 habitants
- › Communauté métropolitaine de Québec (2024) :
882 130 habitants
- › Région métropolitaine de recensement (RMR) (2024) :
902 230 habitants
- › Âge médian de la population (2021) :
43,2 ans
- › Revenu médian des ménages (2021) :
70 500 \$
- › **92,3 %** de langue française (2021)
- › **42,7 %** bilingue (2021)
- › **10,9 %** d'immigrants et de résidents non permanents (2021)

A

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PIÉTONNIÈRES



SUPERFICIE
455 km²



Bilan des infrastructures pour l'année 2024 :

- › **2 409,2 km**
de routes
- › **1 346,2 km**
de trottoirs
- › **417,6 km**
de réseau cyclable
- › **126,9 km**
de sentiers
en milieu naturel
- › **129 000**
arbres d'alignements
- › **2 ponts**
et 1 traversier
donnent accès à la capitale
- › Accès direct à tout
le nord-est américain
- › **2 357 ouvrages**
d'art et structures



RÉSEAU DE TRANSPORT

- › **4 376** arrêts
- › **892 km de réseau**, dont 66 km de voies réservées
- › **31,5 millions** de déplacements en 2024





INFRASTRUCTURES D'EAU

- › 4 usines de production d'eau potable
- › Plus de 85 millions de m³ d'eau potable produite par année
- › 2 stations d'épuration des eaux usées
- › 135 millions de m³ d'eaux usées traitées par année
- › 7 036 km de conduites d'aqueduc et d'égout



ENVIRONNEMENT

- › 5 écocentres permanents et 8 écocentres mobiles
- › 536 parcs et espaces verts



ÉDUCATION

- › Université Laval, 1^{re} université francophone en Amérique en 1852 (Séminaire de Québec en 1663)
- › École nationale d'administration publique, Institut national de recherche scientifique, Université TELUQ, Université de Montréal (campus Québec), Université du Québec à Trois-Rivières (Centre universitaire de Québec)
- › 12 collèges et cégeps



SPORTS



› 17 grands événements sportifs,
dont 9 à caractère international



› 1 équipe de football universitaire,
le Rouge et Or



› 1 équipe de hockey junior majeur,
les Remparts de Québec



› 1 équipe de baseball professionnelle,
les Capitales



TOURISME



Photo : Jeff Frenette

- › **1^{er} rang des meilleures destinations touristiques au Canada en 2025**
et ce pour une dixième année consécutive (magazine *Travel + Leisure*)
- › Québec remporte le titre de **meilleure destination croisières sur l'itinéraire Canada/Nouvelle-Angleterre**, pour une deuxième année consécutive (Porthole Cruise Magazine (USA) – Readers' Choice Award 2024)
- › **8,9 millions de visiteurs**
4,4 millions de touristes et 4,5 millions d'excursionnistes d'un jour
- › **2,4 G\$ en dépenses pour l'ensemble des visiteurs** (touristes + excursionnistes)
- › **Plus de 1 246 établissements d'hébergement et de restauration**
(Statistique Canada, registre des entreprises)
- › **41 600 emplois** en tourisme (région touristique de Québec)



Membre de l'**Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)**

AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE



- › 2^e en importance au Québec et 11^e au Canada
- › 1 674 553 passagers en 2024

PORT DE QUÉBEC ET SON TERMINAL DE CROISIÈRES



- › 112 escales de navires (2024)
- › 154 299 croisiéristes et membres d'équipage en visite (2024)
- › 26,5 millions de tonnes de marchandises manutentionnées (2024)

CULTURE

- › 37 festivals et événements majeurs (2024)
- › 26 établissements formant le Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec
- › 10 musées
- › 16 lieux d'interprétation
- › 35 théâtres et salles de spectacle
- › 149 organismes culturels et artistiques professionnels
- › 123 organismes culturels amateurs
- › 601 œuvres d'art public
- › 147 structures extérieures pour les expositions éphémères



Photo : Jeff Frenette



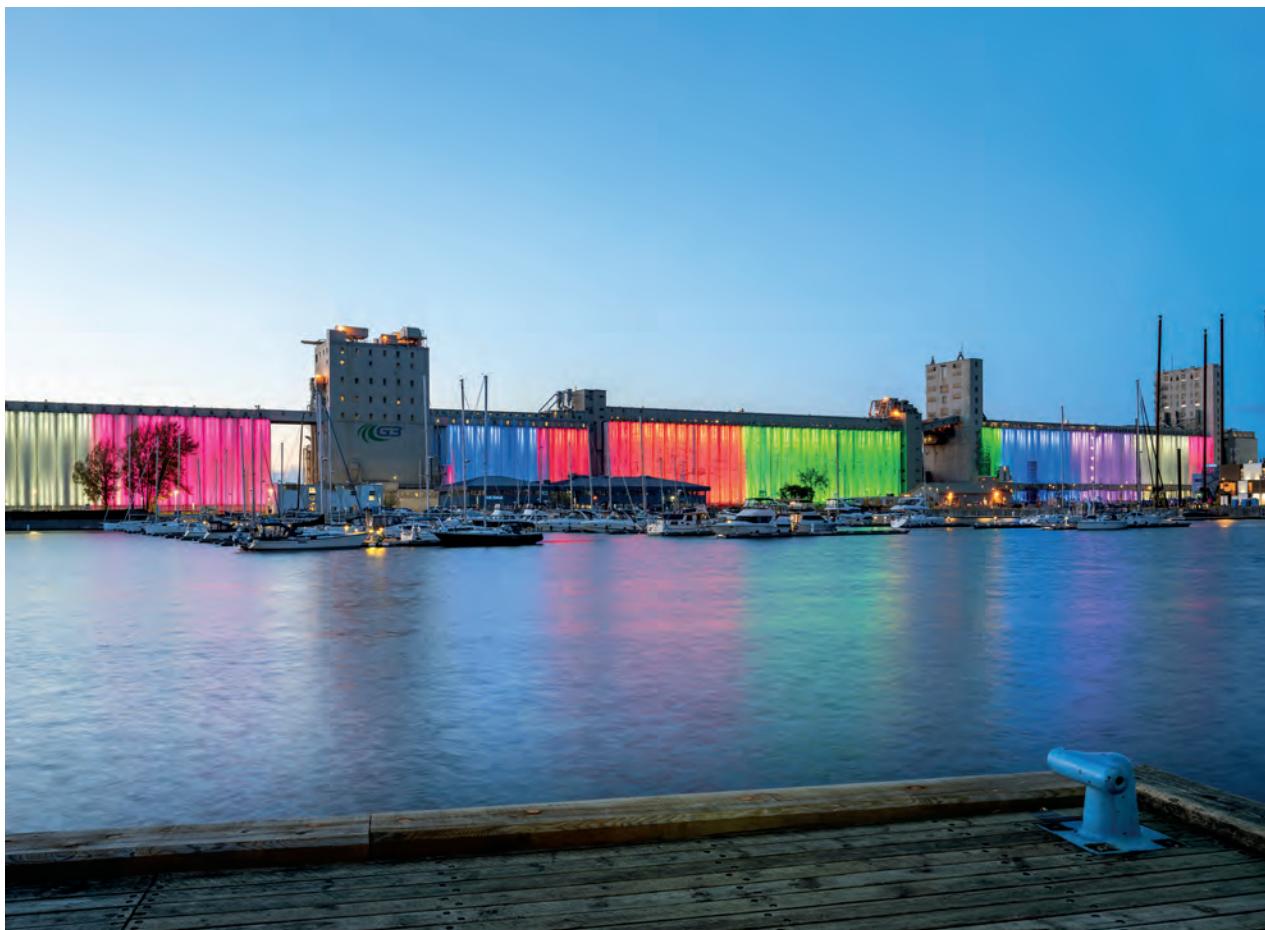
CENTRES COMMERCIAUX (2024)

- › **19,3 G\$ de ventes au détail**
- › **88 complexes commerciaux**
regroupant près de **2 706 entreprises**



ADMINISTRATION PUBLIQUE (FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE)

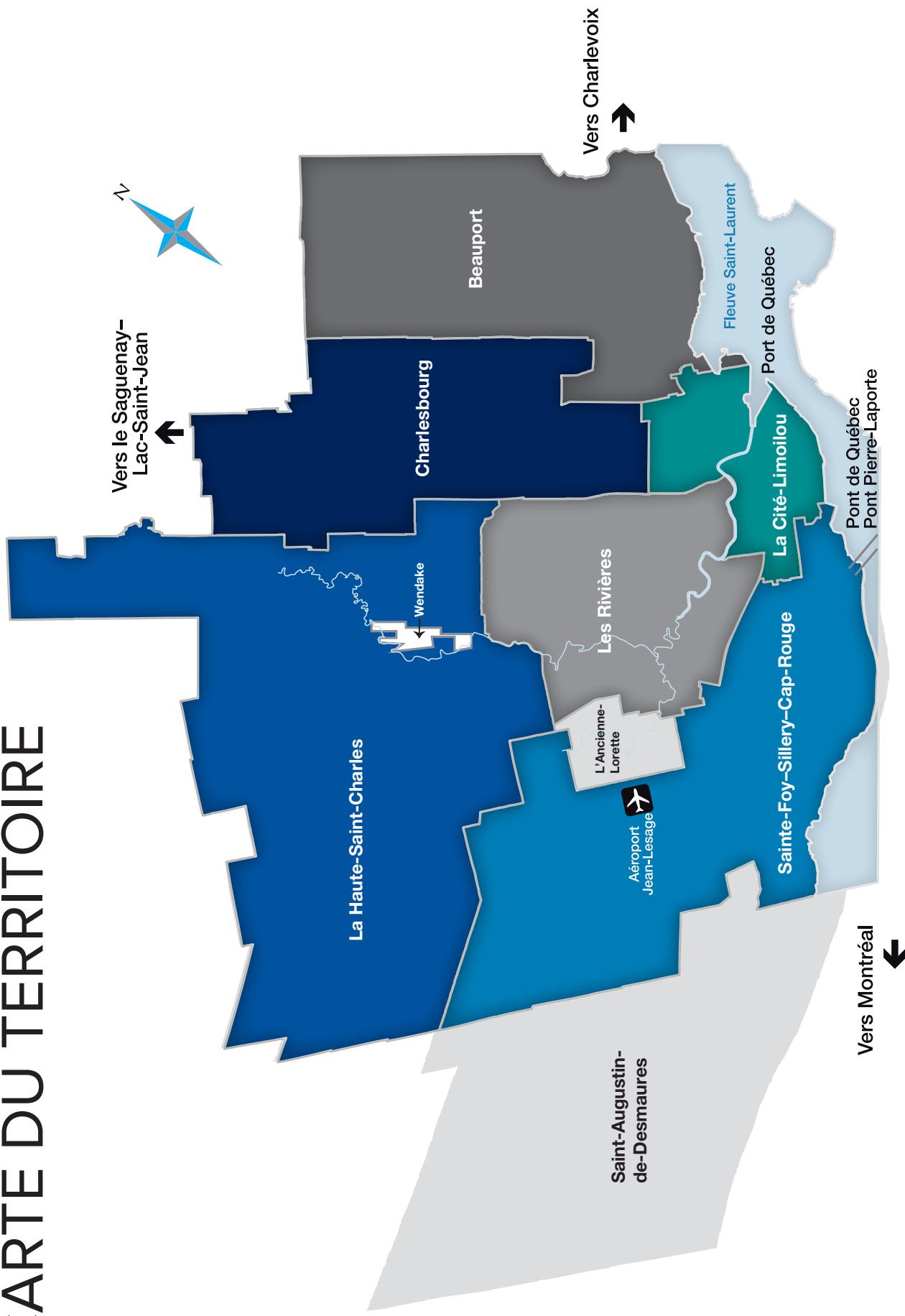
- › **54 000 emplois** en services gouvernementaux représentant 11,4 % du total de l'emploi régional



SANTÉ

- | | | | | |
|--------------------------|---|------------------------------|---|----------------------|
| › 8 centres hospitaliers | › 1 centre intégré universitaire de santé et services sociaux | › 14 centres de réadaptation | › 23 centres d'hébergement et de soin de longues durées (CHSLD) | › 3 centres jeunesse |
|--------------------------|---|------------------------------|---|----------------------|

CARTE DU TERRITOIRE



CONSEIL MUNICIPAL



Bruno Marchand
Maire

Arrondissement de La Cité-Limoilou

- Mélissa Coulombe-Leduc**
Cap-aux-Diamants
- Catherine Vallières-Roland**
Montcalm–Saint-Sacrement
- Elaine Lepage**
Saint-Roch–Saint-Sauveur
- Raymond Poirier**
Limoilou
- Marylou Boulianne**
Maizerets–Lairet

Arrondissement des Rivières

- Clément Bourdeau**
Vanier–Dubrger
- Maxime Elmaleh**
Neufchâtel–Lebourgneuf
- Catherine Deschamps**
Les Saules–Les Méandres

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

- Marianne White**
Saint-Louis–Sillery
- Gabriel Dusablon**
Le Plateau
- Jean-Luc Lavoie**
La Pointe-de-Sainte-Foy
- Yannick Fauteux**
Cap-Rouge–Laurentien

Arrondissement de Charlesbourg

- Claude Lavoie**
Saint-Rodrigue
- Marie-Pierre Boucher**
Louis-XIV
- Raphaël Lebailly**
Les Monts

Arrondissement de Beauport

- Mélanie Sauvé**
Sainte-Thérèse-de-Lisieux
- Elisa Verreault**
La Chute-Montmorency–Seigneurial
- Éric Courtemanche Baril**
Robert-Giffard

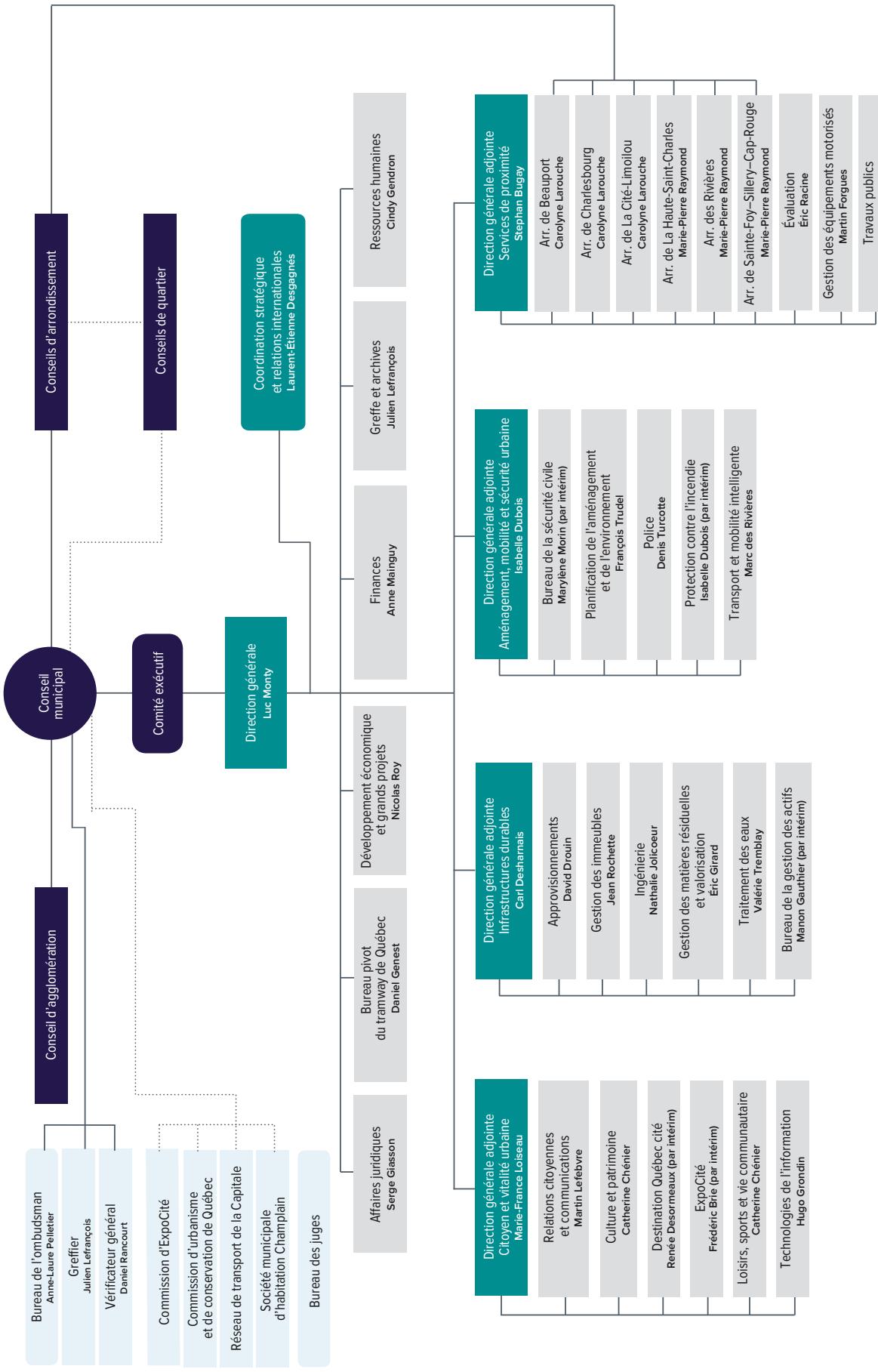
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

- Marc Roussin**
Lac-Saint-Charles–Saint-Émile
- Marie-Josée Asselin**
Loretteville–Les Châlets
- Stéphane Lachance**
Val-Bélair
Chef de l'opposition officielle

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

- Bruno Marchand**
Maire
Président
- Marie-Josée Asselin**
Vice-présidente
- Marie-Pierre Boucher**
Vice-présidente
- Éric Courtemanche Baril**
Membre
- Maxime Elmaleh**
Membre
- Clément Bourdeau**
Membre
- Marianne White**
Membre
- Raymond Poirier**
Membre
- Melissa Coulombe-Leduc**
Membre
- Catherine Vallières-Roland**
Membre
- Raphaël Lebailly**
Membre associé

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



Perspectives économiques



Perspectives économiques 2026

La ville de Québec présente une croissance économique continue depuis plus de vingt ans, à l'exception de la période pandémique. Cette constance découle d'une économie diversifiée, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures qui répondent aux besoins des entreprises, de nombreux centres de recherches ainsi que d'une activité commerciale soutenue par un secteur touristique dynamique.

En ce qui concerne l'ensemble du Québec, une décélération du PIB est anticipée pour 2026. En effet, une hausse de 1,0 % est attendue en 2025 alors que la progression devrait s'établir à 0,8 % en 2026. Du côté de la RMR de Québec, selon les prévisions d'Oxford Economics, la croissance économique sera modérée avec une hausse anticipée du PIB de 1,0 % tant pour 2025 que pour 2026.

Les économies du monde devront s'ajuster à la nouvelle réalité économique internationale, compte tenu de la renégociation des ententes commerciales. L'accroissement de l'économie mondiale se stabilisera à un rythme de 3,2 % pour 2025 et de 2,9 % pour 2026.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

La santé des économies mondiales repose sur la prévisibilité et la stabilité politique. Ces deux piliers accroissent la confiance des ménages et des entreprises, ce qui les incite à générer de l'activité économique, soit par la consommation, soit par l'investissement et la production de biens et de services.

En 2025, les mesures protectionnistes américaines, les changements drastiques et soudains en matière de droits de douane, de subventions ou de restrictions des exportations ont alimenté une volatilité croissante et ont directement ébranlé les deux piliers de la stabilité économique mondiale.

Aux États-Unis, les tarifs douaniers visent à protéger l'industrie locale et à rapatrier la production économique sur le sol américain. À court terme, ces actions se traduisent par une forte instabilité commerciale et un ralentissement de l'économie à l'échelle mondiale.

MAINTIEN DES PRESSIONS INFLATIONNISTES

Les tarifs douaniers affectent à la hausse les prix des produits importés par les entreprises locales, ce qui se traduit ultimement par une augmentation du prix des biens produits pour les consommateurs. Il en résulte une perte de pouvoir d'achat pour les ménages.

Les taux d'intérêt restent néanmoins en baisse étant donné que les banques centrales doivent trouver un équilibre entre les impératifs de contrôle de l'inflation et le contexte de ralentissement de l'activité économique.

TENSIONS GÉOPOLITIQUES PERSISTANTES

La situation géopolitique est demeurée tendue tout au long de l'année 2025 alors que la guerre entre l'Ukraine et la Russie se poursuit, que le conflit israélo-palestinien est toujours présent, bien qu'il présente des signes positifs de règlement, et que des tensions persistent dans plusieurs régions du globe. La préparation militaire, qui avait été au bas de la liste des priorités des pays développés depuis plusieurs années, a gagné en importance.

Le conflit russe-ukrainien contribue à la pression sur les prix alimentaires. Par ailleurs, l'effet du conflit au Moyen-Orient, qui se traduirait normalement par des pressions à la hausse sur les prix du pétrole, est limité par la faiblesse de la demande mondiale.

ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

Depuis 2023, les records de températures s'enchaînent sur la planète, incluant le Canada et le Québec. À l'échelle mondiale, des vagues de chaleur intenses et prolongées ont été observées en Espagne, aux États-Unis, en Inde et en Égypte. Des feux de forêt ont sévi aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Afrique, entraînant des dommages importants aux infrastructures et affectant la qualité de l'air des régions immédiates et même éloignées des feux. Des pluies torrentielles ont causé des glissements de terrain et détruit des infrastructures dans plusieurs régions du monde. Également, des périodes de sécheresse ont provoqué des difficultés d'approvisionnement en eau, notamment au Québec.

ÉTATS-UNIS

En 2025, l'économie américaine devrait croître de 1,8 %, soit à un rythme moins rapide qu'en 2024. L'augmentation des droits de douane, le recul de l'immigration nette et la réduction de services par le gouvernement américain sont à l'origine de ce ralentissement. L'économie américaine reste néanmoins résiliente alors que la baisse des importations permet d'afficher une hausse de la balance commerciale malgré une croissance nulle des exportations internationales. La vigueur des dépenses des ménages vient compenser la faiblesse des investissements et des dépenses des administrations publiques. Pour 2026, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que la croissance américaine s'affaiblira de nouveau à 1,5 % alors que le plein impact des droits de douane se fera sentir sur l'économie.

L'inflation demeurera au-dessus de l'objectif de long terme de la Réserve fédérale américaine et devrait se situer à 2,7 % en 2025 et à 3,0 % en 2026.

Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine a commencé à diminuer seulement en septembre 2025, une baisse qui devrait se poursuivre au début de 2026. L'Agence américaine doit d'une part soutenir l'économie américaine qui montre des signes de ralentissement et d'autre part contrôler l'inflation qui montre des signes de résurgence.

Avec un ralentissement anticipé du marché de l'emploi, la confiance des consommateurs américains devrait continuer à décroître. Le taux d'épargne des ménages affiche lui aussi une tendance à la baisse, ce qui indique que les ménages américains ont peu de marges de manœuvre pour faire face à des imprévus.

EUROPE

Les pays européens continueront d'afficher une croissance modeste en 2025 et en 2026. L'inflation étant maintenant sous contrôle, les conditions de crédit se sont assouplies, laissant une plus grande marge de manœuvre aux ménages et aux entreprises. Toutefois, la crise tarifaire mine la confiance des consommateurs, ce qui se traduit par une prudence dans la gestion des dépenses des ménages. Les entreprises européennes cherchent, quant à elles, à trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits, qui ont été lourdement affectés par les tarifs américains. Selon l'OCDE, une croissance économique de 1,2 % pour 2025 et de 1,0 % pour 2026 est attendue dans la zone euro.

CHINE

L'économie chinoise devrait connaître une croissance économique de 4,9 % en 2025 et de 4,4 % en 2026. Cette croissance, qui est en deçà de la cible de 5 % du gouvernement chinois, s'explique par la baisse des exportations vers le marché américain. Les exportations globales resteront toutefois en hausse en raison

des efforts importants déployés pour rediriger le commerce vers les pays de la zone Asie-Pacifique et de l'Europe.

Tableau 1 – Inflation et taux de croissance du PIB pour la région de Québec et les principaux partenaires commerciaux

	2024	2025p	2026p
Croissance du produit intérieur brut réel¹			
Monde ¹	3,3 %	3,2 %	2,9 %
États-Unis ²			
OCDE ¹	2,8 %	1,8 %	1,5 %
Moyenne des institutions financières ²	2,8 %	1,8 %	1,8 %
Zone euro ¹	0,8 %	1,2 %	1,0 %
Mexique ¹	1,4 %	0,8 %	1,3 %
Chine ¹	5,0 %	4,9 %	4,4 %
Canada			
OCDE ¹	1,0 %	1,1 %	1,2 %
Moyenne des institutions financières ²	1,6 %	1,2 %	1,4 %
Oxford Economics ³	1,6 %	1,1 %	0,9 %
Québec			
Moyenne des institutions financières ²	1,3 %	0,7 %	1,2 %
Oxford Economics ³	1,3 %	1,0 %	0,8 %
RMR de Québec ³			
Oxford Economics ³	1,1 %	1,0 %	1,0 %

Notes :

1. Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 118; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 117, septembre 2025

2. Moyenne des prévisions de Desjardins et de la Banque Nationale en octobre 2025

3. Oxford Economics, septembre 2025

CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

CANADA

L'économie canadienne peine à retrouver son dynamisme. Alors que l'inflation commence à être maîtrisée, une série de tarifs douaniers imposés par le principal partenaire commercial du Canada a freiné plusieurs secteurs clés, notamment l'automobile, l'acier, l'aluminium, le cuivre, le bois d'œuvre et la potasse. Bien que le ralentissement observé soit moins sévère que prévu, c'est surtout l'incertitude qui pèse lourdement sur l'économie. Les entreprises sont confrontées à un climat instable, marqué par la crainte de nouveaux tarifs et par les enjeux complexes entourant la renégociation de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). Cette incertitude freine les investissements, complique la planification stratégique et pourrait avoir des répercussions durables sur la compétitivité de plusieurs industries. La confiance des ménages et des entreprises est faible, ce qui se traduit par des investissements limités de la part des entreprises et par des hausses timides de la consommation des ménages. Selon L'OCDE, une croissance économique de 1,1 % pour 2025 et de 1,2 % pour 2026 est attendue pour l'économie canadienne.

QUÉBEC

L'économie du Québec est affectée par les mêmes facteurs que l'économie canadienne. En effet, le fort degré d'intégration de l'économie du Québec avec l'économie canadienne et américaine se répercute directement sur la croissance économique. Au Québec, la croissance du PIB réel pour 2025 s'établira à 1,0 % et atteindra 0,8 % en 2026.

En 2025, les secteurs qui ont été davantage impactés par les tarifs comprennent la production manufacturière, le transport et l'entreposage, les services aux entreprises et les « autres services », qui comprennent surtout des services personnels. En 2026, le secteur manufacturier et le secteur des industries primaires continueront d'être affectés.

Par ailleurs, les secteurs du tourisme, notamment les services d'hébergement et de la restauration, ainsi que le secteur de la construction ont bien performé en 2025, une situation qui devrait se répéter en 2026.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR LA VILLE DE QUÉBEC ET LA RÉGION

La croissance du PIB de la RMR de Québec devrait atteindre 1,0 % en 2025. L'économie continuera de progresser modérément en 2026 alors que la croissance attendue est également de 1,0 %. L'économie de la région évoluera donc sensiblement au même rythme que l'économie du Québec.

Malgré une progression économique limitée, l'emploi augmentera en 2025 et en 2026. Pour ces deux années, le taux de chômage devrait s'établir respectivement à 4,4 % et 4,2 %, demeurant l'un des plus faibles des régions métropolitaines.

Le marché de l'habitation continuera sa progression. La reprise de la construction neuve, entamée en 2025, se poursuivra en 2026 alors que les coûts d'emprunt demeureront faibles et que la demande de logements restera forte. Le marché de la revente immobilière a été en pleine ébullition en 2025, n'étant limité que par le nombre de propriétés disponibles. Celui-ci demeurera actif en 2026 alors que l'emploi régional est moins touché par les tarifs douaniers.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'année 2025 devrait se terminer avec une croissance de 1,0 % de l'activité économique pour la région de Québec. La progression provient de 10 des 14 grands secteurs économiques. Quelques secteurs se démarquent, avec une croissance nettement plus forte que la moyenne. La construction, le commerce de gros et de détail ainsi que les services d'hébergement et de restauration affichent des progressions de plus de 2,5 % en 2025. Par ailleurs, les secteurs de la fabrication, du transport et de l'entreposage, des services financiers et des « autres services » affichent une progression moins élevée. Ces secteurs comptent pour 35 % de l'activité économique régionale et 22 % des emplois.

En 2026, l'économie continuera de croître modérément alors que les pressions commerciales seront toujours présentes. La croissance attendue de l'économie sera, comme en 2025, de 1,0 %. Le secteur de la fabrication et celui des industries primaires et services publics progresseront plus lentement que les autres. Les secteurs liés à la construction et au tourisme seront les secteurs qui afficheront la plus forte progression en 2026.

Tableau 2 – Indicateurs économiques de la RMR de Québec

	2021	2022	2023	2024	2025p	2026p
Croissance du produit intérieur brut réel aux prix du marché¹						
Québec ²	7,3 %	3,4 %	0,5 %	1,3 %	1,0 %	0,8 %
RMR de Québec ³	6,3 %	2,8 %	0,8 %	1,1 %	1,0 %	1,0 %
Inflation⁴						
Québec	3,8 %	6,7 %	4,5 %	2,3 %	2,2 %	1,8 %
RMR de Québec	3,5 %	6,3 %	4,8 %	2,3 %	2,4 %	2,0 %
Croissance de la population⁵						
Le Québec	0,2 %	1,2 %	2,0 %	2,4 %	0,7 %	0,1 %
RMR de Québec	0,5 %	1,6 %	2,3 %	2,5 %	1,4 %	0,8 %
Ville de Québec	-0,1 %	1,6 %	2,6 %	2,9 %	1,3 %	0,7 %
Croissance du PIB réel par habitant						
RMR de Québec	5,7 %	1,2 %	-1,5 %	-1,4 %	-0,4 %	0,2 %
Marché du travail - RMR de Québec						
Emplois ⁶ (000)	440,1	451,1	472,3	475,2	489,0	499,3
Variation (%)	3,6 %	2,5 %	4,7 %	0,6 %	2,9 %	2,1 %
Taux de chômage ⁶ (%)	4,0 %	2,9 %	2,7 %	3,9 %	4,4 %	4,2 %
Taux de participation (%)	66,1 %	65,9 %	67,0 %	67,0 %	66,9 %	67,7 %
Taux de postes vacants au 2 ^e trimestre ⁷	5,2 %	7,3 %	5,8 %	3,0 %	2,9 %	2,9 %
Marché immobilier résidentiel						
Construction neuve⁸						
Mises en chantier - RMR de Québec (n)	9 389	8 290	5 009	6 905	8 469	8 725
Mises en chantier - Ville de Québec (n)	6 065	4 476	2 981	3 174	5 556	5 612
Revente résidentielle⁹						
Ventes - Ville de Québec (n)	6 667	5 806	5 412	6 180	6 558	6 997
Prix de vente médian des unifamiliales - Ville de Québec (\$)	310 000	340 000	350 000	385 000	447 000	489 000
Marché locatif¹⁰						
Taux d'inoccupation des logements, Ville de Québec (%)	2,8 %	1,6 %	0,9 %	0,8 %	1,0 %	1,4 %
Loyer moyen, Ville de Québec (\$ / mois)	914 \$	946 \$	1 000 \$	1 121 \$	1 161 \$	1 196 \$
Activité touristique						
Secteur hôtelier¹¹ - Agglomération de Québec						
Taux d'occupation des hôtels						
Février	21,3 %	41,7 %	64,9 %	60,6 %	63,5 %	64,1 %
Août	72,5 %	86,7 %	83,9 %	88,1 %	91,6 %	90,6 %
Moyenne annuelle	38,7 %	61,6 %	68,1 %	68,5 %	70,5 %	70,7 %
Tarif quotidien moyen des hôtels	157,19 \$	194,44 \$	206,11 \$	215,42 \$	225,74 \$	233,87 \$
Variation (%)	21,6 %	23,7 %	6,0 %	4,5 %	4,8 %	3,6 %
Passagers embarqués et débarqués¹² à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec						
Intérieurs	18,5	66,1	96,0	97,1	103,5	105,7
Internationaux	x	63,9	83,0	83,4	83,3	86,7
Transfrontaliers	x	70,7	123,4	125,9	145,7	145,7
Autres internationaux	x	70,5	104,0	110,4	114,9	114,9
Total	x	70,8	135,9	135,8	165,4	165,4
Autres						
Taux d'inoccupation des bureaux au 2 ^e trimestre - RMR de Québec ¹³	9,5 %	9,2 %	12,4 %	12,3 %		
Taux directeur - Fin d'année ¹⁴	0,25 %	4,25 %	5,00 %	3,25 %	2,00 %	2,25 %

Notes :

1. Produit intérieur brut réel aux prix du marché - dollars enchaînés (2017)

2. 2002-2024 : Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux et territoriaux. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Projection : Oxford Economics

3. 2002-2025 : Oxford Economics, septembre 2025

4. 2002-2024 : Statistique Canada, Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. Projection, Service des finances de la Ville de Québec

5. Institut de la statistique du Québec, Estimation de la population, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2024 et projection démographique, scénario de référence A2025

6. Statistique Canada, Enquête sur la population active. Projection : Oxford Economics, septembre 2025

7. Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Statistique Canada, Tableau 14-10-0398-01 Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les régions économiques, données trimestrielles désaisonnalisées. Les données portent sur la région de la Capitale-Nationale

8. 2002-2024 : SCHL, Perspectives sur le marché de l'habitation. Projection, Desjardins études économiques, octobre 2025 et Service des finances de la Ville de Québec

9. 2002-2024 : APCIQ, Baromètre du marché résidentiel. Projection, Desjardins études économiques, octobre 2025

10. 2002-2024 : SCHL, Rapport sur le marché locatif et Perspectives sur le marché de l'habitation. Projection, Desjardins études économiques, octobre 2025

11. Destination Québec cité, bilans annuels. Comprend la Ville de Québec, Wendake, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures

12. 2008 à 2024 : Statistique Canada, Tableau 23-10-0253-01. Projection, Service des finances de la Ville de Québec

13. Groupe ALTUS

14. Banque du Canada. Projection, Desjardins études économiques et Banque Nationale, économie et stratégie, octobre 2025

MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, la région de Québec affiche un des plus bas taux de chômage parmi les RMR du pays. Malgré l'instabilité économique internationale, en 2025 et en 2026, la région de Québec devrait continuer d'afficher un des plus faibles taux de chômage régional au pays.

Les prévisionnistes s'attendent à ce que le taux de chômage de l'année 2025 s'établisse à 4,4 % et celui de 2026 à 4,2 %. Du côté de l'emploi, la création de 13 800 emplois est anticipée en 2025 et 10 300 en 2026, alors qu'il y aura 499 300 personnes employées dans la région.

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

L'activité immobilière est influencée par des facteurs conjoncturels, comme l'état du marché du travail et les coûts hypothécaires, et par des facteurs plus fondamentaux comme la formation de nouveaux ménages et les anticipations quant à l'évolution du marché de l'habitation.

Au cours de la dernière année, les coûts d'emprunt ont fortement diminué, ce qui a soutenu la progression de la construction résidentielle et amené le marché de la revente en surchauffe. Le principal changement réside dans le fait que les ménages prennent de plus en plus conscience que la crise du logement n'est pas sur le point de se résorber et que ses effets se répercutent sur les prix des résidences neuves et de celles du marché de la revente.

MISES EN CHANTIER

Après les années 2023 et 2024 où il y avait moins de constructions neuves, la baisse des taux d'emprunt hypothécaires en 2025 s'est traduite par une solide hausse des mises en chantier résidentielles. Le nombre de nouveaux logements devrait atteindre 5 500 en 2025. Cette cadence devrait se maintenir en 2026 alors que 5 600 logements seront mis en chantier.

Comme par les années passées, les projets locatifs continueront de générer environ 80 % de l'activité de construction. Ce type de logements correspond aux besoins actuels de la population, notamment les personnes plus âgées. La reprise de la cadence pour la construction et la baisse de l'immigration temporaire devraient se traduire par une légère hausse du taux d'inoccupation en 2025 et en 2026. Ce taux demeurera bas à 1,0 % en 2025 et à 1,4 % en 2026, nettement sous le taux d'équilibre de 3,0 %.

MARCHÉ DE LA REVENTE

Le marché de la revente a été en surchauffe toute l'année 2025. Le nombre de propriétés disponibles, qui était déjà bas en début d'année, a continué de diminuer tout au long de 2025. La demande est forte, alors que les ventes progressent de près de 6,1 % en 2025. Le déséquilibre entre l'offre et la demande se répercute dans le prix qui devrait s'accroître de 16 % en 2025 et de 9 % en 2026.

Cette effervescence s'explique par le fait que même si les prix augmentent à Québec, ils restent inférieurs à ceux des grands marchés canadiens et québécois² :

- Prix moyen au Canada : 765 700 \$ (-3,0 %)
- Prix moyen au Québec : 599 800 \$ (+9,5 %)
- Prix moyen RMR de Montréal : 682 700 \$ (+8,3 %)
- Prix moyen dans la RMR de Québec : 489 900 \$ (+16,5 %)

Cela favorise l'accès à la propriété pour les ménages de la ville de Québec.

L'incertitude occasionnée dans le domaine du commerce international et le ralentissement des exportations vont peser sur l'économie du Québec. La Ville de Québec devrait toutefois échapper à un

² Prix moyen et variation annuelle des maisons unifamiliales au troisième trimestre de 2025. L'Association canadienne de l'immobilier, Statistiques trimestrielles, troisième trimestre de 2025, consulté le 31 octobre 2025

impact marqué. L'économie de Québec est relativement moins exposée aux tarifs américains et le marché de l'emploi demeure dynamique. Ainsi, le taux de chômage devrait demeurer faible. La rareté des propriétés disponibles et la résilience de l'emploi devraient soutenir le marché de la revente et de la construction immobilière en 2026.

PROJETS MAJEURS

Plusieurs projets de constructions se poursuivront à Québec en 2025 et en 2026, autant du côté résidentiel que non résidentiel, soit notamment :

- Place Fleur-de-Lys, phase B5 – 457 unités | 128 M\$
- LaForest – 358 unités | 100 M\$
- Le Malmo – 264 unités | 69 M\$
- Galeries Charlesbourg, phase A – 210 unités | 50 M\$
- Le SWL – 145 unités | 50 M\$
- TRIA – 248 unités | 50 M\$
- Complexe locatif Johnny-Parent – 347 unités | 48 M\$
- Le Philippe, phase 2 – 205 unités | 45 M\$
- Le Boisé Lebourgneuf – 204 unités | 44 M\$
- La Bastille – 320 unités | 40 M\$
- Milieu de vie, SIRCAAQ (logements sociaux) – 94 unités | 40 M\$
- Trilogia 2 – 141 unités | 40 M\$
- La Perle (Quartier Mosaïque) – 221 unités | 35 M\$
- Le Sonora – 178 unités | 35 M\$
- La Bouée Quatre-Bourgeois (logements sociaux) – 155 unités | 31 M\$
- Quartier Mosaïque B3 – 202 unités | 31 M\$
- UTILE Québec 2 (logements sociaux) – 235 unités | 31 M\$
- La Cité Verte (bloc D) – 120 unités | 30 M\$
- Résidence Le Marc-Aurèle – 218 unités | 30 M\$
- Le Kelo (Delta IV) – 80 unités | 30 M\$
- La Bouée Pie-XII (logements sociaux) – 95 unités | 20 M\$
- QG Vieux-Québec (Îlot Charlevoix) – 29 unités | 20 M\$
- Le KALI – 67 unités | 20 M\$
- Le 155 Grande Allée – 71 unités | 18 M\$
- L'Arboria – 105 unités | 18 M\$
- Habitations Saint-François (logements sociaux) – 84 unités | 18 M\$
- Place Mackay – 89 unités | 16 M\$
- Coop en habitation de cœur (logements sociaux) – 57 unités | 15 M\$
- L'Ellipse – 50 unités | 15 M\$
- Coop Haut-de-la-Rue (logements sociaux) – 57 unités | 14 M\$

Des projets non résidentiels publics importants se poursuivront également en 2025 et en 2026, soit entre autres :

Projets publics

- Projet TramCITÉ – phase 1 | 7,6 G\$
- Nouveau Centre hospitalier universitaire de Québec | 2,6 G\$
- Nouvelles écoles et agrandissements | 330 M\$
- Centre d'entretien et d'exploitation du RTC | 300 M\$
- Édifice Gérard-D.-Lévesque, 12 Saint-Louis (réfection) | 188 M\$
- La Citadelle de Québec (réfection) | 160 M\$
- Échangeurs au nord des ponts (reconstruction) | 100 M\$
- Musée national de l'histoire du Québec | 92 M\$
- Autoroute 40 (réfection des ponts et de la chaussée) | 83 M\$
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (agrandissement) | 66 M\$
- Espace Riopelle du Musée national des beaux-arts du Québec (agrandissement) | 52 M\$
- Siège Social RTC (agrandissement) | 49 M\$
- Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec (construction) | 42 M\$
- Autoroute 73 (reconstruction des ponts d'étagement) | 36 M\$
- Centre de détention de Québec (agrandissement) | 32 M\$
- Centre multifonctionnel de curling | 39 M\$
- Édifice Hector-Fabre (réaménagement) | 24 M\$
- Aquarium de Québec (réaménagement) | 21 M\$

Projets privés

- QC24 Centre de données | 23 M\$
- Stationnement intérieur Industrielle Alliance | 44 M\$
- Condo-Hôtel Le Cobalt | 17 M\$
- Aloha (centre sportif et récréatif) | 12 M\$

FACTEURS DE RISQUES

Si elles devaient se maintenir, les mesures protectionnistes américaines auraient pour effet d'augmenter le prix des produits canadiens exportés aux États-Unis, ce qui limiterait les possibilités d'exportations des entreprises de la région.

Également, la baisse des seuils d'immigration aurait un impact important sur l'économie québécoise. Plusieurs villes feront alors face à une stagnation de leur population, ce qui se traduira par moins de revenu pour les administrations publiques et par moins de possibilités de production pour les entreprises.

Planification stratégique et financière à long terme



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

MISSION

La Ville de Québec est une organisation au service des citoyens, elle est « Résolument citoyen ». La planification stratégique de son Administration vise à ce que l'ensemble des employés réalisent la mission de la Ville :

« FOURNIR, DANS LE CADRE D'UNE GESTION RESPONSABLE, LES MEILLEURS SERVICES À L'ENSEMBLE DE SES CITOYENS ».

À cet effet, la Ville de Québec assure un développement durable et cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et assume une gestion responsable des ressources humaines et financières dont elle dispose.

VALEURS

Depuis sa constitution, la Ville de Québec est animée par des valeurs fondamentales à la base des décisions, des actions et des comportements des personnes qui la dirigent, incluant tous ses employés. Ces valeurs se reflètent dans sa culture, ses pratiques et soutiennent les orientations stratégiques visant à fournir des services de la plus haute qualité au meilleur coût possible.

LA RESPONSABILITÉ	Pour contribuer à la mission de la Ville et préserver la confiance du citoyen, nous nous engageons à faire preuve de prévoyance et de détermination dans nos décisions, à persévérer dans nos actions et à assumer nos choix.
LE COURAGE	En considérant l'intérêt public au premier rang, nous recherchons les meilleures solutions en allant au-delà de la facilité par le courage managérial.
LE RESPECT	Dans nos relations, nous dépassons notre première impression, nos opinions et nos convictions personnelles par une ouverture à la différence de l'autre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville s'est engagée dans une démarche stratégique pour endosser davantage les principes de développement durable dans ses actions et ses projets. Pour ce faire, elle s'est inspirée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations unies (ONU). La Stratégie de développement durable est définie par vingt orientations stratégiques regroupées dans cinq défis collectifs.

Décarbonation

- Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active
- Accroître l'attractivité du transport collectif et faciliter l'intermodalité
- Profiter d'une énergie sobre, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules
- Mettre en œuvre des mesures de captation et de séquestration du carbone atmosphérique

Transition

- Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation
- Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable

Résilience

- Aménager le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques
- Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité
- Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels
- Créer des milieux de vie denses, inclusifs et attrayants

Cohésion sociale

- Reconnaître la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville
- Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité
- Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population
- Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion, ainsi que leurs effets

Santé globale

- Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance
- Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique
- Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité
- Offrir des parcs, équipements de plein air et espaces publics accessibles et conviviaux

La mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec repose à la fois sur des plans, notamment le Plan de transition d'action climatique et le Plan d'action solidaire, ainsi que sur l'alignement stratégique. À cet égard, des travaux ont été effectués afin d'utiliser l'alignement stratégique comme levier supplémentaire pour opérationnaliser la Stratégie de développement durable. Cette approche permet de positionner le développement durable au cœur de la vision stratégique de la Ville.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par sa planification stratégique, la Ville de Québec établit un processus en continu permettant à l'organisation d'aligner les efforts collectifs de ses employés vers une vision commune. La direction de la Ville souhaite que l'organisation soit « [Une Ville performante tournée vers le citoyen](#) ». Une organisation tournée vers le citoyen signifie l'adoption de pratiques qui leur apportent le maximum de bénéfices.

Pour assurer l'atteinte de cet objectif, l'Administration a regroupé les activités de la Ville en huit grandes catégories de services rendus tournées vers le citoyen.

Services rendus – Visions

Le tableau suivant définit les services rendus et la vision associée à chacun d'eux.

Services rendus	Définitions	Visions
 Stimuler l'essor de la ville <i>Vivre dans une ville en plein essor</i>	Activités stimulant l'attractivité et le dynamisme socio-économique de la ville, pour une croissance durable.	Être une capitale plus innovante, créative et responsable, qui attire davantage de main-d'œuvre, d'entrepreneurs et de visiteurs.
 Bien aménager la ville <i>Vivre dans une ville bien aménagée</i>	Démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine.	Être reconnue comme un milieu de vie attractif, sécuritaire, accueillant, prospère et durable.
 Assurer la sécurité urbaine <i>Se sentir en sécurité dans le milieu urbain</i>	Actions assurant la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs.	Engager la collectivité de la ville de Québec dans un projet de société priorisant la santé durable et le bien-être des citoyens.
 Animer et soutenir le milieu <i>Habiter dans un milieu dynamique et inclusif</i>	Moyens pour soutenir et renforcer le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local.	Être une référence de qualité de vie, par son attractivité, son inclusion et son dynamisme dans l'animation et le soutien du milieu.
 Procurer un environnement écoresponsable et sain <i>Vivre dans un environnement écoresponsable</i>	Activités de coordination et de mise en œuvre procurant un environnement propre, vert et pérenne.	Former une communauté saine et résiliente face aux changements climatiques, sociaux et économiques.
 Assurer les déplacements des personnes et des biens <i>Bien se déplacer</i>	Services assurant la réalisation, le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficience des réseaux de mobilité.	Bénéficier d'un réseau de mobilité accessible, sécuritaire, efficient et pérenne.
 Gérer l'eau <i>Utiliser l'eau de façon responsable et durable</i>	Activités de protection de la ressource, de la captation, du traitement, de la distribution, de la collecte, de l'assainissement et du contrôle des eaux assurant une eau de qualité pour les citoyens et l'environnement.	En harmonie avec la nature, bénéficier en tout temps d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante tout en étant assurée de la pérennité de la ressource.
 Bien administrer la Ville <i>Gouvernance Soutien aux services rendus</i> <i>Vivre dans une ville bien administrée</i>	Pratiques assurant la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique.	Être reconnue par ses citoyens pour une gestion responsable, transparente et efficiente des ressources.

Pour chacun de ces services rendus, des orientations spécifiques de la *Stratégie de développement durable* ont été attribuées. Ces orientations, ainsi que des indicateurs de performance, alignent les gestionnaires et l'ensemble du personnel sur les objectifs à atteindre. Le tout se traduit en plans d'action cohérents au sein des unités administratives de l'organisation.

	Stimuler l'essor de la ville	Bien aménager la ville	Assurer la sécurité urbaine	Animer et soutenir le milieu	Procurer un environnement écoresponsable et sain	Assurer les déplacements des personnes et des biens	Gérer l'eau	Bien administrer la Ville
Orientations de la Stratégie de développement durable								
Cohésion sociale								
Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population		X	X					
Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion ainsi que leurs effets		X	X	X				
Reconnaitre la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville	X			X				
Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité				X				
Décarbonation								
Accroître l'attractivité du transport en commun et faciliter l'intermodalité		X	X			X		
Mettre en œuvre des mesures de captation et de séquestration du carbone atmosphérique		X			X			
Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active		X	X					
Profiter d'une énergie sobre en carbone, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules					X	X		X
Résilience								
Aménager et déminéraliser le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques		X	X				X	
Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels		X			X			
Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité		X					X	
Créer des milieux de vie compacts, inclusifs et attrayants		X	X	X				
Santé globale								
Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique		X	X	X				
Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance						X		X
Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité		X		X				
Offrir des parcs, des équipements de plein air et des espaces publics accessibles et conviviaux		X	X		X			
Transition								
Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation	X						X	X
Informier, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux du développement durable	X							X
Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité	X							
Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable	X				X			X

Services rendus aux citoyens – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la performance des services rendus aux citoyens.

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul ³
 Stimuler l'essor de la ville				
1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant	59 844 \$ (\$ de 2017)	2024	↑	PIB de la région de Québec par rapport à la population de la région de Québec
2 Indice de recommandation client	25	2024	↑	Différence entre les promoteurs et les détracteurs – Enquête de satisfaction
 Bien aménager la ville				
3 Plantation d'arbres	14 731	2024	↑	Nombre total d'arbres plantés ou fournis par la Ville
4 Indice de « marchabilité »	45	2024	↑	Indice de mesure du potentiel piétonnier basé sur la distance entre une adresse et les lieux à proximité, Walk Score® : https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec
 Assurer la sécurité urbaine				
5 Indice de perception du sentiment de sécurité	7,7	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
6 Nombre de collisions mortelles et graves	49	2024	↓	Nombre de collisions mortelles et graves sur le territoire de la ville de Québec
 Animer et soutenir le milieu				
7 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques	8,3	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
8 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs	7,5	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
9 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs	7,7	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)

³ Voir annexe pour la source des indicateurs

 Procurer un environnement écoresponsable et sain				
10 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants	7,7	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
11 Taux de valorisation résidentiel	54,8 %	2024	↑	Matières résiduelles résidentielles récupérées et détournées de l'élimination (résidus verts, matières recyclables, matières récupérées dans les écocentres, encombrants) par rapport à l'ensemble des matières résidentielles générées sur le territoire de l'agglomération de Québec
 Assurer les déplacements des personnes et des biens				
12 Nombre de déplacements annuels en transport en commun	31,5 (millions)	2024	↑	Somme des montées payantes effectuées par le Réseau de transport de la Capitale
13 Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule	4,7	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
14 Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)	6,5	Hiver 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
15 Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière	5,9	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 Gérer l'eau				
16 Quantité d'eau distribuée par personne par jour	370 l/p/j	2024	↓	Débit total annuel d'eau par rapport à la population
17 Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable	8,2	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 Bien administrer la Ville				
18 Mesure de rendement de l'effectif (productivité)	335 262 \$	2024	↑	Dépenses totales par rapport au nombre d'employés
19 Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés	78,7 %	2024	↓	Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés

Axes de performance organisationnelle – Visions

Le tableau suivant définit les axes de performance organisationnelle, visant l'administration municipale, et la vision associée à chacun d'eux.

Performance organisationnelle	Définitions	Visions
 Santé-sécurité	Définit le mieux-être physique et psychologique des employés de la Ville	La valeur santé-sécurité au travail est intégrée à tous les niveaux de l'organisation
 Qualité	Définit l'excellence des services offerts aux citoyens tant par la Ville que par ses partenaires, et ce, tout au long du processus	La Ville de Québec est un modèle de qualité de service qui fait la fierté de l'ensemble des employés
 Productivité	Définit l'efficience de l'organisation à livrer les services attendus en termes de délais, de qualité et de coûts	Une Ville efficiente dans la prestation des services aux citoyens
 Coûts	Définit la gestion optimale des ressources financières et de la rentabilité organisationnelle	Le maintien d'une culture de gestion financière rigoureuse dans les décisions et dans les opérations
 Employés Partenaires	Définit les saines pratiques de gestion du capital humain par l'attractivité, la fidélisation et l'engagement	La Ville de Québec est un employeur qui se démarque pour ses pratiques de gestion favorisant l'attraction, la fidélisation et l'engagement de ses employés

Axes de performance organisationnelle – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la gestion efficace des axes de performance organisationnelle.

Indicateur de performance	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul
Santé-sécurité				
1 Taux d'absence en accident du travail	0,53 %	2024	↓	Nombre d'heures en accident du travail multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
2 Taux d'absence en maladie	4,11 %	2024	↓	Nombre d'heures d'absence en maladie multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
Qualité				
3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services	7,8	Printemps 2025	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
4 Taux de plaintes	3,1 %	2024	↓	Nombre de plaintes par rapport au nombre de demandes
Productivité				
5 Pourcentage de rémunération globale	34,1 %	2024	↓	Rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement
Coûts				
6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement	4,1 %	2026	≤ aux prévisions	Variation des dépenses de fonctionnement budgétées par rapport à celles de l'année précédente
7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives	98,6 %	2024	≤ 100 %	Dépenses des unités administratives par rapport au budget adopté
Employés-Partenaires				
8 Taux de mobilisation	7,3	2024	↑	Moyenne des différents facteurs de mobilisation, soit des 12 points de mesure de l'expérience-employé
9 Taux de roulement du personnel	5,5 %	2024	↓	Nombre de départs d'employés réguliers par rapport à l'effectif du personnel régulier

ALIGNEMENT STRATÉGIQUE 2026-2029

La Ville de Québec complète une démarche de planification stratégique ambitieuse qui permettra de définir de nouvelles orientations pour les années à venir, en phase avec les enjeux contemporains et les aspirations citoyennes.

Au cœur de cette planification, une mise à jour sera effectuée concernant la mission, la vision et les valeurs de la Ville de Québec. Ces fondements guideront les décisions futures et renforceront l'identité municipale dans un contexte en constante évolution.

Par ailleurs, cette démarche permettra de définir de nouveaux objectifs stratégiques, appuyés par des indicateurs mesurables, afin de suivre les progrès et assurer une gestion rigoureuse et transparente.

Cette planification stratégique sera un levier puissant pour bâtir une ville en harmonie avec les valeurs et enjeux actuels et futurs de ses citoyens.

PLANIFICATION FINANCIÈRE

En 2026, il est prévu que la croissance économique de la Ville s'établisse à 1,0 %. Les perspectives économiques demeureront également favorables à moyen et long terme en raison du dynamisme de plusieurs secteurs économiques. En outre, plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation.

La planification financière de la Ville sur plusieurs exercices financiers permet une meilleure planification des projets d'investissement ainsi que des nouveaux besoins à prévoir au budget de fonctionnement. Elle est révisée annuellement. Bien qu'un exercice de projections financières à long terme ne puisse être parfait par sa nature, il permet d'anticiper les défis financiers auxquels la Ville devra faire face.

Les finances de la Ville peuvent être soumises à plusieurs pressions. Celles-ci peuvent provenir des fluctuations externes, notamment de l'inflation, des taux d'intérêt et du prix des ressources naturelles. Elles peuvent provenir aussi des besoins en nouveaux services, en infrastructures ainsi que des orientations des gouvernements supérieurs entraînant des répercussions pour la Ville.

Aux fins du processus de planification budgétaire à moyen terme, soit sur cinq ans, la Ville prévoit une augmentation annuelle moyenne des revenus de 2,9 % soit un rythme légèrement inférieur à celui des dépenses projetées. À cette fin, l'écart budgétaire sera résorbé annuellement à compter de 2027 pour assurer l'équilibre des revenus et des dépenses.

Tableau 3 – Perspectives budgétaires quinquennales
(en millions de dollars)

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES	Budget			Projections		
	2025	2026	2027	2028	2029	2030
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 522,5	1 564,5	1 619,9	1 673,6	1 731,1	1 790,4
Autres revenus	492,9	533,5	490,1	503,5	520,2	536,3
Total revenus	2 015,4	2 098,0	2 110,0	2 177,1	2 251,3	2 326,7
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives	1 238,9	1 286,5	1 345,5	1 383,4	1 415,1	1 452,9
Autres dépenses	262,1	260,7	260,2	268,5	287,0	301,5
Service de la dette	311,7	327,8	309,9	312,9	314,1	314,9
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	157,7	163,0	157,7	157,7	157,7	157,7
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	45,0	60,0	75,0	90,0	105,0	120,0
Total dépenses	2 015,4	2 098,0	2 148,3	2 212,5	2 278,9	2 347,0
Écart à résorber des dépenses sur les revenus	-	-	38,3	35,4	27,6	20,3
Équilibre budgétaire	-	-	-	-	-	-

PRINCIPALES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES

À la suite de l'étude des tendances passées et de l'évaluation des projections d'avenir, les perspectives budgétaires ont été établies sur les bases d'indexation des revenus et dépenses comprises dans le tableau suivant. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Tableau 4 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses

VARIATIONS ANNUELLES PROJETÉES	2026	2027	2028	2029	2030
Ajouts au rôle	18,5 M\$	21,8 M\$	21,4 M\$	24,3 M\$	25,0 M\$
Taxes résidentielles et non résidentielles	2,0 %*		Inflation observée		
Transport en commun	Selon le cadre financier du RTC				
Taux d'intérêt sur le financement à long terme	4,25 %	4,25 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Réserve financière pour le paiement de la dette	Maximum atteint				
Paiement comptant d'immobilisations	Maximum atteint				
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	60,0 M\$	75,0 M\$	90,0 M\$	105,0 M\$	120,0 M\$
Rémunération	Selon les conventions collectives				
Biens et services	4,5 % **	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Énergie	-2,5 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %

* Auquel s'ajoute l'ajustement des tarifications fiscales pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles

** Indexation et ajout de services

Facteurs globaux à court terme pouvant affecter les décisions

Bien que les hypothèses sous-jacentes aux prévisions budgétaires soient soigneusement étudiées, il n'en demeure pas moins que certains événements, hors du contrôle de la Ville, peuvent modifier les projections, entre autres :

- l'augmentation des taux d'intérêt supérieure à ce qui est prévu actuellement
- la croissance des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions)
- l'augmentation du prix des ressources
- les écarts liés à l'inflation
- la vigueur économique

Cadre financier et processus budgétaire



NORMES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La Ville de Québec présente son budget de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions).

STRUCTURE FINANCIÈRE

Les données financières de fonctionnement sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale. En ce qui concerne les données financières d'investissement, elles sont consolidées avec les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). À cet effet, il regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du RTC et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

FONDS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La Ville consigne et surveille ses obligations financières par le biais des fonds de fonctionnement et d'investissement.

FONDS DE FONCTIONNEMENT (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)

Le fonds de fonctionnement comprend les revenus et les dépenses annuels associés à la prestation de services municipaux. Une des principales sources de financement de ce fonds provient des taxes municipales.

Les dépenses de fonctionnement sont présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions). Ces dépenses comprennent généralement la rémunération, les avantages sociaux, les services professionnels et techniques, la formation, la location et la réparation d'immeubles, de machinerie, de véhicules et d'équipements, les dépenses en énergie et fournitures diverses, les contributions et subventions afférentes à différents programmes, les télécommunications et les dépenses courantes relatives au financement des immobilisations.

En présence de surplus, ils sont d'abord transférés dans l'excédent de fonctionnement non affecté. Le conseil municipal décide ensuite de l'affectation de cet excédent. Le cas échéant, un déficit pourrait être couvert à l'aide de cet excédent.

FONDS D'INVESTISSEMENT (BUDGET D'INVESTISSEMENT)

Le fonds d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Ces dépenses ont une durée de vie utile de plus d'un an et mènent à l'acquisition, à l'agrandissement ou à l'amélioration de la durée de vie utile normale d'une immobilisation. De nombreux projets d'immobilisations s'étendent sur plusieurs années.

Tous les projets, de même que leur mode de financement, figurent au programme des immobilisations adopté annuellement par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. La portion courante du financement de ces immobilisations figure dans les dépenses de financement du fonds de fonctionnement.

Par ailleurs, le fonds d'investissement comprend également les prêts aux organismes, les placements à long terme et les propriétés destinées à la revente.

CADRE FINANCIER ET POLITIQUES FINANCIÈRES



La Ville de Québec accorde une importance primordiale à la gestion financière des fonds publics. Pour gérer adéquatement les finances municipales, une approche méthodique de planification et de prise de décisions est requise. Le cadre financier a fait l'objet d'une mise à jour en 2023.

Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Respecter l'encadrement légal
- Intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec la Stratégie de développement durable
- Maintenir l'équilibre budgétaire
- Préserver un niveau de taxation approprié
- Assurer le financement de services municipaux de qualité
- Contrôler l'endettement
- Adopter les meilleures pratiques en matière de gestion durable des actifs
- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Mettre en application les politiques financières et en assurer le suivi

Champ d'application

Le cadre financier s'applique à l'ensemble des employés des unités administratives et aux élus formant les instances décisionnelles de la Ville.

Les politiques financières encadrent la gestion financière de la Ville. Elles font l'objet d'un processus d'amélioration continue en termes de rigueur, de transparence et de performance. Elles contribuent aux conditions de succès du maintien de la notation de crédit de haute qualité de la Ville. Elles permettent également de se prémunir contre les effets des cycles économiques et leurs répercussions conjoncturelles sur l'équilibre budgétaire et le maintien des services publics.

Le cadre financier prend également en compte le contexte juridique spécifique à la Ville, notamment en ce qui a trait à la nature des dépenses, soit d'agglomération, mixte ou de proximité.

Le cadre financier regroupe les politiques suivantes :

- La gestion des revenus
- La gestion des dépenses
- L'équilibre budgétaire
- La gestion de la dette
- La gestion durable des actifs
- La gestion de l'excédent accumulé
- La gestion des liquidités

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent certaines balises essentielles à l'atteinte des objectifs fixés au cadre financier et à l'application de bonnes pratiques de gestion.

Tableau 5 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	Encadrer la planification financière afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire	Budget annuel équilibré	Prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses
CADRE FINANCIER PLURIANNUEL	Planification financière à moyen et à long terme	Effectuer une projection pluriannuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement	Mise à jour annuelle de la projection
DETTE NETTE CONSOLIDÉE	Solde de la dette nette consolidée ⁴ par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés ⁴	Limiter l'endettement	≤ 70,0 % en 2032
REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS			
SERVICE DE LA DETTE NETTE	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux revenus de fonctionnement	Mesurer l'ampleur des remboursements annuels de la Ville	
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		Un ratio inférieur à la limite autorisée dégage de la latitude pour la réalisation de nouveaux services aux citoyens	≤ 10,0 % en 2032
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mode de financement employé qui vise à établir et à maintenir une réserve pour infrastructures qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ Cible : 300 M\$
PAIEMENTS COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette en payant comptant des immobilisations	⇒ Maintien du niveau ⇒ 157,7 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ Maintien du niveau ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
RÉMUNÉRATION GLOBALE	Rémunération globale (rémunération et charges de l'employeur) de la Ville par rapport aux dépenses de fonctionnement	Maintenir le ratio de la rémunération globale à un niveau optimal pour la Ville	≤ 40 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CONTINGENT	Poste budgétaire aux dépenses de fonctionnement	Pourvoir à des dépenses imprévues	0,5 % du budget de fonctionnement des unités administratives
LIQUIDITÉS	Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements de portefeuille excluant la réserve financière de l'ex-Québec	Assurer une flexibilité financière à la Ville	≥ 20 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			

⁴ Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

POLITIQUES FINANCIÈRES

Les politiques énoncent des pratiques de gestion financière pour l'ensemble des activités de la Ville. Elles servent de guide à la prise de décisions pour les instances décisionnelles de la Ville, incluant les unités administratives, ainsi que pour l'ensemble des employés.

Ces politiques sont évolutives afin de tenir compte, notamment, des modifications au cadre légal, aux obligations administratives et financières et à l'adoption des meilleures pratiques de gestion. Chaque politique comprend des objectifs spécifiques, qui sont supportés par des pratiques de gestion rigoureuses, responsables et durables. Ces pratiques servent de guide à l'administration municipale.

POLITIQUE DE GESTION DES REVENUS

La Politique de gestion des revenus vise à encadrer l'ensemble des revenus de la Ville, notamment les taxes et les tarifications fiscales, les droits sur mutations immobilières et les revenus de biens et de services rendus.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Guider les autorités de la Ville dans le choix des sources de financement requises pour s'acquitter des obligations et s'assurer de la solidité financière de la Ville
- Faciliter l'identification de sources de revenus stables, suffisantes et diversifiées
- Favoriser des sources de financement qui permettent le respect du principe d'équité et l'atteinte des objectifs de développement durable que s'est fixé la Ville
- Assurer la pertinence, la transparence et la diffusion de l'information financière

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- La Ville identifie des sources de revenus suffisantes et stables
- La Ville identifie des sources de revenus diversifiées et adaptées aux services aux citoyens
- La Ville identifie des sources de revenus équitables, notamment en recourant à l'écofiscalité
- La Ville effectue la perception des revenus selon les bonnes pratiques reconnues
- La Ville mesure ses résultats en termes de gestion des revenus

POLITIQUE DE GESTION DES DÉPENSES

La Politique de gestion des dépenses vise à encadrer l'ensemble des dépenses de la Ville à l'exception des dépenses associées au service de la dette.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Assurer la transparence et la diffusion de l'information dans la gestion des ressources financières
- Encadrer les actions des employés de la Ville en lien avec l'utilisation des ressources financières
- Minimiser les risques financiers pour la Ville
- Établir les principes directeurs dans l'administration et le contrôle des ressources financières afin de s'assurer que la Ville applique les meilleures pratiques de gestion
- Favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable que s'est fixé la Ville

Les pratiques de gestion couvrent les principaux postes de dépenses, soit la main-d'œuvre et les biens et services.

POLITIQUE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La Politique de l'équilibre budgétaire vise à encadrer la planification financière de la Ville afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire. Elle est complémentaire aux politiques de gestion des revenus et de gestion des dépenses.

Étant donné les besoins en matière de ressources humaines, matérielles et financières, la Ville se donne un cadre et des pratiques de gestion afin de s'assurer de respecter la loi en matière d'équilibre budgétaire.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Orienter les décisions de l'Administration en matière de planification financière
- Anticiper les déficits budgétaires
- Optimiser l'affectation des fonds de la Ville
- Minimiser les risques financiers pour la Ville
- Assurer l'équité intergénérationnelle du fardeau fiscal et de l'endettement
- Favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable que s'est fixé la Ville

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Budget annuel de fonctionnement
- Planification financière à moyen et à long terme
- Suivi budgétaire

POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La Politique de gestion de la dette s'applique à la dette nette à la charge de la Ville, soit l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers.

La Ville réalise annuellement d'importants investissements afin d'offrir des services municipaux de qualité et de maintenir des équipements et des infrastructures publiques en bon état, et ce, en conformité avec la Politique de gestion durable des actifs. Pour financer les investissements, la Ville a principalement recours à des :

- Paiements comptant sur immobilisations
- Excédents accumulés, incluant des réserves financières
- Financements à la charge de tiers
- Emprunts

Pour limiter l'endettement découlant des emprunts, la Ville définit des balises qui s'inspirent des meilleures pratiques en gestion financière.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Définir une stratégie pour le financement des investissements en conformité avec la Politique de gestion durable des actifs
- Respecter l'encadrement légal prévu à la charte de la Ville et aux lois applicables
- Avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements
- Déterminer les balises pour respecter la capacité d'endettement de la Ville
- Respecter l'équité intergénérationnelle en maintenant un équilibre entre la capacité de payer des citoyens et les services offerts
- Maintenir, voire améliorer, la notation de crédit de la Ville

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Maintenir une notation de crédit de haute qualité
- Établir des balises permettant de mesurer et de contrôler le niveau d'endettement
- Gérer la dette avec prudence
- Déterminer les stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt
- Établir des directives opérationnelles de gestion de la dette

POLITIQUE DE GESTION DURABLE DES ACTIFS

La Politique de gestion durable des actifs vise à s'assurer que les actifs de la Ville :

- Répondent aux besoins actuels et futurs des citoyens
- Soient en bon état pour fournir des services durables et sécuritaires à la population
- Respectent la capacité de payer des contribuables

La politique s'applique à tous les actifs municipaux, notamment les infrastructures comme les usines et ouvrages en traitement des eaux, les conduites des réseaux d'aqueduc et d'égout, le complexe de valorisation énergétique, le centre de biométhanisation, les chemins, les rues, les trottoirs, les ouvrages d'art, les systèmes d'éclairage et les signaux lumineux, les parcs et les terrains de jeux. Elle s'applique également, sans s'y limiter, aux bâtiments, au parc véhiculaire, aux actifs technologiques ainsi qu'à la machinerie lourde et à l'outillage.

De plus, la Ville reconnaît la contribution des actifs naturels dans la qualité de vie des citoyens. Elle inclut, par exemple, les milieux humides, les falaises et la foresterie urbaine dans les inventaires et les pratiques de gestion des actifs.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Énoncer les grands principes qui guideront les intervenants dans la gestion des actifs municipaux
- Assurer la pérennité des actifs de la Ville et préserver le patrimoine
- Assurer la cohésion entre la politique et les objectifs de la Stratégie de développement durable de la Ville
- Définir et mettre en place un comité de gestion des actifs

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Prestation de services aux citoyens
- Développement durable et équité intergénérationnelle
- Responsabilité financière
- Approche globale et innovation
- Rôles et responsabilité du comité de gestion des actifs

POLITIQUE DE GESTION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

La Politique de gestion de l'excédent accumulé s'applique aux composantes de l'excédent accumulé sur lesquelles les instances municipales peuvent exercer un pouvoir décisionnel. Aux fins de cette politique, les composantes sont :

- L'excédent de fonctionnement non affecté
- L'excédent de fonctionnement affecté
- Les réserves financières et les fonds réservés
- Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Certains éléments spécifiques de l'excédent accumulé sont par ailleurs prévus par la loi et sont exclus de la portée de la présente politique.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Définir la nature des sommes à conserver à même l'excédent accumulé afin de permettre à la Ville d'atteindre les objectifs prévus dans le cadre financier
- Chiffrer les seuils minimums à maintenir ou à viser pour certaines composantes
- Définir les conditions d'utilisation des sommes disponibles
- Déterminer les mécanismes de renflouement des excédents

Pour atteindre les objectifs fixés par la politique, la Ville se dote de pratiques de gestion rigoureuses, responsables et durables. Ces pratiques servent de guide à l'administration municipale.

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Excédent de fonctionnement non affecté
- Excédent de fonctionnement affecté
- Réserves financières, notamment la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques
- Fonds réservés
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)
- Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice terminé
- Appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté en cours d'année

POLITIQUE DE GESTION DES LIQUIDITÉS

La Politique de gestion des liquidités consiste à encadrer l'ensemble des opérations associées aux placements des liquidités qui soutiennent les activités de la Ville.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Optimiser le rendement dans le respect des objectifs de diversification des placements et de préservation du capital
- Assurer une saine gestion des risques, notamment pour préserver le capital en favorisant une bonne diversification des placements
- Exercer une vigie des nouveaux produits de placement et des meilleures pratiques
- Favoriser les placements avec des institutions financières ayant des initiatives en responsabilité sociale et environnementale
- Contrôler et évaluer les résultats et la performance financière

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Gérer les liquidités avec prudence
- Établir des stratégies et des balises permettant d'assurer un niveau de liquidité optimal
- Encourager les initiatives en développement durable
- Fixer des directives opérationnelles
- Assurer une utilisation efficiente de l'emprunt temporaire

EXCÉDENT ACCUMULÉ

Les fonds sont gérés en fonction de lois établies, de règles municipales ou du cadre financier et sont intégrés au budget de la Ville. Ils sont composés :

- de l'excédent de fonctionnement affecté
- des réserves financières
- des fonds réservés
- de l'excédent de fonctionnement non affecté

L'excédent de fonctionnement affecté est géré en fonction des règles municipales et de la politique de gestion de l'excédent accumulé. Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même l'excédent de fonctionnement non affecté, en précisant les fins de la création de ces excédents affectés.

Tableau 6 – Excédent de fonctionnement affecté
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2024	Dotation annuelle prévue 2026
Excédent de fonctionnement affecté		
Déneigement	20,0	-
Autoassurance	8,7	-
Prévoyance*	14,0	-
Équilibre budgétaire 2025	25,0	-
Programme décennal d'immobilisations 2025	7,5	-
Programme Rénovation Québec (PRQ)	6,6	-
Viabilité hivernale	4,1	-
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable	2,0	-
Cession autres actifs	0,4	-
Contribution Académie Saint-Louis	1,4	-
Dépôts à neige existants	0,5	-
Protection de la canopée	0,2	-
Autres	0,1	-
Total de l'excédent de fonctionnement affecté	90,5	-

* Au 31 décembre 2025, il est prévu que le fonds de prévoyance se situe à 20,0 M\$

Les réserves financières sont constituées dans le but de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Une réserve est créée par règlement du conseil. Depuis 2023, la Réserve financière pour la pérennité et le développement d'infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques a été créée afin de constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Tableau 7 – Réserves financières
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2024	Dotation annuelle prévue 2026
Réserves financières		
Déficit actuariel ex-Québec	316,8	-
Pérennité et développement des infrastructures et adaptation aux changements climatiques*	45,4	60,0
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements *	6,2	2,5
Paiement de la dette	0,2	50,0
Total réserves financières	368,6	112,5

* La dotation annuelle inclut les revenus en intérêts générés au cours de l'exercice financier

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation est dûment prévue dans des dispositions législatives.

Tableau 8 – Fonds réservés
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2024	Dotation annuelle prévue 2026
Fonds réservés		
Fonds local d'investissement	19,4	-
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7,2	-
Fonds élections	4,4	1,7
Cession d'immeubles industriels	0,7	-
Fonds de parcs et de terrains de jeux	3,6	-
Fonds local de solidarité	0,3	-
Fonds stationnement	0,1	-
Total fonds réservés	35,7	1,7

Tableau 9 – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés
(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2024	Dotation annuelle prévue 2026
Excédent de fonctionnement affecté	90,5	-
Réserves financières	368,6	112,5
Fonds réservés	35,7	1,7
Total de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés	494,8	114,2

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Tableau 10 – Excédent de fonctionnement non affecté

(en millions de dollars)

Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2024	162,5
Redressement aux exercices antérieurs	
Fonds de dépôt relatif au régime d'assurances collectives	9,7
Excédent de fonctionnement non affecté redressé au 31 décembre 2024	
	172,2
Décisions d'affectation prises au cours de l'année 2025	
Renflouement du fonds de prévoyance utilisé en 2024	-6,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la mobilité intégrée	-2,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à la sécurité routière	-3,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au Programme Accès Famille	-1,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au logement social	-25,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à l'acquisition de terrains	-10,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté à des travaux au complexe de valorisation énergétique	-10,0
Création d'un excédent de fonctionnement affecté au régime d'assurances collectives	-9,7
Retours de financements non utilisés sur des projets	11,0
Excédent de fonctionnement projeté pour l'exercice 2025*	1,3
Budget 2026	
Affectation à l'équilibre budgétaire 2026	-35,0
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité au budget d'investissement 2026	-10,0
Total des décisions d'affectations 2025	-99,4
Excédent de fonctionnement non affecté projeté pour 2025	72,8

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

PROCESSUS DE PLANIFICATION ANNUELLE DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le processus budgétaire est destiné à assurer l'exercice d'un contrôle, l'obligation de rendre des comptes et la planification en matière de budget. La préparation du budget annuel, soumis à l'approbation du conseil municipal et du conseil d'agglomération, permet le contrôle démocratique des dépenses.

À la suite de son adoption, le budget peut être modifié par l'administration municipale par le biais de virements de fonds ou de crédits déjà votés. Par ailleurs, le conseil municipal peut modifier le budget global de la Ville, après son adoption, pour tenir compte de revenus supplémentaires (dons ou subventions) dont le versement est assuré. Il peut aussi préparer un budget supplémentaire pour combler un déficit. Une résolution par laquelle le conseil modifie le budget doit être transmise au MAMH selon les règles prescrites à cet effet. Également, le conseil doit adopter, avec un budget supplémentaire, un règlement imposant une taxe spéciale.

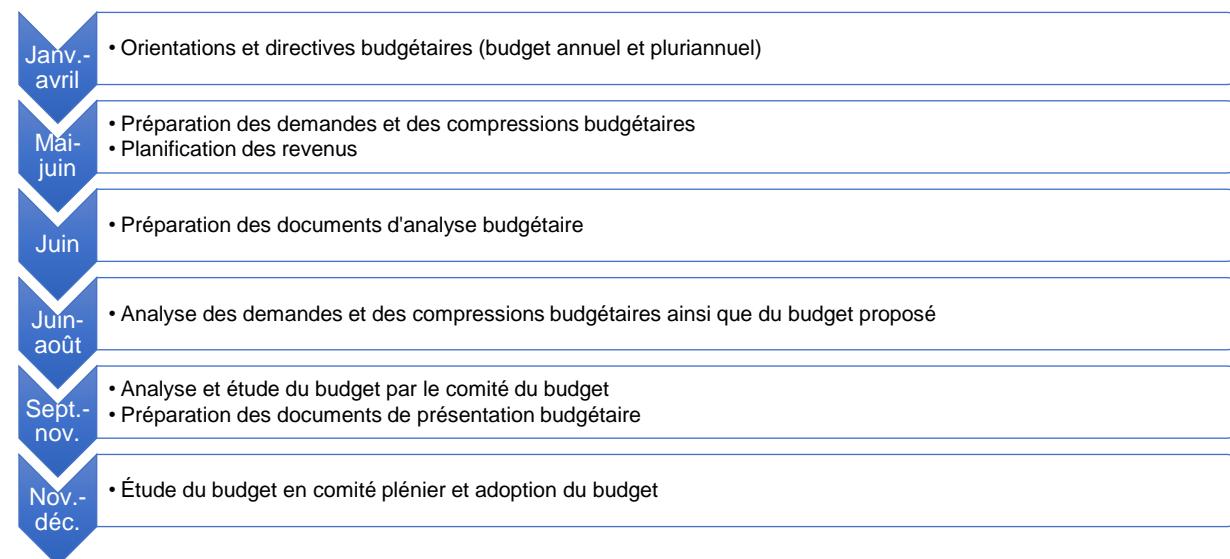
Le budget comprend les revenus et les dépenses prévus pour l'année à venir. En tant qu'outil de planification, le budget permet à la Ville d'analyser les conséquences de ses programmes, de ses politiques et de ses plans d'action en termes de revenus et de dépenses ainsi que les liens existants entre eux.

Figure 1 – Planification budgétaire stratégique



De manière séquentielle, le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

Figure 2 – Calendrier du budget de fonctionnement



PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

L'élaboration du programme d'immobilisations⁵ passe, dans un premier temps, par l'évaluation de l'état des immobilisations de la Ville, soit leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité.

À cet effet, chacune des unités administratives évalue d'abord l'investissement nécessaire afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état. Par la suite, le programme d'immobilisations inclut les nouvelles infrastructures nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins. Enfin, des orientations de travail sont transmises aux unités administratives, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles, afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissement.

Une analyse exhaustive de l'ensemble des projets d'investissement est effectuée, dans le respect des enveloppes budgétaires accordées et de la capacité de réalisation des travaux d'investissement.

Ce processus d'évaluation et de planification est rigoureux. Il vise à répondre aux besoins et à éviter un sous-investissement dans les infrastructures.

PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Afin d'assurer un suivi optimal de la réalisation des travaux d'investissement, les projets du programme d'immobilisations sont sous la responsabilité de l'unité administrative qui évalue le besoin d'investissement.

PRIORITÉS

Un des premiers objectifs de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures. Elle souhaite également améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'investissement.

Figure 3 – Priorités du Programme décennal d'immobilisations



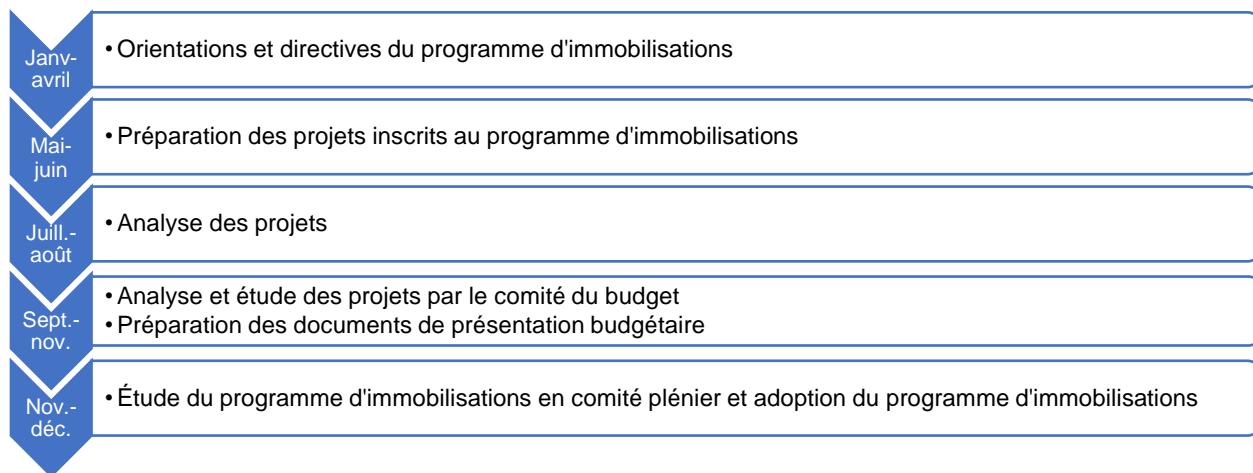
Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au programme d'immobilisations sont :

- La mise à l'étude, le niveau de préparation et d'analyse du projet
- L'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures. La séquence des travaux à effectuer est établie selon des analyses, notamment basées sur l'indice de vétusté des infrastructures
- L'achèvement des projets déjà amorcés
- Les répercussions des projets sur les services à la population et sa sécurité
- La disponibilité de financement externe
- Les nouveaux projets qui s'inscrivent dans le cadre de programmes, de politiques et de plans d'action établis par la Ville

⁵ Excluant les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

Figure 4 – Calendrier du Programme décennal d'immobilisations



IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au programme d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion du capital et les intérêts sont remboursés annuellement et sont incorporés dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

➤ Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour les changements climatiques

Le paiement comptant d'immobilisations est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. Une réserve d'infrastructures pour les changements climatiques a été mise en place en 2023. Celle-ci vise à constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement

➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.

Budget selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public



PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Cette section présente, en premier lieu, le rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire avec les revenus et les dépenses non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Par la suite, les prévisions budgétaires sont présentées sur une base consolidée, conformément aux NCSP, selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Elles regroupent les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les ajustements requis afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- l'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues
- l'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille
- l'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville
- l'ajout des charges autofinancées

Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et les partenariats sont éliminées.

Tableau 11 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP
 (en millions de dollars)

	(2)	Budget de l'Administration municipale ⁽¹⁾				
		2022	2023	2024	2025	2026
Revenus sur base budgétaire	(2)	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4	2 098,0
<i>Éléments de conciliation</i>						
Affectations fiscales		(78,5)	(91,0)	(87,0)	(78,8)	(127,2)
Revenus relatifs aux charges autofinancées		21,6	20,9	27,5	18,8	19,0
Revenus de placements de portefeuille		11,0	10,8	17,8	13,8	19,6
Apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues		33,6	12,1	13,1	8,8	10,2
Revenus d'investissement de sources externes		431,8	556,8	301,7	259,5	292,6
Revenus conformément aux NCSP	(3)	2 075,3	2 281,8	2 177,2	2 237,5	2 312,2
Dépenses de fonctionnement sur base budgétaire	(2)	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4	2 098,0
<i>Éléments de conciliation</i>						
Affectations fiscales		(419,3)	(443,1)	(460,6)	(450,8)	(485,1)
Charges autofinancées		24,8	25,0	28,0	24,0	19,8
Frais de gestion de placements de portefeuille		0,9	0,9	1,2	1,6	1,6
Amortissement des immobilisations	(4)	268,4	259,9	275,1	310,1	311,4
Dépenses de fonctionnement attribuables aux investissements		81,1	158,2	145,7	150,7	189,8
Charges conformément aux NCSP	(5)	1 611,7	1 773,1	1 893,5	2 051,0	2 135,5
Excédent (déficit) sur base budgétaire		-	-	-	-	-
Excédent (déficit) conformément aux NCSP		463,6	508,7	283,7	186,5	176,7

1. L'Administration municipale comprend les compétences d'agglomération et de nature locale

2. Revenus et dépenses présentés dans le budget de la Ville voté au conseil de ville et au conseil d'agglomération

3. Revenus de l'Administration municipale au rapport financier (page S12, ligne 22, colonne Budget Administration municipale)

4. Amortissement des immobilisations de l'Administration municipale au rapport financier (page S12, ligne 33, colonne Budget Administration municipale)

5. Charges de l'Administration municipale au rapport financier (page S12, ligne 34, colonne Budget Administration municipale). Les charges comprennent l'amortissement des immobilisations

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026 (en millions de dollars)

Non audité	Budget 2025		Budget 2026				
	Budget NCSP² consolidé	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹	Ajustements NCSP² consolidé	Budget NCSP² consolidé
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1 379,1	3,9	1 419,9		1 422,3		1 422,3
Compensations tenant lieu de taxes	140,2		140,7		138,9		138,9
Quotes-parts	56,7	945,2		184,9	50,7		50,7
Transferts	250,8	92,7	88,1	69,8	245,9	11,8	257,7
Services rendus	201,2	55,6	38,3	98,8	192,6	9,2	201,8
Imposition de droits	58,4	0,2	71,2		71,4		71,4
Amendes et pénalités	24,8	11,5	14,2		25,7		25,7
Revenus de placements de portefeuille	13,8		0,4		0,4	19,6	20,0
Autres revenus d'intérêts	34,2	8,7	15,5	1,5	25,7		25,7
Autres revenus	20,8	5,1	20,6	7,5	28,7	(2,0)	26,7
Effet net des opérations de restructuration	2 180,0	1 122,9	1 808,9	362,5	2 202,3	38,6	2 240,9
Investissement							
Taxes							
Quotes-parts							
Transferts	331,9	115,4	40,3	100,5	346,2		346,2
Imposition de droits	1,9	0,6	1,2		1,8		1,8
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	8,8					10,2	10,2
Autres	7,2	63,7	4,9		6,3		6,3
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	349,8	179,7	46,4	100,5	354,3	10,2	364,5
	2 529,8	1 302,6	1 855,3	463,0	2 556,6	48,8	2 605,4
Charges							
Administration générale	190,7	83,8	167,3	40,6	175,8	12,2	188,0
Sécurité publique	332,3	299,1	294,7		327,2	21,6	348,8
Transport	704,9	260,3	424,5	294,3	586,0	162,2	748,2
Hygiène du milieu	403,9	158,1	285,7		304,9	117,1	422,0
Santé et bien-être	88,4	47,2	56,3	5,7	60,0	5,8	65,8
Aménagement, urbanisme et développement	167,9	98,2	177,1		183,9	13,9	197,8
Loisirs et culture	272,0	51,9	213,2		217,4	61,2	278,6
Réseau d'électricité							
Frais de financement	91,5	31,7	48,1	14,5	94,3		94,3
Effet net des opérations de restructuration	2 251,6	1 030,3	1 666,9	355,1	1 949,5	394,0	2 343,5
Excédent (déficit) de l'exercice	278,2	272,3	188,4	107,9	607,1	(345,2)	261,9

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et les partenariats

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026 (en millions de dollars)

Non audité	Budget 2025		Budget 2026		Total consolidé¹	Ajustements NCSP² consolidé	Budget NCSP² consolidé
	Budget NCSP² consolidé	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats			
Excédent (déficit) de l'exercice	278,2	272,3	188,4	107,9	607,1	(345,2)	261,9
Moins : revenus d'investissement	(349,8)	(179,7)	(46,4)	(100,5)	(354,3)	(10,2)	(364,5)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(71,6)	92,6	142,0	7,4	252,8	(355,4)	(102,6)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Amortissements	368,7					372,5	372,5
Produit de cession	0,5	0,2	0,3		0,5		0,5
(Gain) perte sur cession							
Réduction de valeur / Reclassement	369,2	0,2	0,3		0,5	372,5	373,0
Propriétés destinées à la vente							
Coût des propriétés vendues							
Réduction de valeur / Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux							
Remboursement ou produit de cession							
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	89,5	61,7	48,9		100,8		100,8
Remboursement de la dette à long terme	(206,4)	(67,8)	(139,6)	(16,8)	(224,2)	(224,2)	(224,2)
	(116,9)	(6,1)	(90,7)	(16,8)	(123,4)		(123,4)
Affectations							
Activités d'investissement	(152,5)	(62,0)	(100,3)	(4,8)	(167,1)	(167,1)	(167,1)
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	3,0						
Excédent de fonctionnement affecté	27,2	12,5	36,6	16,7	65,8		65,8
Réserves financières et fonds réservés	(61,7)	(40,9)	16,3	(2,5)	(28,1)	(17,1)	(45,2)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3,3	3,7	(4,2)		(0,5)		(0,5)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs							
	(180,7)	(86,7)	(51,6)	9,4	(129,9)	(17,1)	(147,0)
	71,6	(92,6)	(142,0)	(7,4)	(252,8)	355,4	102,6
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-	-	-	-	-

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et les partenariats

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public

Budget de fonctionnement 2026



Budget annuel de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes. Il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement de ces services provient des taxes municipales et des compensations tenant lieu de taxes.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la Ville prévoit au budget 2026 des revenus au moins égaux aux dépenses.

Le budget 2026 totalise 2 098,0 M\$, soit une hausse de 82,6 M\$ (4,1 %) par rapport au précédent budget.

SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

Tableau 12 – Sommaire des prévisions budgétaires
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024		2025	2026	2026-2025	
REVENUS							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 522,5	1 522,5	1 564,5	42,0	2,8 %
Quotes-parts	43,8	50,0	45,3	56,7	50,7	-6,0	-10,6 %
Transferts	87,2	128,0	139,4	134,1	120,7	-13,4	-10,0 %
Services rendus	84,8	92,0	86,8	88,9	94,0	5,1	5,7 %
Imposition de droits	66,3	97,0	82,4	58,3	71,2	12,9	22,1 %
Amendes et pénalités	20,3	19,3	24,8	24,8	25,7	0,9	3,6 %
Intérêts	49,1	42,1	31,8	33,0	23,9	-9,1	-27,6 %
Autres revenus	14,0	30,1	29,6	18,8	20,6	1,8	9,6 %
Affectations	87,5	91,9	77,9	78,3	126,7	48,4	61,8 %
Total revenus	1 817,3	1 981,5	2 040,5	2 015,4	2 098,0	82,6	4,1 %
DÉPENSES							
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	84,1	93,1	101,3	104,5	101,0	-3,5	-3,3 %
Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	238,6	245,8	270,5	24,7	10,0 %
Services de proximité	369,6	377,9	333,8	323,2	319,2	-4,0	-1,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	290,6	278,9	298,4	19,5	7,0 %
Infrastructures durables	203,2	211,8	289,4	286,5	297,4	10,9	3,8 %
Total dépenses des unités administratives	1 100,1	1 162,5	1 253,7	1 238,9	1 286,5	47,6	3,8 %
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	-4,3	-18,4	0,3	6,1	5,7	-0,4	-6,6 %
Contributions aux organismes	152,2	164,1	187,7	187,8	199,8	12,0	6,4 %
Autres frais	39,6	49,9	60,9	68,2	55,2	-13,0	-19,0 %
Total des autres dépenses	187,5	195,6	248,9	262,1	260,7	-1,4	-0,5 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	306,4	319,0	308,9	311,7	327,8	16,1	5,2 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	163,5	177,7	182,7	157,7	163,0	5,3	3,4 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	60,0	15,0	33,3 %
Total dépenses de financement	485,3	526,7	536,6	514,4	550,8	36,4	7,1 %
Total des dépenses	1 772,9	1 884,8	2 039,2	2 015,4	2 098,0	82,6	4,1 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
	44,4	96,7	1,3	-	-	-	-
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	21,9	14,2	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Dépenses	20,1	12,6	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Écart des revenus sur les dépenses	1,8	1,6	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	46,2	98,3	1,3	-	-	-	-

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Revenus

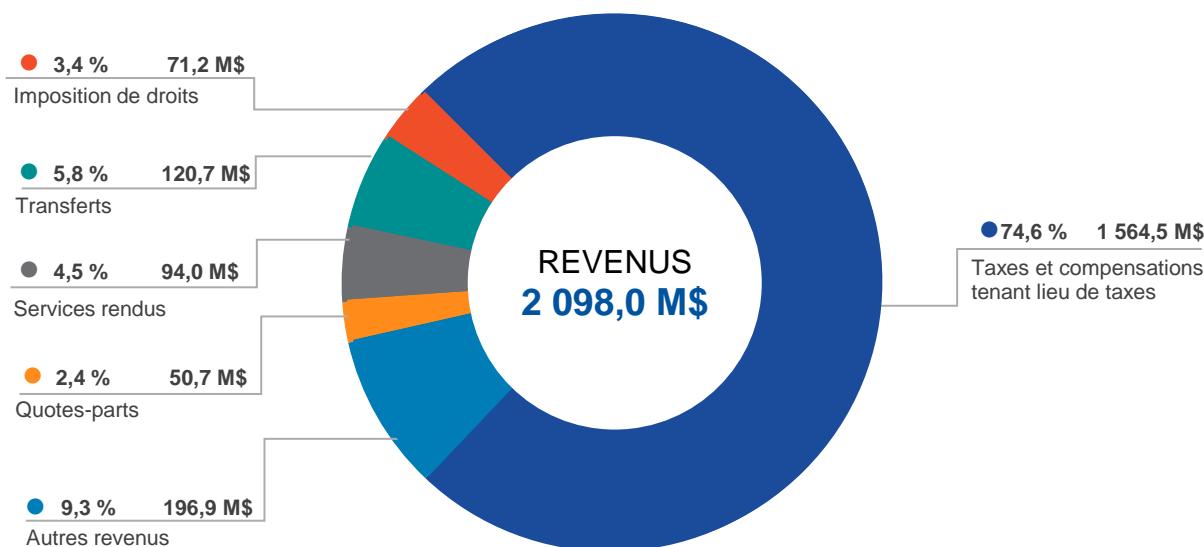


SOMMAIRE DES REVENUS

Les revenus prévus en 2026 s'élèvent à 2 098,0 M\$, en hausse de 82,6 M\$ (4,1 %) par rapport au précédent budget.

Graphique 1 – Provenance des revenus

(en millions de dollars)



Les revenus prévus par la Ville émanent des taxes et des compensations associées aux immeubles dans une proportion de 74,6 %. Les transferts provenant des autres paliers de gouvernement comptent pour 5,8 % des recettes alors que 4,5 % des revenus découlent des services rendus aux citoyens. L'imposition de droits, principalement les droits sur mutations immobilières, représente 3,4 % des revenus. Les revenus provenant des autres villes formant l'agglomération de Québec à titre de contribution aux dépenses d'agglomération comptent pour 2,4 %. Les autres revenus, qui représentent 9,3 % des recettes, proviennent principalement de l'émission de permis, des amendes et pénalités, des revenus d'intérêts, de la cession d'actifs municipaux et des affectations.



Tableau 13 – Revenus
(en millions de dollars)

REVENUS	Réel			Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023	2024	2025		2025	2026	
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 522,5	1 522,5	1 564,5	42,0	2,8 %
Quotes-parts	43,8	50,0	45,3	56,7	50,7	-6,0	-10,6 %
Transferts	87,2	128,0	139,4	134,1	120,7	-13,4	-10,0 %
Services rendus	84,8	92,0	86,8	88,9	94,0	5,1	5,7 %
Imposition de droits	66,3	97,0	82,4	58,3	71,2	12,9	22,1 %
Amendes et pénalités	20,3	19,3	24,8	24,8	25,7	0,9	3,6 %
Intérêts	49,1	42,1	31,8	33,0	23,9	-9,1	-27,6 %
Autres revenus	14,0	30,1	29,6	18,8	20,6	1,8	9,6 %
Affectations	87,5	91,9	77,9	78,3	126,7	48,4	61,8 %
Total revenus	1 817,3	1 981,5	2 040,5	2 015,4	2 098,0	82,6	4,1 %

*Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont en hausse de 42,0 M\$ par rapport à 2025. Ce montant comprend principalement les éléments suivants :

- l'indexation des taux de taxes représente 28,3 M\$. Elle a été limitée à 2,0 %, équivalente à l'inflation observée, calculée en fonction de la variation annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour la RMR de Québec du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025
- les ajouts au rôle d'évaluation foncière des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles pour 18,5 M\$
- l'ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles pour un montant de 12,0 M\$ afin de se rapprocher du coût réel des services
- la modification du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis passant de trois à quatre fois le taux de base pour un montant de 5,7 M\$
- la diminution des compensations tenant lieu de taxes versées par le gouvernement du Québec pour un montant de -3,7 M\$ à la suite du dépôt de rôle 2025-2027
- le coût des crédits de taxe visant à accélérer la construction de logements pour un montant de -1,6 M\$

Par ailleurs, il est requis d'apporter les ajustements suivants :

- une diminution de taxes de -23,2 M\$ en raison de la fin de la taxation pour le financement du déficit actuariel de l'ancienne ville de Québec
- l'ajustement de la taxe foncière de 5,4 M\$ découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes de retraités au sens de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (retraités Loi 15). Cet ajustement découle du jugement portant sur la constitutionnalité de cette loi

PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES MUNICIPALITÉS

À l'automne 2023, un nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été conclu. Cette entente prend la forme d'une déclaration de réciprocité basée sur des engagements visant l'atteinte d'objectifs communs. Elle incorpore le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ). En 2026, cela représentera 43,0 M\$ sur un total de 134,5 M\$ découlant de ce partenariat.

Tableau 14 – Mesures du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités
(en millions de dollars)

Mesures du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	40,3	43,0	50,2	52,5	58,4	63,3
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6
Fonds régions et ruralité	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Remboursement à 50 % de la TVQ payée	45,5	46,4	47,3	48,2	49,2	50,2
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles publics	20,2	15,6	16,5	17,9	19,4	20,7
Subvention à la capitale nationale	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8
Total	135,5	134,5	143,5	148,1	156,5	163,7

REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA TVQ

Alors que le gouvernement du Canada rembourse aux municipalités 100 % de la TPS, le gouvernement du Québec ne rembourse que 50 % de la TVQ payée par la Ville sur ses dépenses.

Pour la Ville, c'est donc 45,5 M\$ en dépenses de fonctionnement et d'investissement qui sont consacrées annuellement à payer des taxes au gouvernement du Québec plutôt qu'à dispenser des services aux citoyens.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES VERSÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les immeubles qui sont la propriété du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et des réseaux de la santé et de l'éducation sont exempts de toutes taxes municipales. Ces propriétaires versent par ailleurs des compensations tenant lieu de taxes.

Le gouvernement du Canada verse des compensations qui sont équivalentes à la taxation non résidentielle. Le gouvernement du Québec et les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation, pour leur part, versent des compensations en appliquant le taux global de taxation (TGT), qui représente environ le tiers du taux de taxe des immeubles non résidentiels.

Si les compensations versées par le gouvernement du Québec et les réseaux de la santé et de l'éducation étaient établies en fonction des taux des taxes applicables aux immeubles non résidentiels, comme c'est le cas pour le gouvernement du Canada, la Ville de Québec percevrait 180,3 M\$ de revenus supplémentaires pour l'année 2026.

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taxes municipales provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

BUDGET

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes prévus en 2026 atteignent 1 564,5 M\$, soit une variation de 42,0 M\$ (2,8 %) par rapport au budget 2025. Ces revenus sont essentiellement liés à la valeur foncière des immeubles.

Tableau 15 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2023	2024	Projeté* 2025	Budget		Écart 2026-2025	
				2025	2026	2026-2025	
Taxes et tarifications							
Taxes foncières générales	1 039,6	1 069,6	1 120,7	1 120,7	1 145,5	24,8	2,2 %
Gestion eau potable et eaux usées	122,1	138,9	147,3	147,3	158,2	10,9	7,4 %
Gestion des matières résiduelles	73,9	81,7	86,4	86,4	93,3	6,9	8,0 %
Compensations tenant lieu de taxes							
Gouv. du Québec et ses entreprises	96,5	107,3	111,0	111,0	109,1	-1,9	-1,7 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	23,3	22,6	26,4	26,4	26,9	0,5	1,9 %
Autres sources de revenus							
Taxe sur l'immatriculation	-	-	18,8	18,8	19,2	0,4	2,1 %
Centres d'urgence 9-1-1	3,1	3,8	3,7	3,7	3,9	0,2	5,4 %
Autres revenus	5,8	7,2	8,2	8,2	8,4	0,2	2,4 %
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 364,3	1 431,1	1 522,5	1 522,5	1 564,5	42,0	2,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 28,3 Indexation des taux de taxes à 2,0 %	Indexation de la taxe foncière générale et des tarifications à 2,0 %, basée sur la variation annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec, du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025
↑ 18,5 Ajouts au rôle	Nouvelles constructions et rénovations des immeubles existants
↑ 12,0 Ajustement des tarifications fiscales	Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services
↑ 5,7 Taux de taxe des terrains vagues desservis	Modification du taux de taxe pour la catégorie des terrains vagues desservis, passant de trois à quatre fois le taux de base
↑ 5,4 Ajustement relatif au rétablissement de l'indexation des rentes des retraités Loi 15	Ajustement du taux de la taxe foncière générale découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15
↑ 0,4 Taxe sur immatriculation	Indexation de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade
↑ 0,2 Centres d'urgence 9-1-1	Indexation de la taxe municipale pour le 9-1-1 établie par le gouvernement du Québec
↓ -23,2 Taxe relative au déficit actuariel de l'ancienne ville de Québec	Fin de la taxation pour le financement du déficit actuariel de l'ancienne ville de Québec
↓ -3,7 Compensations tenant lieu de taxes	Diminution des compensations tenant lieu de taxes versées par le gouvernement du Québec à la suite du dépôt de rôle 2025-2027
↓ -1,6 Crédits de taxe	Impact des crédits de taxe visant à accélérer la construction de logements
↑ 42,0 Taxes et compensations tenant lieu de taxes	

VARIATION DES COMPTES DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

En 2026, la variation de 1,9 % du compte de taxes pour la résidence unifamiliale moyenne comprend :

- l'indexation de 2,0 % des taxes
- la réduction de -1,1 % découlant de la fin de la taxe pour les dettes d'anciennes villes, incluant le déficit actuariel de l'ancienne ville de Québec
- l'ajustement de 0,4 % de la taxe foncière relatif au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15
- l'impact de 0,6 % résultant de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services

En 2026, la hausse moyenne des comptes de taxes pour une résidence unifamiliale s'établit à 1,9 %.

En comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) observé au 31 août 2025 s'établit à 2,0 %.

Les taxes sont ajustées afin de tenir compte des facteurs ci-dessous.

Hausse générale des taxes résidentielles à 2,0 % en 2026

En 2026, la hausse des taux de taxe foncière générale et des tarifications fiscales imposée aux propriétaires d'immeubles est établie à 2,0 %, égale à l'inflation observée.

Indice des prix à la consommation (IPC) (1 ^{er} septembre au 31 août)	2023-2024	2024-2025	Variation annuelle (taux d'inflation)
Québec-RMR (indice)*	154,5	157,6	2,0 %

* Indice mensuel, Statistique Canada : calcul arrondi au dixième près, Ville de Québec

Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste, sauf exception, à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la RMR de Québec selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes

La *Loi sur les fusions municipales* de 2002 prévoit que les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des anciens territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

En 2026, toutes les municipalités ayant fait l'objet du regroupement de 2002 auront entièrement remboursé les dettes qu'elles avaient contractées avant les fusions décrétées par le gouvernement du Québec. Pour la première fois depuis la fusion, les taux de taxation sont uniformes pour l'ensemble des propriétaires résidentiels de la Ville.

Les sommes comprises à même la réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne ville de Québec sont jugées suffisantes pour respecter les engagements futurs de la Ville à l'égard de ce déficit, ce qui permet à celle-ci de mettre fin à la taxe spéciale qui le finançait. De plus, les propriétaires de l'ancienne ville de Val-Bélair verront l'extinction de la taxation additionnelle liée au remboursement de la dette.

Ajustement de la taxe foncière générale découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15

Un ajustement au taux de taxe foncière générale représentant 0,4 % est effectué en raison de l'obligation de rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15.

Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles

Pour 2026, les tarifications ont été établies de manière à atteindre :

- 84 % du coût réel des services pour les immeubles résidentiels, représentant une augmentation moyenne de 0,6 % du compte de taxes pour une résidence unifamiliale

Le cadre financier de la Ville prévoit que les tarifications fiscales relatives à l'aqueduc, aux égouts et à la gestion des matières résiduelles fassent l'objet d'une révision régulière afin qu'elles reflètent les dépenses réelles afférentes selon la méthode du coût complet. Cette démarche vise à s'assurer que les tarifications fiscales sont liées aux bénéfices reçus par le propriétaire de l'immeuble.

Une analyse a été effectuée au cours de l'exercice 2025 afin de mettre à jour le coût réel de ces services. Un écart a été constaté entre les tarifications fiscales et le coût réel, ce qui requiert un ajustement à la hausse.

Le tableau suivant représente l'effet combiné de l'indexation et de l'ajustement des tarifications fiscales pour la résidence unifamiliale moyenne :

Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles pour la résidence unifamiliale moyenne (379 000 \$)		
	Tarifications ajustées	
Ratio 2025		
Tarifications par logement pour 2025	550 \$	550 \$
Coût réel des tarifications par logement réévalué pour 2025 ¹	682 \$	
Ratio des tarifications sur le coût réel pour 2025		81 %
Ratio 2026 avant indexation		
Ajustement des tarifications à 84 % du coût	20 \$	20 \$
Tarifications par logement ajustées pour 2026 avant indexation	570 \$	
Ratio des tarifications ajustées sur le coût réel de 2025		84 %
Indexation des tarifications par logement de 2,0 %		
Montant d'indexation (570 \$ x 2,0 %)	11 \$	11 \$
Tarifications par logement pour 2026 (570 \$ + 11 \$)	581 \$	581 \$

1. Coût réel de 661 \$ par logement calculé pour 2024 et indexé pour 2025

VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES

La facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne de 379 000 \$ est de 3 410 \$, en hausse de 62 \$ par rapport à 2025.

Tableau 16 – Variation de la facture de taxes en 2026 de la résidence unifamiliale moyenne⁶ de 379 000 \$⁷

	Moyenne	
Facture de taxes 2025		
Taxe foncière générale	2 761 \$	
Taxe pour les dettes ex-villes	37 \$	
Tarifications	550 \$	
Facture de taxes totale	3 348 \$	
	Moyenne	Variation
Facture de taxes 2025	3 348 \$	
Indexation		
Taxes foncières générales	55 \$	
Tarifications	11 \$	
Total de l'indexation	66 \$	2,0 %
Fin de la taxe pour les dettes ex-villes	-37 \$	
Ajustement relatif au rétablissement de l'indexation des rentes de retraités	13 \$	-0,1 %
Ajustement des tarifications pour l'eau et les matières résiduelles	20 \$	
Facture de taxes 2026	3 410 \$	
Variation totale de la facture de taxes en 2026	62 \$	1,9 %
	Moyenne	
Facture de taxes 2026		
Taxe foncière générale	2 829 \$	
Tarifications	581 \$	
Facture de taxes totale	3 410 \$	

⁶ Incluant condominiums

⁷ Valeur au dépôt du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027

VARIATION DES COMPTES DE TAXES POUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

En 2026, la variation de 1,4 % du compte de taxes non résidentiel moyen comprend :

- l'indexation de 2,0 % des taxes
- la réduction de -2,0 % découlant de la fin de la taxe pour les dettes d'anciennes villes, incluant le déficit actuariel de l'ancienne ville de Québec
- l'ajustement de 0,4 % de la taxe foncière relatif au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15
- l'impact de 1,0 % résultant de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services

En 2026, la hausse moyenne des comptes de taxes pour les immeubles non résidentiels, s'établit à 1,4 %.

En comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) observé au 31 août 2025 est de 2,0 %.

Les taxes sont ajustées afin de tenir compte des facteurs ci-dessous.

Hausse des taxes non résidentielles en fonction de l'inflation

En 2026, la hausse des taux de taxe foncière générale et des tarifications fiscales imposée aux propriétaires d'immeubles est établie à 2,0 %, égale à l'inflation observée au 31 août.

Variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes

La *Loi sur les fusions municipales* de 2002 prévoit que les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des anciens territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

En 2026, toutes les municipalités ayant fait l'objet du regroupement de 2002 auront entièrement remboursé les dettes qu'elles avaient contractées avant les fusions décrétées par le gouvernement du Québec. Pour la première fois depuis la fusion, les taux de taxation sont uniformes pour l'ensemble des propriétaires non résidentiels de la Ville.

Les sommes comprises à même la réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne ville de Québec sont jugées suffisantes pour respecter les engagements futurs de la Ville à l'égard de ce déficit, ce qui permet à celle-ci de mettre fin à la taxe spéciale qui le finançait. De plus, les propriétaires de l'ancienne ville de Val-Bélair verront l'extinction de la taxation additionnelle liée au remboursement de la dette.

Ajustement de la taxe foncière générale découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15

Un ajustement au taux de taxe foncière générale représentant 0,4 % est effectué en raison de l'obligation de rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15.

Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles

Pour 2026, les tarifications ont été ajustées de manière à atteindre :

- 97 % du coût réel pour les immeubles non résidentiels (par rapport à 91 % en 2025), représentant une augmentation moyenne de 1,0 % du compte de taxes

VARIATION DU COMPTE DE TAXES NON RÉSIDENTIEL

En conservant une consommation d'eau et une production de déchets inchangées, l'augmentation du compte de taxes se situe à 1,4 %.

Par ailleurs, les propriétaires d'immeubles non résidentiels, qui sont facturés au volume⁸, peuvent agir sur les montants payés en tarifications fiscales sur l'eau et les matières résiduelles. Ainsi, l'augmentation du compte de taxes pourrait être inférieure à 1,4 % si leur consommation était réduite.



⁸ Certains immeubles sont facturés selon un taux appliqué à la valeur de l'immeuble ou du bâtiment

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération. Ces dépenses assurent la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.

BUDGET

Les revenus de quotes-parts prévus en 2026 atteignent 50,7 M\$, soit une variation de -6,0 M\$ (-10,6 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 17 – Quotes-parts

(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS	Réel			Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023	2024	2025		2025	2026	
L'Ancienne-Lorette	15,9	17,3	15,3	19,3	17,2	-2,1	-10,9 %
Saint-Augustin-de-Desmaures	27,9	32,7	30,0	37,4	33,5	-3,9	-10,4 %
Total quotes-parts	43,8	50,0	45,3	56,7	50,7	-6,0	-10,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -6,0 Quotes-parts	↓ -6,0 Diminution des revenus de quotes-parts à la suite de l'adoption du Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées, R.A.V.Q. 1714
↓ -6,0 Quotes-parts	

En application du *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées*, R.A.V.Q. 1714, les quotes-parts qui seront facturées aux villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures s'élèvent à la somme de 54,2 M\$. Elles doivent inclure un montant de 3,5 M\$ en raison du fait qu'aucune convention de subvention n'a encore été conclue avec le ministre responsable de la Commission de la capitale nationale relativement au versement, pour l'exercice financier 2026, de la contribution financière de 7,0 M\$ prévue à l'entente pour appuyer le rôle joué par la Ville de Québec à titre de capitale nationale, intervenue le 16 janvier 2009. Les articles 13 et 14 du Règlement R.A.V.Q. 1714 prévoient à cet effet que le manque à gagner doit être assumé à 50 % par la Ville de Québec et à 50 % par les deux autres municipalités liées.

Cependant, puisque la Ville estime probable de recevoir la contribution financière d'un montant de 7,0 M\$ (tableau 20 – Transferts), pour l'exercice financier 2026, les revenus de quotes-parts sont budgétés au montant de 50,7 M\$ et tiennent compte de cette prévision.

Par ailleurs, afin de tenir compte du risque que la contribution financière pour l'exercice financier 2026 ne soit pas versée par le gouvernement du Québec, une provision de 3,5 M\$, correspondant à la partie du manque à gagner qui doit être assumé par la Ville de Québec, a néanmoins été inscrite à la section « autres frais » du budget (tableau 48 – Autres frais).

Tableau 18 – Calcul des quotes-parts d'agglomération

	L'Ancienne-Lorette	Saint-Augustin-de-Desmaures	Total
Montant de base établi pour 2025	14,0	27,6	41,6
Variation selon la proportion du potentiel fiscal de la municipalité concernée ¹	-	-	-
Variation selon l'indice des prix à la consommation ²	0,3	0,6	0,9
Variation selon la population ³	0,3	0,2	0,5
Montant de base indexé	14,6	28,4	43,0
Contribution au Réseau de transport de la Capitale	4,4	8,9	13,3
Contribution spéciale pour T.E.C.Q.	0,5	0,9	1,4
Contribution financière du gouvernement du Québec pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale ⁴	-2,3	-4,7	-7,0
Ajustement lié à la contribution financière pour accompagner la Ville de Québec dans son rôle de capitale nationale en vertu des articles 13 et 14 du R.A.V.Q. 1714	1,2	2,3	3,5
Total des quotes-parts d'agglomération après ajustement lié à la contribution financière	18,4	35,8	54,2
Ajustement lié à la contribution financière pour accompagner la Ville de Québec dans son rôle de capitale nationale en vertu des articles 13 et 14 du R.A.V.Q. 1714 ⁵	-1,2	-2,3	-3,5
Total des quotes-parts d'agglomération au budget 2026	17,2	33,5	50,7

1. L'indexation selon la variation de la proportion du potentiel fiscal de la municipalité concernée par rapport à l'exercice financier précédent est applicable à partir de l'exercice financier 2027
2. Variation de 2,0 % selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour la RMR de Québec calculée comme la moyenne des 12 mois allant de septembre 2024 à août 2025 par rapport à la moyenne des 12 mois allant de septembre 2023 à août 2024
3. Variation selon la population calculée en comparant l'estimation de la population pour l'année 2024 avec celle de l'année 2023 à partir des données du tableau des estimations de la population des municipalités du Québec de l'Institut de la statistique du Québec : L'Ancienne-Lorette; 2,1 %, Saint-Augustin-de-Desmaures; 0,7 %
4. Ce montant est inscrit de manière provisoire et est soumis à l'application des articles 13 et 14 du Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées, R.A.V.Q. 1714
5. Ajustement requis advenant le versement de la contribution financière par le gouvernement du Québec à la Ville pour l'exercice financier 2026

Tableau 19 – Variation des quotes-parts

	L'Ancienne-Lorette	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec
Quotes-parts amendées 2025 *	15,3	30,0	848,0
Ajustement équivalent au surplus d'agglomération constaté pour 2024	0,9	1,8	-2,7
Montant établi pour les quotes-parts 2025 *	16,2	31,8	845,3
Quotes-parts 2026	17,2	33,5	894,5
Variation en \$ pour 2026 des quotes-parts	1,0	1,7	49,2
Variation en % pour 2026 des quotes-parts	6,4 %	5,3 %	5,8 %

* Conformément au règlement R.A.V.Q. 1714

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

BUDGET

Les revenus de transferts prévus en 2026 atteignent 120,7 M\$, soit une variation de -13,4 M\$ (-10,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 20 – Transferts

(en millions de dollars)

TRANSFERTS	Réel	Projeté*	Budget	Écart		
	2023		2025	2026	2026-2025	
Partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec	8,6	28,4	40,8	40,3	43,0	2,7 6,7 %
Subventions à titre de capitale nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	14,8 ¹	-1,4 -8,6 %
Contribution au service de la dette	13,9	14,1	13,7	13,9	12,9	-1,0 -7,2 %
Gestion des matières résiduelles	16,4	31,6	29,4	25,0	8,0	-17,0 -68,0 %
Destination Québec cité	25,2	29,1	31,5	31,0	34,2	3,2 10,3 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	- -
Autres	2,1	3,8	3,0	2,9	3,0	0,1 3,4 %
Total transferts	87,2	128,0	139,4	134,1	120,7	-13,4 -10,0 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

1. Les subventions à titre de capitale nationale se détaillent ainsi :

- contribution financière au montant de 7,0 M\$ pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale prévue à l'entente pour appuyer le rôle joué par la Ville de Québec à titre de capitale nationale, signée par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec le 16 janvier 2009
- entente de subvention d'un montant de 7,8 M\$ pour des événements en lien avec son rôle et ses responsabilités en raison de son statut de capitale nationale

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 2,7 Partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec	↑ 2,7 Augmentation du montant pour le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec prévu par la loi
↓ -1,4 Subventions à titre de capitale nationale	↓ -1,4 Perte de la subvention visant à compenser la Ville de Québec pour les pertes encourues lors du transfert de compétences entre l'agglomération et la proximité du parc industriel François-Leclerc à Saint-Augustin-de Desmaures
↓ -1,0 Contribution au service de la dette	↓ -1,0 Diminution des revenus découlant du service de la dette à la charge de tiers
↓ -17,0 Gestion des matières résiduelles	↓ -19,9 Fin des compensations provenant de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables ↑ 2,9 Augmentation provenant de la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
↑ 3,2 Destination Québec cité	↑ 2,3 Augmentation des subventions du ministère du Tourisme, notamment pour l'entente de partenariat régionale et de transformation numérique en tourisme 2025-2027 ↑ 2,3 Augmentation des revenus de la taxe sur l'hébergement, compte tenu du niveau élevé des activités touristiques ↓ -1,4 Diminution de l'utilisation des revenus reportés pour financer les activités
↑ 0,1 Autres	↑ 0,1 Divers éléments
↓ -13,4 Transferts	

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec).

BUDGET

Les revenus de services rendus prévus en 2026 s'élèvent à 94,0 M\$, soit une variation de 5,1 M\$ (5,7 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 21 – Services rendus

(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS	Réel 2023	Projeté* 2025	Budget		Écart 2026-2025	
			2025	2026	2026-2025	
Organismes municipaux	6,2	6,6	6,0	7,0	7,1	0,1 1,4 %
Destination Québec cité	2,4	2,1	2,4	2,6	3,8	1,2 46,2 %
Stationnements	12,9	11,0	12,8	13,9	14,0	0,1 0,7 %
Vente de vapeur	4,7	4,5	5,4	5,1	5,2	0,1 2,0 %
ExpoCité	6,9	8,8	7,5	7,7	7,4	-0,3 -3,9 %
Gestion du Centre Vidéotron	5,4	4,8	5,0	5,2	5,5	0,3 5,8 %
Loisirs et culture	7,8	8,5	8,3	8,1	8,7	0,6 7,4 %
Loyers	2,4	3,3	3,5	3,4	5,1	1,7 50,0 %
Centre de tri	7,3	10,1	-	-	-	-
Centre de biométhanisation	-	2,2	3,6	4,1	3,9	-0,2 -4,9 %
Autres	28,8	30,1	32,3	31,8	33,3	1,5 4,7 %
Total services rendus	84,8	92,0	86,8	88,9	94,0	5,1 5,7 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,1 Organismes municipaux	
↑ 0,1 Divers éléments	
↑ 1,2 Destination Québec cité	
↑ 1,2 Augmentation des revenus provenant d'ententes et de commandites	
↑ 0,1 Stationnements	
↑ 0,5 Augmentation de la tarification des stationnements sur rues de 3,25 \$ à 3,50 \$ l'heure	
↓ -0,4 Ajustement au réel	
↑ 0,1 Vente de vapeur	
↑ 0,1 Indexation des revenus selon les contrats	
↓ -0,3 ExpoCité	
↓ -0,3 Divers éléments	
↑ 0,3 Gestion du Centre Vidéotron	
↑ 0,2 Augmentation du loyer et de la contribution au déficit du Centre Vidéotron selon l'entente	
↑ 0,1 Divers éléments	

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,6 Loisirs et culture	
↑ 0,2 Augmentation des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes. Des dépenses sont constatées en contrepartie	
↑ 0,2 Augmentation des activités du Palais Montcalm. Des dépenses sont constatées en contrepartie	
↑ 0,2 Autres ajustements	
↑ 1,7 Loyers	
↑ 2,0 Nouveaux baux et indexation des loyers des baux existants	
↓ -0,3 Introduction d'une gratuité sur les permis de terrasses pour les commerçants	
↓ -0,2 Centre de biométhanisation	
↑ 1,6 Hausse anticipée des revenus provenant des ventes de gaz naturel renouvelable	
↓ -1,8 Baisse des revenus attendus découlant des ventes de sulfate d'ammonium	
↑ 1,5 Autres	
↑ 1,0 Augmentation des revenus de branchements d'aqueduc et d'égout	
↑ 0,5 Autres ajustements	
↑ 5,1 Services rendus	



IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

BUDGET

Les revenus d'imposition de droits représentent 71,2 M\$ en 2026, soit une variation de 12,9 M\$ (22,1 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 22 – Imposition de droits

(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS	Réel	Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024	2025	2026	2026-2025	
Droits sur mutations immobilières	58,3	85,6	71,0	48,5	61,5	13,0 26,8 %
Licences et permis	8,0	11,4	11,4	9,8	9,7	-0,1 -1,0 %
Total imposition de droits	66,3	97,0	82,4	58,3	71,2	12,9 22,1 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

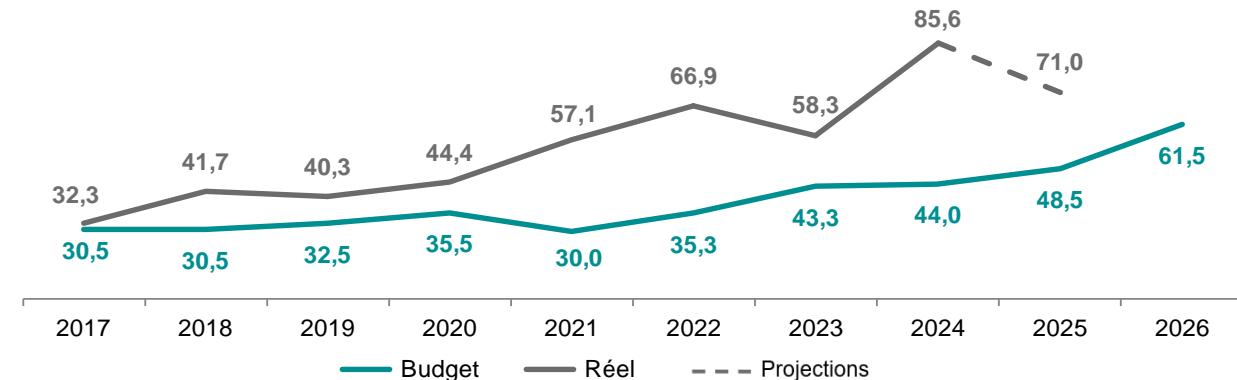
Variations (en M\$)	Justifications
↑ 13,0 Droits sur mutations immobilières	↑ 13,0 Haussé anticipée des revenus provenant des droits sur mutations immobilières
↓ -0,1 Licences et permis	↓ -0,1 Divers éléments
↑ 12,9 Imposition de droits	

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières prévus en 2026 atteignent 61,5 M\$, soit une variation de 13,0 M\$ (26,8 %) par rapport au précédent budget.

Graphique 2 – Droits sur mutations immobilières

(en millions de dollars)



AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités proviennent de l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



BUDGET

Les revenus d'amendes et de pénalités prévus en 2026 atteignent 25,7 M\$, soit une variation de 0,9 M\$ (3,6 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 23 – Amendes et pénalités

(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS	Réel			Budget		Écart	
	2023	2024	Projeté*	2025	2026	2026-2025	
Amendes et pénalités	20,3	19,3	24,8	24,8	25,7	0,9	3,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

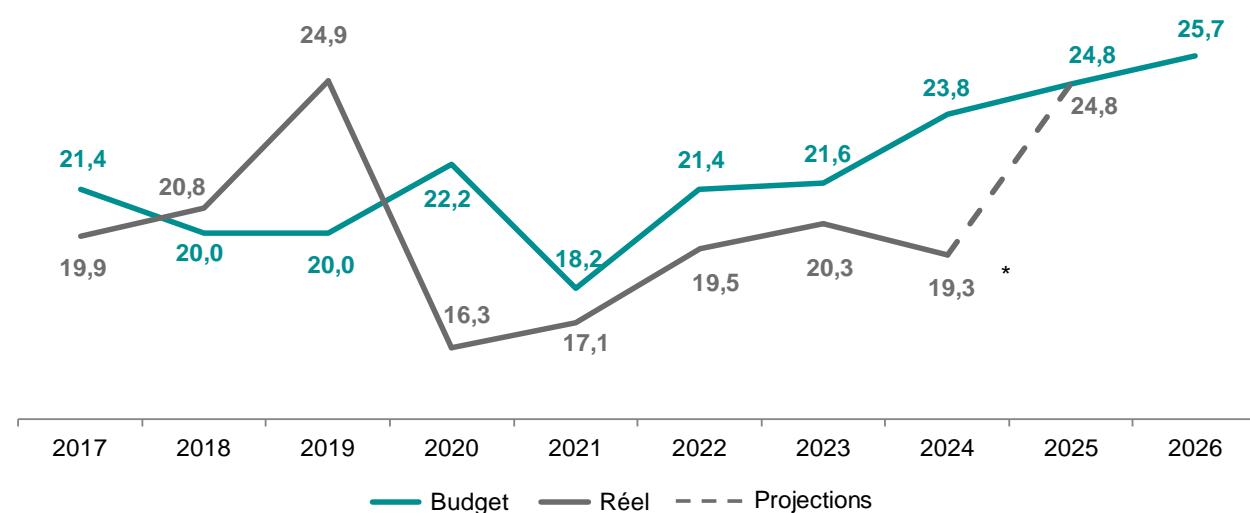
VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

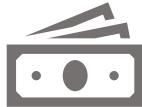
Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,9 Amendes et pénalités	
↑ 0,5 Augmentation du volume des amendes	
↑ 0,4 Hausse de la tarification pour les frais de remorquage équivalent à celui prévu au règlement provincial	
↑ 0,9 Amendes et pénalités	

Graphique 3 – Amendes et pénalités

(en millions de dollars)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

BUDGET

Les revenus d'intérêts prévus en 2026 sont de 23,9 M\$, soit une variation de -9,1 M\$ (-27,6 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 24 – Intérêts

(en millions de dollars)

INTÉRÊTS	Réel			Budget		Écart	
	2023	2024	Projeté*	2025	2026	2026-2025	
Intérêts sur placements	42,8	35,0	24,2	26,2	17,0	-9,2	-35,1 %
Intérêts sur débiteurs	6,3	7,1	7,6	6,8	6,9	0,1	1,5 %
Total intérêts	49,1	42,1	31,8	33,0	23,9	-9,1	-27,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -9,2 Intérêts sur placements	↓ -9,2 Diminution des taux d'intérêt sur les placements
↑ 0,1 Intérêts sur débiteurs	↑ 0,1 Ajustement des revenus d'intérêts sur les sommes dues à la Ville
↓ -9,1 Intérêts	

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement du partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec, de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



BUDGET

Les autres revenus prévus en 2026 s'élèvent à 20,6 M\$, soit une variation de 1,8 M\$ (9,6 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 25 – Autres revenus

(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS	2023	2024	Projeté* 2025	Budget		Écart 2026-2025	
				2025	2026	2026	-2025
Partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec	-	-	13,6	13,6	15,5	1,9	14,0 %
Ventes d'actifs municipaux	10,4	14,3	14,4	4,0	4,0	-	-
Autres revenus	3,6	15,8	1,6	1,2	1,1	-0,1	-8,3 %
Total autres revenus	14,0	30,1	29,6	18,8	20,6	1,8	9,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 1,9 Partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec	↑ 1,9 Revenus provenant du partenariat avec Éco Entreprises Québec pour le financement des services de collecte et de transport des matières recyclables
↓ -0,1 Autres revenus	↓ -0,1 Divers éléments
↑ 1,8 Autres revenus	

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

BUDGET

Les revenus d'affectation prévus en 2026 représentent 126,7 M\$, soit une variation de 48,4 M\$ (61,8 %) par rapport au précédent budget.

Les sommes comprises à même la réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne ville de Québec sont jugées suffisantes pour respecter les engagements futurs de la Ville à l'égard de ce déficit, ce qui permet à celle-ci de mettre fin à la taxe spéciale qui le finançait. Cette taxe est remplacée, dès 2026, par une utilisation des sommes accumulées dans la réserve financière. Ainsi, le montant de l'appropriation pour l'année 2026 s'élève à 18,0 M\$, ce qui correspond à la cotisation à verser à la caisse du régime de retraite pour cette même année.

Parallèlement, le gouvernement du Québec s'était engagé à subventionner 20,0 M\$ du déficit de retraite de l'ancienne Ville de Québec via le remboursement d'une obligation à terme, dont la somme a été affectée à la réserve financière lors de sa constitution en 2007. À cet effet, un fonds d'amortissement a été créé visant le remboursement en capital de l'obligation à échéance. Entièrement constitué, ce fonds d'un montant de 20,0 M\$ est utilisé en 2026 afin de rembourser l'obligation du même montant dont l'échéance est atteinte. Par ailleurs, la Ville a reçu annuellement une somme visant à couvrir le paiement des intérêts applicables à cet emprunt.

Tableau 26 – Affectations

(en millions de dollars)

AFFECTATIONS	Réel 2023	Réel 2024	Projeté* 2025	Budget		Écart 2026-2025	
				2025	2026		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	28,3	25,0	25,0	25,0	35,0	10,0	40,0 %
Réserve financière pour le paiement de la dette	46,6	53,2	51,1	50,5	50,0	-0,5	-1,0 %
Fonds de prévoyance	6,5	6,0	-	-	-	-	-
Réserve financière du déficit actuariel ex-Québec	-	-	-	-	18,0	18,0	-
Fonds d'amortissement lié à une obligation à terme	-	-	-	-	20,0	20,0	-
Plan d'action solidaire	0,4	5,1	1,1	1,1	1,0	-0,1	-9,1 %
Viabilité hivernale	0,2	0,7	0,7	0,7	0,7	-	-
Autres affectations	5,5	1,9	-	1,0	2,0	1,0	100,0 %
Total affectations	87,5	91,9	77,9	78,3	126,7	48,4	61,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)		Justifications
↑ 10,0	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	
↑ 5,0	Variation de l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté requise pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire	
↑ 5,0	Également pour atteindre l'équilibre budgétaire, utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté requise pour compenser l'augmentation des PCI afin d'assurer la diminution de la dette nette, comme recommandé à la reddition de comptes financière 2024	
↓ -0,5	Réserve financière pour le paiement de la dette	
↓ -0,5	Utilisation moindre de la réserve financière pour le paiement de la dette	
↑ 18,0	Réserve financière du déficit actuaire ex-Québec	
↑ 18,0	Remplacement de la taxe spéciale liée au déficit actuaire de l'ex-Québec par une appropriation de la réserve financière ayant pour objet de financer ce même déficit	
↑ 20,0	Fonds d'amortissement lié à une obligation à terme	
↑ 20,0	Appropriation de la totalité du fonds d'amortissement pour financer le remboursement d'une obligation à terme liée au financement du déficit actuaire du régime de retraite de l'ancienne ville de Québec	
↓ -0,1	Plan d'action solidaire	
↓ -0,1	Diminution de l'utilisation de sommes pour des actions prévues au Plan d'action solidaire	
↑ 1,0	Autres affectations	
↑ 2,0	Utilisation de sommes affectées pour la mobilité intégrée	
↓ -1,0	Autres éléments	
↑ 48,4	Affectations	

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX REVENUS

COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

TAXES RÉSIDENTIELLES

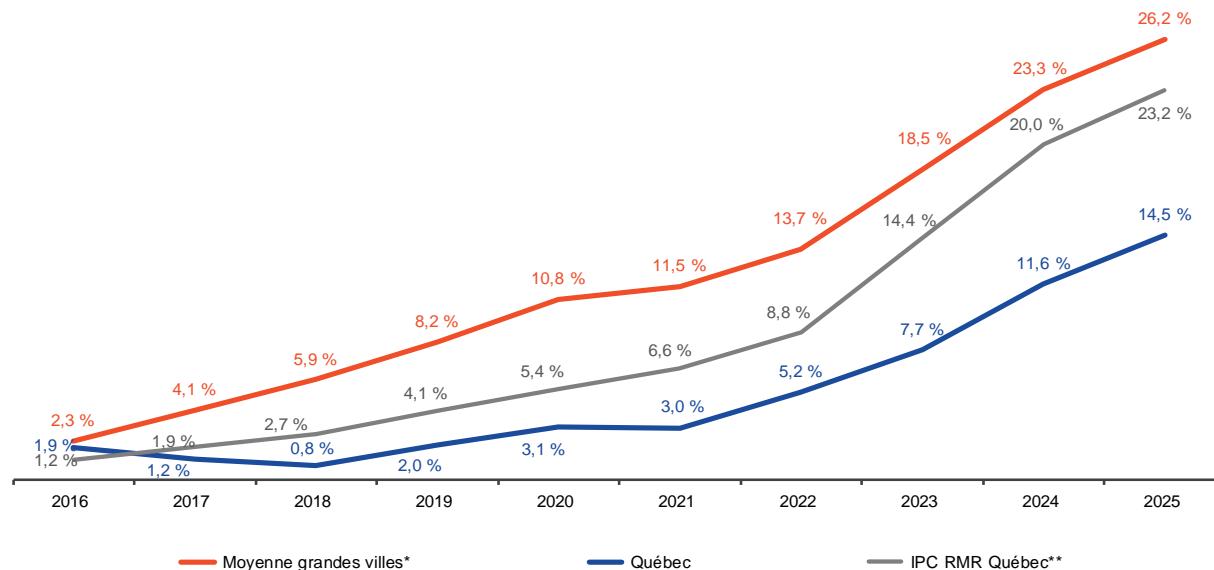
Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste, sauf exception, à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la RMR de Québec, selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 3,9 %. En 2025, l'IPC annuel moyen observé s'élevait à 3,2 % alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée à 2,9 %.

En 2026, l'augmentation moyenne du compte de taxes résidentiel s'établit à 1,9 %, soit une hausse équivalente à l'inflation qui se situe à 2,0 %. De 2023 à 2026, cela se traduit par une indexation cumulative de 11,2 % par rapport à un IPC cumulatif de 16,4 %, soit un écart de 5,2 % au bénéfice des propriétaires d'immeubles résidentiels.

De 2016 à 2025, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 14,5 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 26,2 %, soit près du double de celle de la Ville.

Graphique 4 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Statistique Canada

TAXES NON RÉSIDENTIELLES

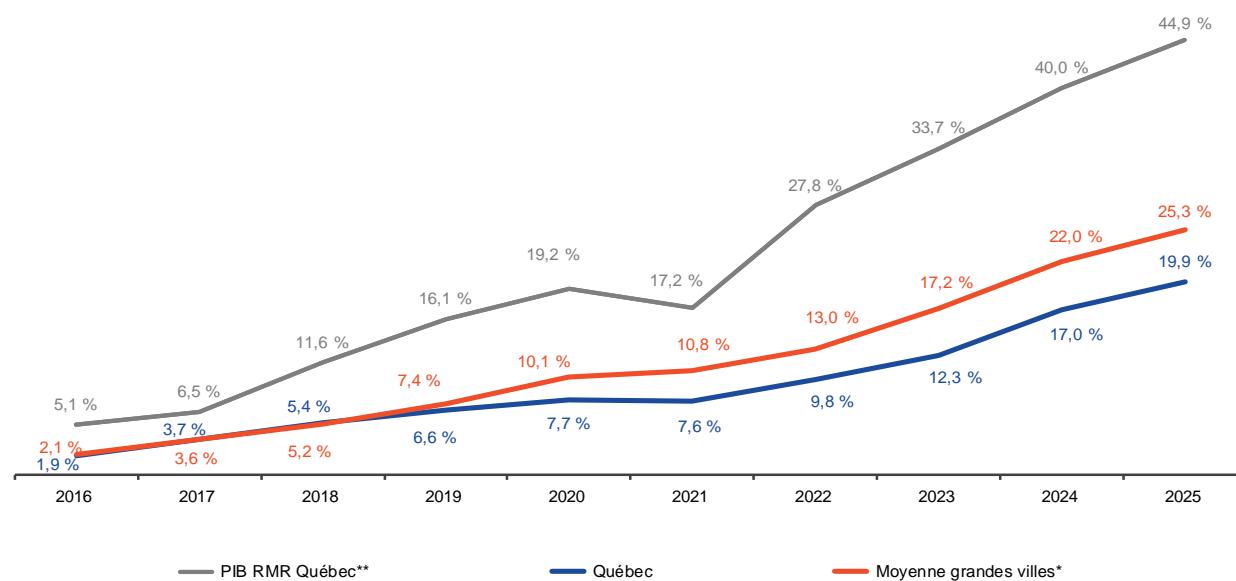
Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste, sauf exception, à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la RMR de Québec, selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 4,7 %. En 2025, l'IPC annuel moyen observé s'élevait à 3,2 % alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée à 2,9 %.

En 2026, l'augmentation moyenne du compte de taxes non résidentiel s'établit à 1,4 %, soit une hausse inférieure à l'inflation qui se situe à 2,0 %. De 2023 à 2026, cela se traduit par une indexation cumulative de 11,5 % par rapport à un IPC cumulatif de 16,4 %, soit un écart de 4,9 % au bénéfice des propriétaires d'immeubles non résidentiels.

De 2016 à 2025, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 19,9 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 25,3 %, soit 27,1 % supérieure à celle de la Ville.

Graphique 5 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke
** Source : Oxford Economics

COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des éléments de taxation, soit la taxe foncière générale et les tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation. Un ratio plus faible signifie que le taux applicable au secteur non résidentiel est moins élevé en proportion de celui du secteur résidentiel.

Sur la base des budgets adoptés en 2025, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3,52 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit le meilleur ratio parmi les cinq plus grandes villes du Québec.

Tableau 27 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2025
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

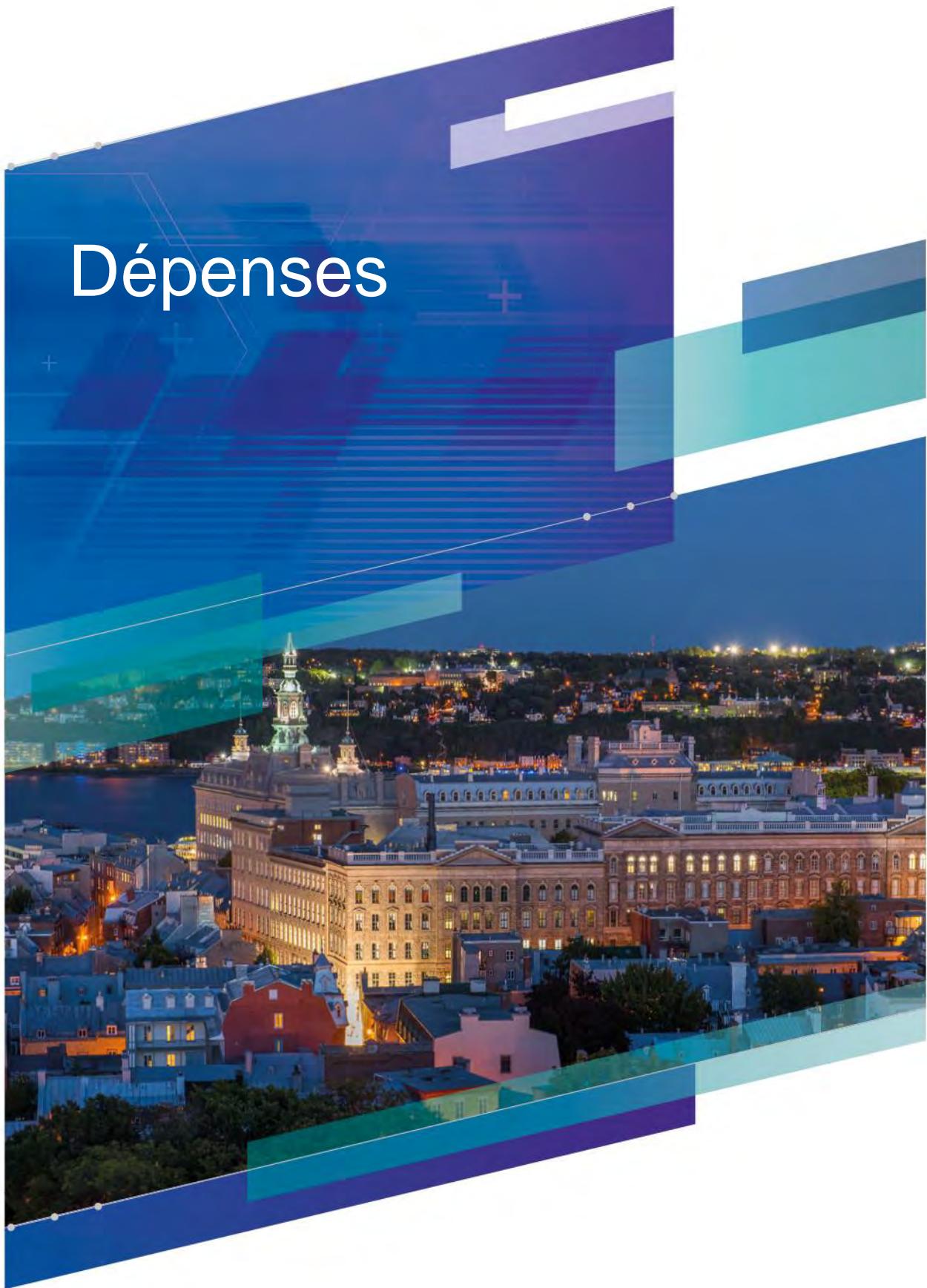
Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R **
Québec	0,9848	3,4702	3,52
Longueuil	0,6814	2,4100	3,54
Laval	0,6555	2,3548	3,59
Gatineau	0,6909	3,2872	4,76
Montréal	0,6490	3,3563	5,17
Moyenne*	0,7323	2,9757	4,12

* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées

** Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière

Dépenses



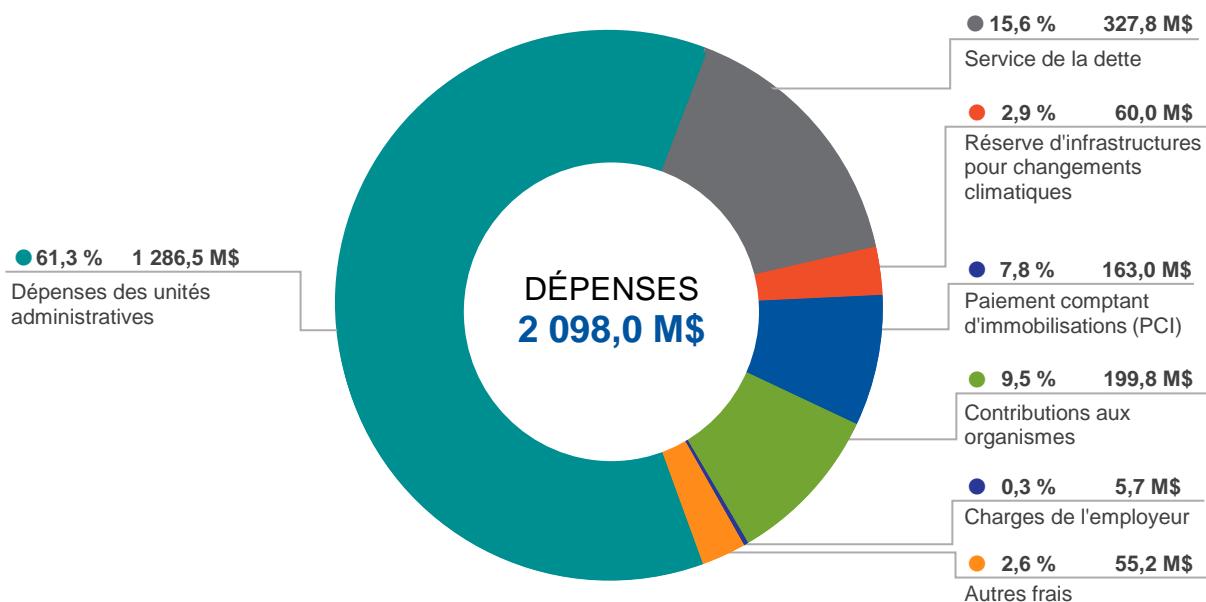
SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2026 totalisent 2 098,0 M\$, en hausse de 82,6 M\$ (4,1 %) par rapport au précédent budget.

Pour permettre d'offrir des services à la population de la ville de Québec, 61,3 % des dépenses, soit 1 286,5 M\$, sont dédiées aux unités administratives. Ces dépenses sont en hausse de 47,6 M\$ (3,8 %) par rapport au précédent budget. Cette hausse s'explique d'une part par les ajouts de services prioritaires aux citoyens pour 20,2 M\$ (1,6 %) et d'autre part pour 27,4 M\$ (2,2 %), par l'indexation résultant de l'inflation ainsi que par des ajustements aux dépenses récurrentes. Parmi l'ensemble des dépenses, des ajouts sont attribuables à une hausse d'effectifs en sécurité publique, soit au Service de police et au Service de protection contre l'incendie.

Graphique 6 – Répartition des dépenses

(en millions de dollars)



Les dépenses de financement comptent pour 26,3 % des dépenses, soit 550,8 M\$. Ces dépenses comprennent 327,8 M\$ pour le service de la dette, 163,0 M\$ pour le paiement comptant d'immobilisations et 60,0 M\$ pour la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques. Celles-ci sont en hausse de 36,4 M\$ (7,1 %) par rapport au budget précédent. Cette variation s'explique d'abord par l'augmentation de 16,1 M\$ du service de la dette dont 20,0 M\$ est attribuable au remboursement ponctuel d'une obligation à terme dont le capital est pourvu par un fonds d'amortissement. De plus, aux fins du financement des infrastructures, la dotation de la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques est augmentée de 15,0 M\$ et le paiement comptant d'immobilisations est bonifié de 5,3 M\$.

Les contributions aux organismes représentent 9,5 % des dépenses, soit 199,8 M\$. Ces dépenses sont en hausse de 12,0 M\$ (6,4 %) par rapport au budget précédent, notamment en raison de l'augmentation de la contribution au Réseau de transport de la Capitale.

Enfin, les charges de l'employeur, non incluses dans les dépenses des unités administratives, et divers autres frais complètent le portrait des dépenses pour 2,9 % de ces dernières, soit 60,9 M\$, en baisse de -13,4 M\$.

Tableau 28 – Dépenses
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024	2025	2025	2026	2026	2025-2026
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	84,1	93,1	101,3	104,5	101,0	-3,5	-3,3 %
Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	238,6	245,8	270,5	24,7	10,0 %
Services de proximité	369,6	377,9	333,8	323,2	319,2	-4,0	-1,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	290,6	278,9	298,4	19,5	7,0 %
Infrastructures durables	203,2	211,8	289,4	286,5	297,4	10,9	3,8 %
Total dépenses des unités administratives	1 100,1	1 162,5	1 253,7	1 238,9	1 286,5	47,6	3,8 %
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	-4,3	-18,4	0,3	6,1	5,7	-0,4	-6,6 %
Contributions aux organismes	152,2	164,1	187,7	187,8	199,8	12,0	6,4 %
Autres frais	39,6	49,9	60,9	68,2	55,2	-13,0	-19,0 %
Total des autres dépenses	187,5	195,6	248,9	262,1	260,7	-1,4	-0,5 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	306,4	319,0	308,9	311,7	327,8	16,1	5,2 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	163,5	177,7	182,7	157,7	163,0	5,3	3,4 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	60,0	15,0	33,3 %
Total dépenses de financement	485,3	526,7	536,6	514,4	550,8	36,4	7,1 %
Total des dépenses	1 772,9	1 884,8	2 039,2	2 015,4	2 098,0	82,6	4,1 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025



Le tableau suivant présente le budget total des dépenses des unités administratives de 1 286,5 M\$ selon les huit catégories de services rendus.

Tableau 29 – Budget des unités administratives par services rendus
(en millions de dollars)

	Budget 2025*	Budget 2026
Stimuler l'essor de la ville 		
Coordination stratégique et relations internationales	0,9	0,8
Développement économique et grands projets	18,4	19,2
Culture et patrimoine	17,6	0,5
Loisirs, sports et vie communautaire	-	16,6
Destination Québec cité	38,8	43,2
ExpoCité	10,4	11,2
Planification de l'aménagement et de l'environnement	1,2	-
Total stimuler l'essor de la ville	87,3	91,4
Bien aménager la ville 		
Affaires juridiques	0,9	1,0
Culture et patrimoine	1,6	0,6
Gestion du territoire	18,2	18,9
Transport et mobilité intelligente	1,4	1,3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,1	11,2
Total bien aménager la ville	32,3	33,1
Assurer la sécurité urbaine 		
Affaires juridiques	18,5	18,8
Technologies de l'information	1,6	1,7
Prévention et qualité du milieu	7,2	7,4
Protection contre l'incendie	79,4	83,6
Police	174,6	186,7
Bureau de la sécurité civile	2,5	2,6
Total assurer la sécurité urbaine	283,9	300,8
Animer et soutenir le milieu 		
Coordination stratégique et relations internationales	5,8	-
Culture et patrimoine	31,7	33,5
Loisirs, sports et vie communautaire	70,0	80,9
ExpoCité	1,2	1,0
Arrondissement de La Cité-Limoilou	7,4	5,1
Arrondissement des Rivières	2,8	2,6
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	1,3	1,3
Arrondissement de Charlesbourg	2,5	2,1
Arrondissement de Beauport	1,5	1,1
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	1,1	1,1
Prévention et qualité du milieu	0,4	0,5
Total animer et soutenir le milieu	125,6	129,1
Procurer un environnement écoresponsable et sain 		
Travaux publics	-	2,0
Entretien des voies de circulation	2,0	-
Prévention et qualité du milieu	19,4	20,7
Gestion des matières résiduelles et valorisation	110,7	117,7
Total procurer un environnement écoresponsable et sain	132,1	140,4

	Budget 2025*	Budget 2026
Assurer les déplacements des personnes et des biens 		
Travaux publics	-	151,5
Entretien des voies de circulation	147,1	-
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	1,6	-
Transport et mobilité intelligente	9,4	12,6
Ingénierie	1,0	1,0
Gestion des immeubles	12,4	13,0
Total assurer les déplacements des personnes et des biens	171,6	178,1
Gérer l'eau 		
Travaux publics	-	40,5
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	43,6	-
Prévention et qualité du milieu	0,7	0,8
Traitement des eaux	49,4	48,8
Ingénierie	6,4	6,0
Total gérer l'eau	100,1	96,2
Bien administrer la Ville 		
Conseil municipal	7,2	7,5
Direction générale	3,2	3,0
Coordination stratégique et relations internationales	4,2	4,3
Vérificateur général	2,5	2,6
Bureau de l'ombudsman	0,4	0,4
Ressources humaines	21,0	20,8
Finances	13,7	14,3
Affaires juridiques	2,7	3,0
Greffe et archives	5,2	5,4
Technologies de l'information	54,0	59,4
Relations citoyennes et communications	18,8	19,3
Loisirs, sports et vie communautaire	-	2,7
Évaluation	11,5	11,7
Travaux publics	-	0,1
Entretien des voies de circulation	0,5	-
Gestion des équipements motorisés	49,2	49,3
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,9	0,4
Arrondissement des Rivières	0,9	0,1
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	1,5	1,2
Arrondissement de Charlesbourg	0,3	0,2
Arrondissement de Beauport	1,3	0,5
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,2	0,1
Approvisionnements	11,2	11,7
Transport et mobilité intelligente	-	0,1
Planification de l'aménagement et de l'environnement	0,2	0,3
Ingénierie	9,0	9,3
Gestion des immeubles	86,3	89,5
Bureau de la gestion des actifs	-	0,4
Total bien administrer la Ville	306,0	317,4
Total des dépenses des unités administratives par services rendus	1 238,9	1 286,5

* Redressé afin de tenir compte des différents reclassements d'activités

Les augmentations prévues se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens.

Tableau 30 – Ajouts de services des unités administratives en 2026

	Hausse 2026	Développement durable
Stimuler l'essor de la ville 		
Soutien financier additionnel au fonctionnement de Québec International	900 000	-
Poursuite des activités de la brigade propriété de St-Roch	100 000	100 000
Relocalisation d'organismes du sous-sol de l'église St-Roch durant la période de travaux	55 000	55 000
Total stimuler l'essor de la ville	1 055 000	155 000
Assurer la sécurité urbaine 		
Hausse de 50 effectifs au Service de police	7 380 124	7 380 124
Hausse de 37 effectifs au Service de protection contre l'incendie	4 631 634	4 631 634
Formation à l'École nationale de police du Québec	258 000	-
Amélioration de la sécurité au centre-ville	205 040	205 040
Amélioration de la sécurité civile	148 170	-
Bonification du programme de soutien à l'innovation au Service de police	115 300	115 300
Acquisition d'équipements de protection pour le Service de police	100 000	100 000
Total assurer la sécurité urbaine	12 838 268	12 432 098
Animer et soutenir le milieu 		
Bonification de l'enveloppe budgétaire du Programme ÉquiMobilité	2 350 000	2 350 000
Opération de la nouvelle patinoire couverte du parc Bon-Pasteur	335 845	10 000
Poursuite de la mise en œuvre de la Vision de l'immigration	150 000	150 000
Opération du nouveau bâtiment de services au parc Chauveau	79 799	79 799
Total animer et soutenir le milieu	2 915 644	2 589 799
Procurer un environnement écoresponsable et sain 		
Entretien des nouveaux sentiers pédestres et de vélo de montagne	50 000	50 000
Total procurer un environnement écoresponsable et sain	50 000	50 000
Assurer les déplacements des personnes et des biens 		
Gestion améliorée de la mobilité sur le territoire	204 069	-
Déneigement des nouveaux tracés du réseau cyclable quatre saisons	200 000	200 000
Énergie et entretien pour les signaux lumineux et l'éclairage public	78 637	-
Total assurer les déplacements des personnes et des biens	482 706	200 000
Gérer l'eau 		
Soutien aux résidants pour l'entretien des installations septiques autonomes	100 000	40 000
Total gérer l'eau	100 000	40 000
Bien administrer la Ville 		
Énergie et entretien des nouveaux bâtiments et équipements	1 402 564	180 000
Entretien des nouveaux véhicules	509 000	-
Sécurité pour l'hôtel de ville	255 000	-
Nouvelles exigences de la <i>Loi sur la performance environnementale des bâtiments</i>	248 559	248 559
Amélioration de la gestion pour l'acquisition d'équipements motorisés	125 976	-
Nouveau programme de soutien financier aux vétérans pour le stationnement	100 000	100 000
Nouvelle formation aux élus sur le respect et la civilité	50 000	50 000
Déploiement du Bureau de la gestion des actifs	40 000	-
Total bien administrer la Ville	2 731 099	578 559
Total des ajouts de services aux citoyens	20 172 717	16 045 456
Indexation et continuité des dépenses	27 412 231	
Variation totale des dépenses des unités administratives	47 584 948	

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les unités administrativesassument l'ensemble des services dispensés par la Ville à la population de Québec et à l'agglomération.

Les dépenses prévues en 2026 pour les unités administratives s'élèvent à 1 286,5 M\$, en hausse de 47,6 M\$ (3,8 %) par rapport au précédent budget.

Par ailleurs, au cours de l'année 2025, le partage des responsabilités a été modifié pour créer une unité administrative, soit le Bureau de la gestion des actifs.

Tableau 31 – Dépenses des unités administratives

(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réel			Budget		Écart	
	2023	2024	Projeté*	2025	2026	2026-2025	
Direction générale							
Conseil municipal	6,1	6,3	7,2	7,2	7,5	0,3	4,2 %
Direction générale	3,1	3,2	3,3	3,2	3,0	-0,2	-6,3 %
Coordination stratégique et relations internationales	4,7	7,0	7,9	10,9	5,1	-5,8	-53,2 %
Vérificateur général	1,5	1,7	2,5	2,5	2,6	0,1	4,0 %
Bureau de l'ombudsman	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	18,1	20,0	22,1	21,0	20,8	-0,2	-1,0 %
Finances	10,9	12,1	13,5	13,7	14,3	0,6	4,4 %
Affaires juridiques	18,9	19,5	21,4	22,1	22,8	0,7	3,2 %
Greffe et archives	5,1	5,2	5,2	5,2	5,4	0,2	3,8 %
Développement économique et grands projets	15,4	17,7	17,9	18,4	19,2	0,8	4,4 %
Total Direction générale	84,1	93,1	101,3	104,5	101,0	-3,5	-3,3 %
Citoyen et vitalité urbaine							
Technologies de l'information	46,5	54,3	59,9	55,7	61,0	5,3	9,5 %
Relations citoyennes et communications	17,0 ¹	17,6	18,8	18,8	19,3	0,5	2,7 %
Culture et patrimoine	44,7 ²	44,1	47,3	50,9	34,6	-16,3	-32,0 %
Loisirs, sports et vie communautaire	46,0	50,3	62,2	70,0	100,2	30,2	43,1 %
Destination Québec cité	31,4	35,3	38,9	38,8	43,2	4,4	11,3 %
ExpoCité	10,1	11,2	11,7	11,6	12,2	0,6	5,2 %
Total Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	238,6	245,8	270,5	24,7	10,0 %

1. En 2023, comprend le Service des communications et de l'interaction citoyenne

2. En 2023, comprend le Bureau des grands événements

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2023	2024	Projeté* 2025	Budget		Écart	
				2025	2026	2026-2025	
Services de proximité							
Évaluation	9,8	10,6	11,5	11,5	11,7	0,2	1,7 %
Gestion des équipements motorisés	44,2	44,1	47,2	49,2	49,3	0,1	0,2 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	11,1	12,0	11,5	8,3	5,5	-2,8	-33,7 %
Arrondissement des Rivières	5,6	5,8	5,5	3,7	2,7	-1,0	-27,0 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,4	4,4	3,7	2,8	2,5	-0,3	-10,9 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,9	5,4	5,6	2,8	2,2	-0,6	-21,4 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,7	3,0	2,9	1,6	-1,3	-44,8 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,9	4,0	1,3	1,2	-0,1	-7,5 %
Travaux publics	-	-	1,0	-	194,2	194,2	-
Entretien des voies de circulation	142,4	136,8	145,3	149,5	-	-149,5	-
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	40,5	43,7	47,3	45,2	-	-45,2	-
Gestion des matières résiduelles	60,1	64,2	-	-	-	-	-
Gestion du territoire	14,7	17,0	19,9	18,2	18,9	0,7	3,8 %
Prévention et qualité du milieu	23,7	25,3	28,3	27,7	29,5	1,8	6,5 %
Total Services de proximité	369,6	377,9	333,8	323,2	319,2	-4,0	-1,2 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine							
Protection contre l'incendie	74,8	79,9	86,3	79,4	83,6	4,2	5,3 %
Police	152,1	163,9	177,7	174,6	186,7	12,1	6,9 %
Bureau de la sécurité civile	2,1	2,2	2,5	2,5	2,6	0,1	3,9 %
Transport et mobilité intelligente	6,4	7,1	12,7	10,9	14,0	3,1	28,9 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	12,2	13,8	11,4	11,5	11,5	-	-
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	290,6	278,9	298,4	19,5	7,0 %
Infrastructures durables							
Approvisionnements	9,2	9,6	11,6	11,2	11,7	0,5	4,5 %
Traitement des eaux	39,4	41,4	48,7	49,4	48,8	-0,6	-1,2 %
Ingénierie	13,0	14,3	15,8	16,5	16,4	-0,1	-0,6 %
Gestion des immeubles	87,6	91,7	100,3	98,7	102,5	3,8	3,8 %
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	-	113,0	110,7	117,6	6,9	6,2 %
Projets industriels et valorisation	54,0	54,9	-	-	-	-	-
Bureau de la gestion des actifs	-	-	0,1	-	0,4	0,4	-
Total Infrastructures durables	203,2	211,8	289,4	286,5	297,4	10,9	3,8 %
Total des dépenses des unités administratives	1 100,1	1 162,5	1 253,7	1 238,9	1 286,5	47,6	3,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Direction générale adjointe
Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la Ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et des relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau pivot du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou d'autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville la coordination et le rayonnement de la vision de la Ville.

Il appuie le comité de gestion de la Direction générale dans ses opérations courantes. Il réalise des projets transversaux et des interventions ciblées en collaboration avec les unités administratives, pour structurer les activités d'optimisation des processus, proposer des solutions adaptées et soutenir leur mise en œuvre, contribuant ainsi à l'agilité, à la cohérence et à la performance organisationnelle.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville. À travers le protocole, il assure l'organisation et la coordination des événements protocolaires tenus par la Ville, favorisant des interactions harmonieuses et respectueuses avec ses partenaires locaux, nationaux et internationaux.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La *Loi sur les cités et villes* prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de 10 ans.

Le vérificateur général procède, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épousé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines assure la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de

rémunération globale, de prévention et de gestion de la santé et sécurité au travail. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la production du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

GREFFE ET ARCHIVES

Le Service du greffe et des archives assume le secrétariat général du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il diffuse leurs décisions, obtient les approbations requises auprès des autorités concernées et publie les avis légaux. Il contribue en outre à harmoniser la rédaction des documents et des procédures relevant des conseils d'arrondissement. De plus, il veille au bon déroulement des référendums et des élections municipales, le greffier agissant à titre de président d'élection.

À l'exception des documents et renseignements détenus par le Service de police, le Service du greffe et des archives rend accessible les documents et renseignements détenus par la Ville, aménage les droits d'accès et en fait la diffusion en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En application de cette même loi, il conseille les unités administratives sur la protection des renseignements personnels ou confidentiels, participe à l'établissement des règles de gouvernance des renseignements personnels, offre des formations et effectue des recommandations afin de prévenir ou corriger tout incident de confidentialité.

Le service est aussi responsable de la gestion documentaire et de la conservation des archives historiques de la Ville. À cette fin, il supervise et contrôle le cycle de vie de l'information, de sa création à sa destruction ou à sa conservation permanente, en vue de garantir la conformité de l'organisation aux exigences légales, opérationnelles et patrimoniales. Il identifie l'information qui a une valeur légale,

engageante ou historique et détermine les durées de conservation et la disposition finale appropriée. Il participe à la mise en place de politiques, de directives, de procédures et d'outils pour soutenir les unités administratives dans la gestion de leur information. Enfin, le service acquiert, préserve et met en valeur les archives patrimoniales de la Ville de Québec pour les rendre accessibles aux chercheurs et aux citoyens.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le Service du développement économique et des grands projets déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces dédiés aux activités économiques, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire. Il a également le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec.

Le service a par ailleurs la charge de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers tant pour les besoins de la Ville que pour ceux du projet TramCité, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville. Enfin, il accompagne le redéveloppement des propriétés conventionnelles afin de favoriser leur requalification économique et stratégique.

BUREAU PIVOT DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Depuis janvier 2025, la Ville de Québec est devenue partenaire et bénéficiaire du projet TramCité, dont le gouvernement du Québec est maître d'ouvrage et CDPQ Infra maître d'oeuvre. Des ententes précisent les rôles, responsabilités et modalités financières de chacun.

Le rôle du Bureau pivot du tramway de Québec consiste à suivre les activités sous la responsabilité de la Ville et du RTC, en plus de veiller au respect des ententes. Il fait le pont entre les besoins de CDPQ Infra et ceux des unités administratives de la Ville responsables d'activités, et vice-versa. De plus, il supporte l'expertise des unités administratives en assurant une gestion étroite et rigoureuse de tous les aspects de ce vaste projet, porteur pour la collectivité.

BUDGET

Le budget 2026 de la Direction générale est de 101,0 M\$, soit une variation de -3,5 M\$ (-3,3 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 32 – Direction générale

(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE	Réel	Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024	2025	2025	2026	2026-2025
Conseil municipal	6,1	6,3	7,2	7,2	7,5	0,3 4,2 %
Direction générale	3,1	3,2	3,3	3,2	3,0	-0,2 -6,3 %
Coordination stratégique et relations internationales	4,7	7,0	7,9	10,9	5,1	-5,8 -53,2 %
Vérificateur général	1,5	1,7	2,5	2,5	2,6	0,1 4,0 %
Bureau de l'ombudsman	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	- -
Ressources humaines	18,1	20,0	22,1	21,0	20,8	-0,2 -1,0 %
Finances	10,9	12,1	13,5	13,7	14,3	0,6 4,4 %
Affaires juridiques	18,9	19,5	21,4	22,1	22,8	0,7 3,2 %
Greffre et archives	5,1	5,2	5,2	5,2	5,4	0,2 3,8 %
Développement économique et grands projets	15,4	17,7	17,9	18,4	19,2	0,8 4,4 %
Total Direction générale	84,1	93,1	101,3	104,5	101,0	-3,5 -3,3 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Tableau 33 – Dépenses par objet de la Direction générale

(en millions de dollars)

BUDGET DIRECTION GÉNÉRALE	2025	2026	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	72,4	72,4	-	-
Biens et services	30,5	26,9	-3,6	-11,8 %
Affectations de dépenses	1,6	1,7	0,1	6,3 %
Total Direction générale	104,5	101,0	-3,5	-3,3 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)		Justifications
↓	- Rémunération (incluant avantages sociaux)	
↑	1,5 Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre ↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives
↓	-0,2 Conseil municipal	↓ Indexation et ajustement du budget en masse salariale du conseil municipal en fonction de la composition du nouveau conseil
↓	-0,3 Direction générale	↓ Abolition de postes
↓	-0,7 Coordination stratégique et relations internationales	↓ Transfert du budget des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale vers le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ↑ Transfert des activités protocolaires du Service des relations citoyennes et des communications
↓	-0,3 Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↓	-3,6 Biens et services	
↑	0,5 Conseil municipal	↑ Ajustement du budget en biens et services du conseil municipal en fonction de la composition du nouveau conseil
↓	-5,0 Coordination stratégique et relations internationales	↓ Transfert du budget des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale vers le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ↓ Ajustement au réel de dépenses en biens et services
↑	0,7 Développement économique et grands projets	↑ Soutien financier additionnel au fonctionnement de Québec International ↓ Ajustement au réel de dépenses en biens et services
↑	0,2 Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	0,1 Affectations de dépenses	
↑	0,1 Greffe et archives	↑ Ajustement au fonds réservé pour élections
↓	-3,5 Direction générale	

Direction générale adjointe
**Citoyen et
vitalité urbaine**

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe assure le leadership et le développement des technologies de l'information. Elle veille à l'harmonisation et à la coordination des activités de communication au sein de la Ville auprès de la population. Elle supervise la gestion de la relation citoyenne via le Centre de relation avec les citoyens (311), les guichets de services et divers dispositifs de participation publique.

Dans les secteurs des loisirs, des sports, du plein air, de la vie communautaire, de la culture, du patrimoine et des grands événements, les services administratifs relevant de la direction générale adjointe élaborent des programmations d'activités et fournissent un accompagnement aux organismes ainsi qu'aux partenaires. Enfin, elle détient une expertise reconnue dans l'accueil d'événements majeurs.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des services informatiques, de l'infrastructure technologique, de l'audiovisuel et des télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville.

Il accompagne les services clients dans leur transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les assiste pour en assurer une exploitation sécuritaire.

Il aligne ses services sur les priorités de l'organisation et veille à leur pérennité et leur développement dans un souci constant d'apporter de la valeur aux citoyens. Il joue aussi un rôle central dans la gestion des situations d'urgence, en assurant la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information pour l'ensemble de l'organisation.

RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNICATIONS

Le Service des relations citoyennes et des communications est le porte-étendard de l'image de la Ville. Il est responsable de promouvoir les activités et les réalisations de la Ville et agit pour la faire rayonner.

Il implique, consulte et informe les citoyens et les employés pour favoriser leur participation, leur mobilisation et leur adhésion aux projets de la Ville. Il assure la cohérence, l'accessibilité, la transparence, la simplicité et la fluidité des différents messages de l'organisation en établissant un dialogue constant avec les citoyens et les médias.

À l'écoute, agile et proactif, il développe et propose des outils innovants, des stratégies efficaces et des pratiques exemplaires pour répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens. Il gère et développe les guichets de services aux citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. De plus, il anime les mécanismes de participation publique et de consultations des citoyens, notamment au moyen d'approches innovantes de gestion des relations communautaires.

CULTURE ET PATRIMOINE

Le Service de la culture et du patrimoine est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie, de la commémoration et du Bureau du cinéma et de la télévision de Québec.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les autres services de la Ville dans la planification de leurs interventions dans ces domaines.

Enfin, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service, en collaboration avec ses partenaires, offre des services accessibles, diversifiés et sécuritaires en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire contribuant à la vitalité des milieux de vie.

Il met à la disposition des citoyens et de ses partenaires des équipements récréatifs qui contribuent au mieux-être des citoyens tels que les arénas, les bases de plein air, les centres de loisirs communautaires, les parcs, les piscines et les terrains sportifs. Il élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des plans d'action et des services qui contribuent à la qualité de vie et au bien-être des citoyens.

Il soutient les organisations du milieu pour déployer leur offre en matière de loisirs, sports et vie communautaire. Il est également le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements et des activités d'animation urbaine.

Enfin, il coordonne la mise en œuvre de certains plans d'action municipaux, notamment le Plan d'action en accessibilité universelle, le plan d'action en développement social, le plan d'action en matière d'itinérance, le plan d'action en immigration et le plan d'action de la Politique de Québec, ville active.

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie. Il favorise son marketing, sa promotion, tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias, son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

EXPOCITÉ

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la région de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

BUDGET

Le budget 2026 de la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine est de 270,5 M\$, soit une variation de 24,7 M\$ (10,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 34 – Citoyen et vitalité urbaine

(en millions de dollars)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	Réel			Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023	2024	2025		2025	2026	
Technologies de l'information	46,5	54,3	59,9	55,7	61,0	5,3	9,5 %
Relations citoyennes et communications	17,0 ¹	17,6	18,8	18,8	19,3	0,5	2,7 %
Culture et patrimoine	44,7 ²	44,1	47,3	50,9	34,6	-16,3	-32,0 %
Loisirs, sports et vie communautaire	46,0	50,3	62,2	70,0	100,2	30,2	43,1 %
Destination Québec cité	31,4	35,3	38,9	38,8	43,2	4,4	11,3 %
ExpoCité	10,1	11,2	11,7	11,6	12,2	0,6	5,2 %
Total Citoyen et vitalité urbaine	195,6	212,8	238,6	245,8	270,5	24,7	10,0 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

1. En 2023, comprend le Service des communications et de l'interaction citoyenne

2. En 2023, comprend le Bureau des grands événements

Tableau 35 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine

(en millions de dollars)

BUDGET CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	2025	2026	Écart
Rémunération (incluant avantages sociaux)	99,8	107,9	8,1 8,1 %
Biens et services	146,0	162,6	16,6 11,4 %
Total Citoyen et vitalité urbaine	245,8	270,5	24,7 10,0 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)			Justifications
↑ 8,1	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
↑ 5,6	Ensemble des unités administratives		<ul style="list-style-type: none"> ↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre ↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives
↑ 2,7	Technologies de l'information		<ul style="list-style-type: none"> ↑ Reclassement de postes non capitalisables provenant du budget d'investissement ↑ Postes requis pour la reprise en régie d'une partie des activités du Service des technologies de l'information ↓ Abolition de postes
↓ -0,4	Relations citoyennes et communications		<ul style="list-style-type: none"> ↓ Optimisation des centres de services aux citoyens découlant de l'utilisation accrue des services en ligne
↓ -2,7	Culture et patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> ↓ Transfert du budget du Bureau des grands événements vers le Service des loisirs, sport et vie communautaire ↓ Ajustement du contrat de gestion en vigueur avec l'Institut canadien de Québec pour la gestion de la Bibliothèque de Québec
↑ 3,1	Loisirs, sports et vie communautaire		<ul style="list-style-type: none"> ↑ Transfert du budget du Bureau des grands événements provenant du Service de la culture et du patrimoine ↑ Opération de la nouvelle patinoire couverte du parc Bon-Pasteur ↓ Abolition de postes
↓ -0,2	Autres unités administratives		<ul style="list-style-type: none"> ↓ Autres éléments
↑ 16,6	Biens et services		
↑ 0,9	Technologies de l'information		<ul style="list-style-type: none"> ↑ Ajustement du contrat d'impartition pour le centre d'appels et de soutien technique
↓ -13,5	Culture et patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> ↓ Transfert du budget du Bureau des grands événements vers le Service des loisirs, sport et vie communautaire ↑ Ajustement du contrat de gestion en vigueur avec l'Institut canadien de Québec pour la gestion de la Bibliothèque de Québec
↑ 25,2	Loisirs, sports et vie communautaire		<ul style="list-style-type: none"> ↑ Ajustement des dépenses d'exploitation du Palais Montcalm ↑ Transfert du budget du Bureau des grands événements provenant du Service de la culture et du patrimoine ↑ Transfert du budget des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale provenant du Service de la coordination stratégique et des relations internationales ↑ Transfert du budget des centres communautaires fédérés provenant des arrondissements ↑ Bonification de l'enveloppe budgétaire du Programme ÉquiMobilité ↓ Ajustement au réel du Programme Vacances-Été ↓ Ajustement au réel de dépenses en biens et services
↑ 4,2	Destination Québec cité		<ul style="list-style-type: none"> ↑ Hausse du budget autofinancé résultant de l'augmentation des activités touristiques
↓ -0,2	Autres unités administratives		<ul style="list-style-type: none"> ↓ Autres éléments
↑ 24,7	Citoyen et vitalité urbaine		

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

La Direction générale adjointe des services de proximité s'assure du bon fonctionnement démocratique des arrondissements, de la libre circulation des personnes et des biens, tout en veillant à offrir un environnement écoresponsable et sain à tous les citoyens de Québec.

Elle est ainsi responsable du déneigement et de l'entretien des différentes voies de circulation. Elle s'assure aussi du maintien de l'accès aux services d'aqueduc et d'égout. Elle intervient sur le plan de la gestion du territoire dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et des certificats ainsi que de l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine, à la prévention et au contrôle environnemental, à la gestion animalière ainsi qu'à la brigade scolaire. Elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Enfin, elle assume la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec.

ÉVALUATION

Le service est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation foncière, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics est responsable de l'entretien des voies de circulation et des réseaux d'aqueduc et d'égout.

Entretien des voies de circulation



Les services dispensés par les équipes opérationnelles de l'entretien des voies de circulation sont les suivantes :

- le déneigement
- la réparation et l'entretien des chaussées, des trottoirs, des liens piétonniers et cyclables
- la signalisation et le marquage sur le réseau routier
- le nettoyage des rues
- le soutien aux événements spéciaux
- la tonte et le fauchage



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



Les équipes opérationnelles de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sont responsables de la coordination des manipulations sur ces réseaux. Cela garantit aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des travaux de pérennité sur ces infrastructures. De plus, elles procèdent à l'entretien préventif et à l'entretien des réseaux principaux et locaux.

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

SAINTE-FOY –SILLERY –CAP-ROUGE

CHARLESBourg

BEAUPORT

LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.

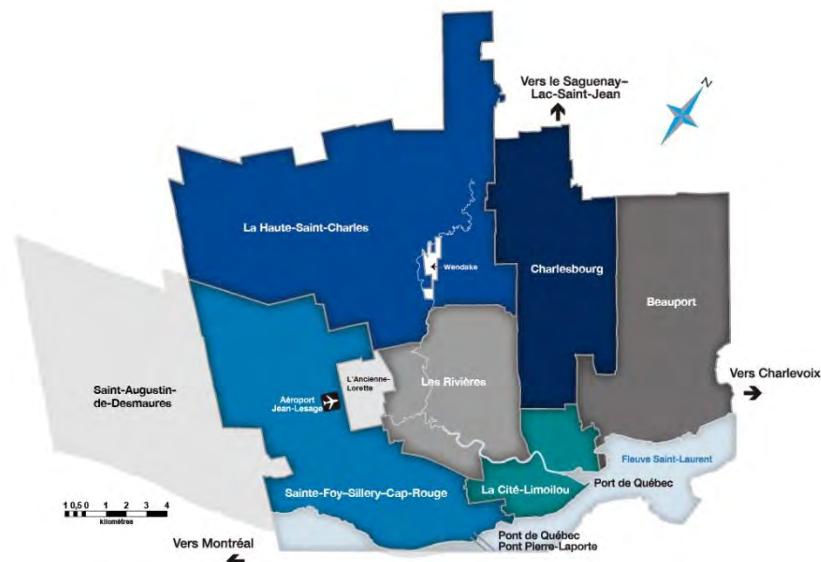


Tableau 36 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité-Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute-Saint-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	115 808	85 572	122 268	88 517	88 071	94 207	594 443
Superficie (km ²) ¹	22,2	48,6	95,0	66,8	74,3	148,4	455,3
Parcs et espaces verts (nb.) ²	120	68	143	48	73	84	536
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) ³	472 204	407 153	540 895	372 602	365 667	363 204	413 231
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) ³	361 292	268 760	326 527	228 664	241 125	257 938	298 566

1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2025

2 Ville de Québec, septembre 2025

3 Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2025

Les directions d'arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

Gestion du territoire

La gestion du territoire comprend les responsabilités suivantes :

- l'émission des permis et certificats pour des travaux de construction, de rénovation, d'occupation et de lotissement
- l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, l'adoption de règlements de zonage et le recours à d'autres outils réglementaires pour encadrer le développement urbain et l'aménagement des espaces
- les inspections pour vérifier la salubrité des bâtiments, ainsi que la conformité des constructions et des aménagements à la réglementation en vigueur
- le soutien financier des citoyens par des programmes de subventions en matière de rénovation et de construction des bâtiments, d'habitation et d'accès à la propriété



Prévention et qualité du milieu

La prévention et qualité du milieu comprend les responsabilités suivantes :



- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
 - la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement et du milieu de vie des citoyens
 - le suivi et le contrôle des normes environnementales des équipements et des activités municipales
 - l'application de la réglementation en matière d'environnement
 - la promotion des bonnes pratiques environnementales
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
 - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
 - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
 - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
 - la gestion et le suivi du contrat du centre animalier et du refuge municipal
 - la planification des espaces canins
 - le contrôle des animaux domestiques via :
 - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques
 - la gestion de l'enregistrement des animaux domestiques
 - les enquêtes de dangerosité canine
 - l'organisation de cliniques de micropucage
 - l'information, la sensibilisation et les communications aux citoyens

BUDGET

Le budget 2026 de la Direction générale adjointe des services de proximité est de 319,2 M\$, soit une variation de -4,0 M\$ (-1,2 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 37 – Services de proximité

(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ	2023	2024	Projeté* 2025	Budget		Écart	
				2025	2026	2026-2025	
Évaluation	9,8	10,6	11,5	11,5	11,7	0,2	1,7 %
Gestion des équipements motorisés	44,2	44,1	47,2	49,2	49,3	0,1	0,2 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	11,1	12,0	11,5	8,3	5,5	-2,8	-33,7 %
Arrondissement des Rivières	5,6	5,8	5,5	3,7	2,7	-1,0	-27,0 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,4	4,4	3,7	2,8	2,5	-0,3	-10,9 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,9	5,4	5,6	2,8	2,2	-0,6	-21,4 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,7	3,0	2,9	1,6	-1,3	-44,8 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,9	4,0	1,3	1,2	-0,1	-7,5 %
Travaux publics	-	-	1,0	-	194,2	194,2	-
Entretien des voies de circulation	142,4	136,8	145,3	149,5	-	-149,5	-
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	40,5	43,7	47,3	45,2	-	-45,2	-
Gestion des matières résiduelles	60,1	64,2	-	-	-	-	-
Gestion du territoire	14,7	17,0	19,9	18,2	18,9	0,7	3,8 %
Prévention et qualité du milieu	23,7	25,3	28,3	27,7	29,5	1,8	6,5 %
Total Services de proximité	369,6	377,9	333,8	323,2	319,2	-4,0	-1,2 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Tableau 38 – Dépenses par objet de la DGA des services de proximité

(en millions de dollars)

BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ	2025	2026	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	141,4	144,9	3,5	2,5 %
Énergie	13,1	10,3	-2,8	-21,3 %
Biens et services	168,7	164,0	-4,7	-2,8 %
Total Services de proximité	323,2	319,2	-4,0	-1,2 %

Tableau 39 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation
(en millions de dollars)

BUDGET ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION	2025	2026	Écart	
Déneigement	95,4	96,0	0,6	0,6 %
Entretien des voies de circulation	37,3	36,9	-0,4	-1,1 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	16,2	16,1	-0,1	-0,6 %
Total Déneigement et entretien des voies de circulation	148,9	149,1	0,2	0,1 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)			Justifications
↑ 3,5	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
↑ 3,9	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre ↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives	
↑ 0,6	Gestion des équipements motorisés	↑ Ajout de postes pour soutenir le plan de main-d'œuvre ↑ Indexation des primes et temps supplémentaire ↓ Abolition de postes	
↓ -0,5	Travaux publics	↓ Abolition de postes	
↓ -0,5	Autres unités administratives	↓ Abolition de postes et autres éléments	
↓ -2,8	Énergie		
↓ -2,8	Carburant	↓ Économies liées au volume et au prix de l'essence et du diesel prévus pour le parc véhiculaire	
↓ -4,7	Biens et services		
↓ -3,5	Ensemble des arrondissements	↓ Transfert du budget des centres communautaires fédérés vers le Service des loisirs, sport et vie communautaire	
↑ 1,0	Gestion des équipements motorisés	↑ Entretien et immatriculation des véhicules ↑ Indexation des biens et services pour l'entretien du parc véhiculaire	
↓ -1,9	Travaux publics	↓ Transfert du budget pour les contrats d'agents de stationnement et de remorquage vers le Service du transport et de la mobilité intelligente ↑ Ajout de travaux de planage, de pavage des chaussées et de réfection des trottoirs ↓ Économie suivant l'optimisation des processus associés aux opérations de déneigement ↑ Ajustement au réel du coût de contrats de marquage de la chaussée, incluant un projet pilote à l'époxy ↑ Location de camions compartimentés pour le ramassage des corbeilles de rues ↑ Déneigement des nouveaux tracés du réseau cyclable quatre saisons ↑ Ajustement au réel des coûts de contrats de colmatage des nids-de-poule ↓ Autres éléments	
↓ -0,3	Autres unités administratives		
↓ -4,0	Services de proximité		

Direction générale adjointe
**Aménagement,
mobilité et sécurité
urbaine**



AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes, des biens et de l'environnement lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par tout autre risque. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Conformément à l'article 43 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le service détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies.

S'il y a lieu, à la suite d'analyses incorporant, entre autres, le portrait démographique, les orientations stratégiques, les changements de toute nature, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les incendies et tout autre risque sur le territoire desservi par la Ville.

POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

En adoptant les meilleures pratiques, le Bureau de la sécurité civile soutient et coordonne les actions des partenaires ainsi que des intervenants et sensibilise les citoyens afin que tous réagissent de manière appropriée en cas de sinistres ou de situations d'exception.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

La mission du service consiste à développer et à gérer un ensemble d'infrastructures de mobilité sécuritaire, fonctionnel et adapté aux différents milieux de vie permettant au citoyen de se déplacer selon ses besoins.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement conseille et influence la Ville dans l'élaboration et la mise en œuvre de visions stratégiques et intégrées en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de biodiversité, de changements climatiques, d'habitation et de mobilité active et durable.

Il pilote le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM). Il s'agit d'un outil de planification qui influencera les orientations et les décisions en aménagement du territoire. Le PUM constituera un levier pour valoriser les milieux naturels, patrimoniaux et identitaires tout en encadrant la création de milieux de vie équitables, inclusifs et résilients pour les communautés actuelles et futures.

Le service soutient le développement de milieux de qualité par le biais de projets urbains structurants tels que l'aménagement d'espaces publics, la préservation et la conservation de milieux naturels, la mise en valeur du patrimoine bâti, le soutien à des initiatives de logements sociaux ou abordables et par l'intégration d'infrastructures de mobilité.

BUDGET

Le budget 2026 de la Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine est de 298,4 M\$, soit une variation de 19,5 M\$ (7,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 40 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine

(en millions de dollars)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réel			Projeté*	Écart		
	2023	2024	2025		2025	2026	2026-2025
Protection contre l'incendie	74,8	79,9	86,3	79,4	83,6	4,2	5,3 %
Police	152,1	163,9	177,7	174,6	186,7	12,1	6,9 %
Bureau de la sécurité civile	2,1	2,2	2,5	2,5	2,6	0,1	3,9 %
Transport et mobilité intelligente	6,4	7,1	12,7	10,9	14,0	3,2	29,5 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	12,2	13,8	11,4	11,5	11,5	-	-
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	247,6	266,9	290,6	278,9	298,4	19,5	7,0 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Tableau 41 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine

(en millions de dollars)

BUDGET AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	2025	2026	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	264,6	280,1	15,5	5,9 %
Énergie	-	0,2	0,2	-
Biens et services	14,3	18,1	3,8	26,6 %
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	278,9	298,4	19,5	7,0 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)		Justifications
↑ 15,5 Rémunération (incluant avantages sociaux)		
↑ 3,4 Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre	
	↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives	
↑ 4,4 Protection contre l'incendie	↑ Ajout de 37 effectifs pour le déploiement du Schéma de couverture de risques en incendie 2025-2035	
↑ 7,8 Police	↑ Ajout de 50 effectifs, notamment pour l'amélioration de la présence policière et pour assurer la sécurité sur le territoire	
	↑ Indexation des primes	
↑ 0,2 Transport et mobilité intelligente	↑ Gestion améliorée de la mobilité sur le territoire	
	↓ Abolition de postes	
↓ -0,3 Autres unités administratives	↓ Autres éléments	
↑ 0,2 Énergie		
↑ 0,2 Carburant	↑ Transfert du budget de carburant au Service de police provenant du Service de gestion des équipements motorisés	
↑ 3,8 Biens et services		
↑ 0,7 Police	↑ Ajustement du budget de formation à l'École nationale de police du Québec	
	↑ Transfert du budget pour l'entretien de véhicules provenant du Service de gestion des équipements motorisés	
↑ 3,4 Transport et mobilité intelligente	↑ Transfert du budget pour les contrats d'agents de stationnement et de remorquage provenant du Service des travaux publics	
↓ -0,3 Autres unités administratives	↓ Autres éléments	
↑ 19,5 Aménagement, mobilité et sécurité urbaine		

Direction générale adjointe
**Infrastructures
durables**



INFRASTRUCTURES DURABLES

La Direction générale adjointe aux infrastructures durables est responsable des opérations, de l'entretien, des investissements et d'une saine gestion durable des actifs des infrastructures municipales, du traitement des eaux usées et potables, des immeubles, de la gestion des matières résiduelles et du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec (CVÉ). Elle est aussi responsable des approvisionnements pour l'ensemble de la Ville.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. Il assure aussi la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution. De plus, il est responsable de la cueillette et de la livraison du courrier interne et de la mise à la poste.

TRAITEMENT DES EAUX

Le service assure l'exploitation et la gestion d'actifs des équipements industriels, comprenant quatre usines de production d'eau potable, deux stations d'épuration des eaux usées, un centre de biométhanisation des matières organiques et un laboratoire d'analyse agréé. Il est responsable de l'opération et de l'entretien de sept usines et de 1 170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de Québec ainsi que de la mise en œuvre du Programme d'élimination du plomb dans l'eau potable.

Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable de la Ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales en vigueur, pour répondre aux besoins des citoyens. Il assure aussi la collecte et l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, contribuant à l'amélioration de la qualité des cours d'eau. Il transforme la matière organique et les boues municipales en gaz naturel renouvelable (GNR), tout en produisant du digestat (fertilisant) et du sulfate d'ammonium (engrais).

Grâce à son laboratoire agréé, le service effectue le contrôle de la qualité de l'eau potable, le suivi de la performance de l'assainissement des eaux usées ainsi que la caractérisation physicochimique et microbiologique d'échantillons d'eau, de sols et d'air.

Dans un souci de performance et d'amélioration des pratiques, il participe activement à différents programmes d'excellence en gestion des eaux.

INGÉNIERIE

Le service identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage des rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement, la sécurité, la pérennité et le développement cohérent des infrastructures sous sa responsabilité, le service est l'expert technique sur lequel la Ville s'appuie pour la gestion des infrastructures sous sa responsabilité et des systèmes d'information qui y sont rattachés.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse de ses actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET VALORISATION

Le service a pour mission d'assurer une gestion efficiente des matières résiduelles sur le territoire afin de procurer un environnement écoresponsable et sain pour l'ensemble des citoyens dans une perspective de développement durable.

Il est responsable des services de collecte offerts aux citoyens corporatifs et résidentiels, incluant la gestion des feuilles, des encombrants, des balayures de rues et des boues de puisard ainsi que des matières récupérées dans les écocentres. Il vise également à améliorer le taux de détournement de l'élimination, notamment par la mise en œuvre des actions prévues au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).

Le service gère les opérations et les activités d'entretien du complexe de valorisation énergétique (CVÉ) de la Ville de Québec qui comprend l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques (CRMO). Il est également responsable du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il administre les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les organismes désignés et les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus issus des procédés de traitement des matières résiduelles et coordonne l'exploitation du réseau de vapeur, qui fournit une source énergétique à plusieurs entreprises.

BUREAU DE LA GESTION DES ACTIFS

Le Bureau de la gestion des actifs définit et déploie la démarche municipale en matière de gestion des actifs.

Il assure une coordination transversale de la gestion des actifs municipaux auprès de l'ensemble des unités administratives. Il collabore à la planification des investissements nécessaires pour atteindre l'équilibre entre le maintien des actifs, le niveau de service souhaité, le développement requis et le respect du cadre financier. Finalement, il assure une reddition de comptes facilitant la planification de la gestion des actifs de la Ville de Québec.

BUDGET

Le budget 2026 de la Direction générale adjointe aux infrastructures durables est de 297,4 M\$, soit une variation de 10,9 M\$ (3,8 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 42 – Infrastructures durables

(en millions de dollars)

INFRASTRUCTURES DURABLES	Réel	Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024	2025	2026	2026-2025	
Approvisionnements	9,2	9,6	11,6	11,2	11,7	0,5 4,5 %
Traitement des eaux	39,4	41,4	48,7	49,4	48,8	-0,6 -1,2 %
Ingénierie	13,0	14,3	15,8	16,5	16,4	-0,1 -0,6 %
Gestion des immeubles	87,6	91,7	100,3	98,7	102,5	3,8 3,8 %
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	-	113,0	110,7	117,6	6,9 6,2 %
Projets industriels et valorisation	54,0	54,9	-	-	-	-
Bureau de la gestion des actifs	-	-	0,1	-	0,4	0,4 -
Total Infrastructures durables	203,2	211,8	289,4	286,5	297,4	10,9 3,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Tableau 43 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables

(en millions de dollars)

BUDGET INFRASTRUCTURES DURABLES	2025	2026	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	102,9	108,6	5,7	5,5 %
Énergie	37,6	38,9	1,3	3,5 %
Biens et services	146,0	149,9	3,9	2,7 %
Total Infrastructures durables	286,5	297,4	10,9	3,8 %

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz et le carburant. L'électricité et le gaz sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 44 – Énergie de la DGA aux infrastructures durables

(en millions de dollars)

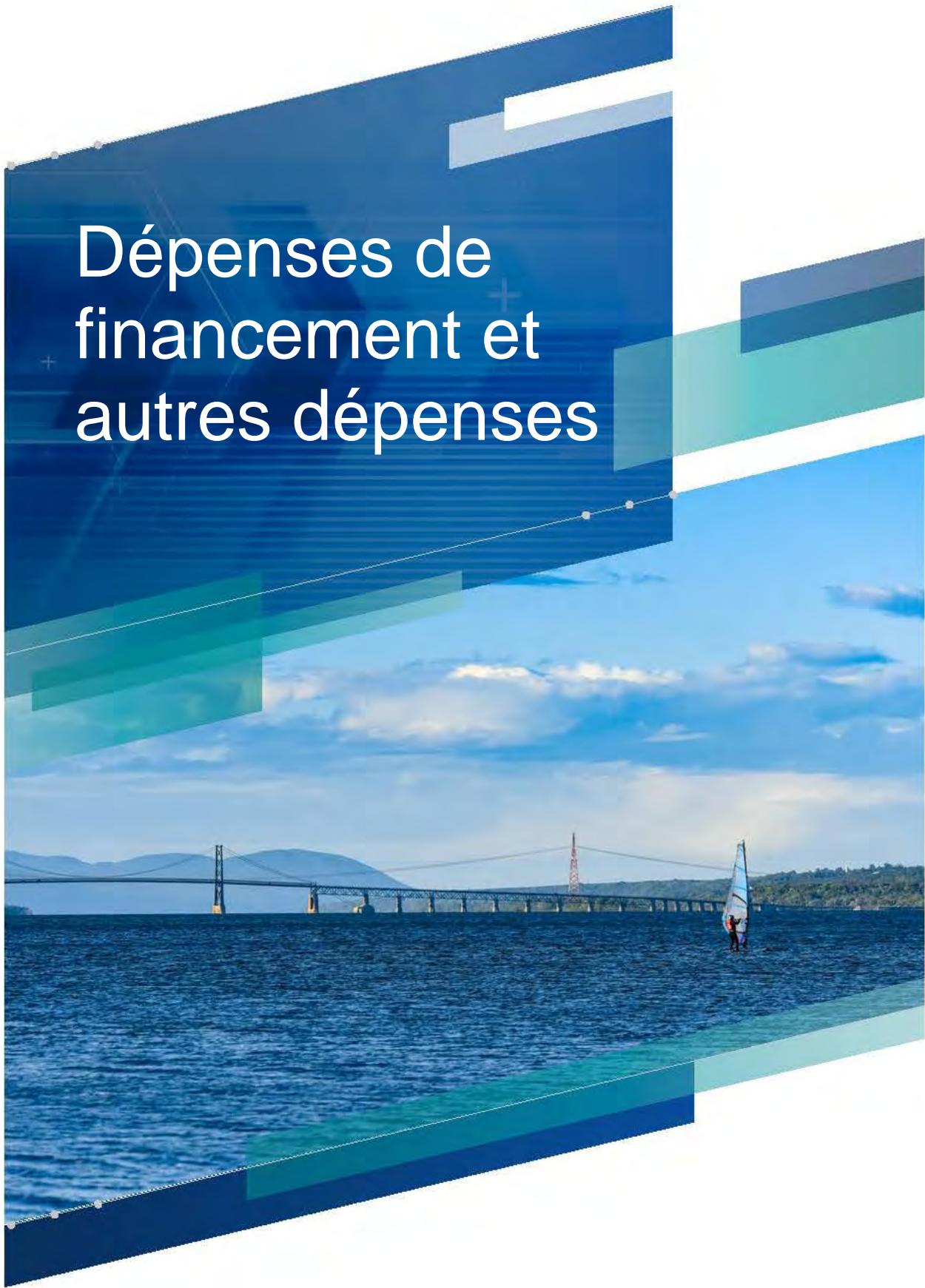
BUDGET ÉNERGIE	2025	2026	Écart	
Carburant	0,5	0,3	-0,2	-44,0 %
Électricité	32,0	33,5	1,5	4,7 %
Gaz	5,1	5,1	-	-
Total énergie	37,6	38,9	1,3	3,5 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)		Justifications
↑ 5,7 Rémunération (incluant avantages sociaux)		
↑ 7,9 Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre ↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives	
↑ 0,2 Approvisionnements	↑ Reclassement de salaires non capitalisables provenant du budget d'investissement	
↓ -0,2 Traitement des eaux	↓ Abolitions de postes ↑ Création de deux postes de technicien-opérateur à l'assainissement des eaux et d'un poste de technicien-électronicien	
↓ -2,3 Ingénierie	↓ Reclassement de salaires capitalisables au budget d'investissement	
↑ 0,5 Gestion des immeubles	↑ Reclassement de salaires non capitalisables provenant du budget d'investissement ↑ Nouvelles exigences de la <i>Loi sur la performance environnementale des bâtiments</i> ↑ Opération et entretien de nouveaux bâtiments	
↓ -0,4 Autres unités administratives	↓ Autres éléments	
↑ 1,3 Énergie		
↑ 1,5 Électricité	↑ Énergie pour les nouveaux bâtiments et équipements ↑ Indexation des tarifs de l'électricité ↓ Économies liées au programme d'économie d'énergie	
↓ -0,2 Gaz	↓ Économies dues à la conversion du gaz vers l'électricité sur certains bâtiments	
↑ 3,9 Biens et services		
↓ -1,3 Traitement des eaux	↓ Économies de biens et services pour les opérations courantes, notamment pour les produits chimiques	
↑ 4,8 Gestion des matières résiduelles et valorisation	↑ Ajustement des coûts pour les contrats de collectes ↑ Ajustement du coût du contrat pour le traitement des cendres volantes ↑ Ajustement du coût des contrats pour le traitement des matières des écocentres, notamment en fonction de l'achalandage et du volume de résidus traités ↓ Économies en lien avec la distribution des sacs nécessaires à la collecte des résidus alimentaires ↑ Haussé des redevances à l'élimination pour le complexe de valorisation énergétique	
↑ 0,4 Autres unités administratives	↑ Autres éléments	
↑ 10,9 Infrastructures durables		

Dépenses de financement et autres dépenses



DÉPENSES DE FINANCEMENT

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

BUDGET

Le budget 2026 du service de la dette est de 327,8 M\$, soit une variation de 16,1 M\$ (5,2 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 45 – Service de la dette

(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE	Réel	Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023		2025	2026	
Remboursement de capital	197,6	206,5	192,7	191,3	16,1 8,4 %
Frais de financement	58,8	62,5	66,1	70,4	- -
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	- -
Service de la dette avant revenus associés	306,4	319,0	308,9	311,7	327,8 16,1 5,2 %
<u>Moins</u> : Revenus associés au service de la dette**	62,5	69,2	64,8	65,3	82,9 17,6 26,9 %
Service de la dette nette	243,9	249,8	244,1	246,4	244,9 -1,5 -0,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

** Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

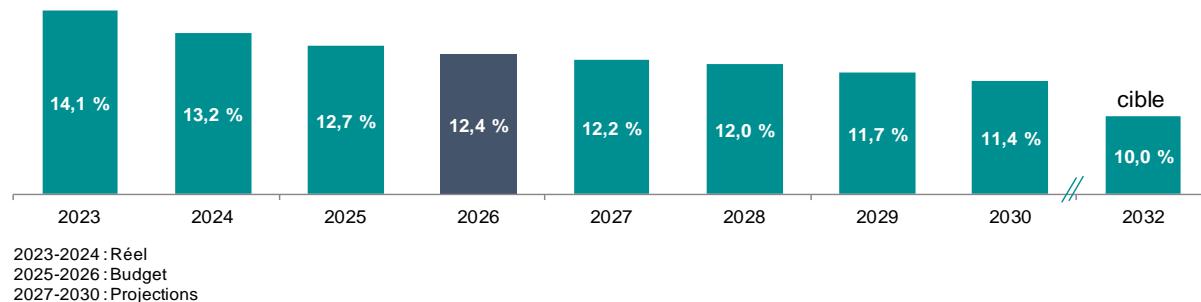
Variations (en M\$)	Justifications
↑ 16,1 Remboursement de capital	
↑ Remboursement d'une obligation à terme dont le capital est pourvu par un fonds d'amortissement	
↓ Diminution des remboursements de capital en conformité avec la planification prévue	
↑ 17,6 Revenus associés au service de la dette	
↑ Appropriation de la totalité du fonds d'amortissement pour financer le remboursement d'une obligation à terme	
↓ Autres diminutions de revenus associés au service de la dette	
↓ -1,5 Service de la dette nette	

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

En 2026, il est prévu que le ratio du service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement soit de 12,4 %, en baisse de 0,3 % par rapport au budget 2025.

La cible est de ramener le service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032. Cette réduction vise à dégager des sommes et les utiliser pour le financement des services rendus aux citoyens plutôt qu'au remboursement de la dette.

Graphique 7 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de cette dernière, le paiement comptant d'une partie des refinancements génère également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette et la dotation 2026 est de 50,0 M\$.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. La réserve d'infrastructures pour les changements climatiques est une réserve financière qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des infrastructures de la Ville et l'adaptation aux changements climatiques.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations et à la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques. Ces mesures visent à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

BUDGET

Le budget 2026 comprend des paiements comptant d'immobilisations de 163,0 M\$ ainsi que 60,0 M\$ affectés à la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques, soit un total de 223,0 M\$. Cela représente une variation de 20,3 M\$ (10,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 46 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour les changements climatiques

(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Réel			Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023	2024	2025		2025	2026	
Paiement comptant d'immobilisations	163,5	177,7	182,7	157,7	163,0	5,3	3,4 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	15,4	30,0	45,0	45,0	60,0	15,0	33,3 %
Total paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	178,9	207,7	227,7	202,7	223,0	20,3	10,0 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 5,3 Paiement comptant d'immobilisations	↑ Augmentation de l'appropriation des PCI pour assurer la diminution de la dette nette
↑ 15,0 Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	↑ Dotation de la réserve financière pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville selon le cadre financier
↑ 20,3 Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	

EFFORTS CONSACRÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les efforts consacrés aux immobilisations dans le budget de fonctionnement incluent les paiements comptant d'immobilisations, la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques ainsi que la réserve pour le paiement de la dette. Les sommes qui y sont consacrées totalisent 273,0 M\$ au budget 2026.

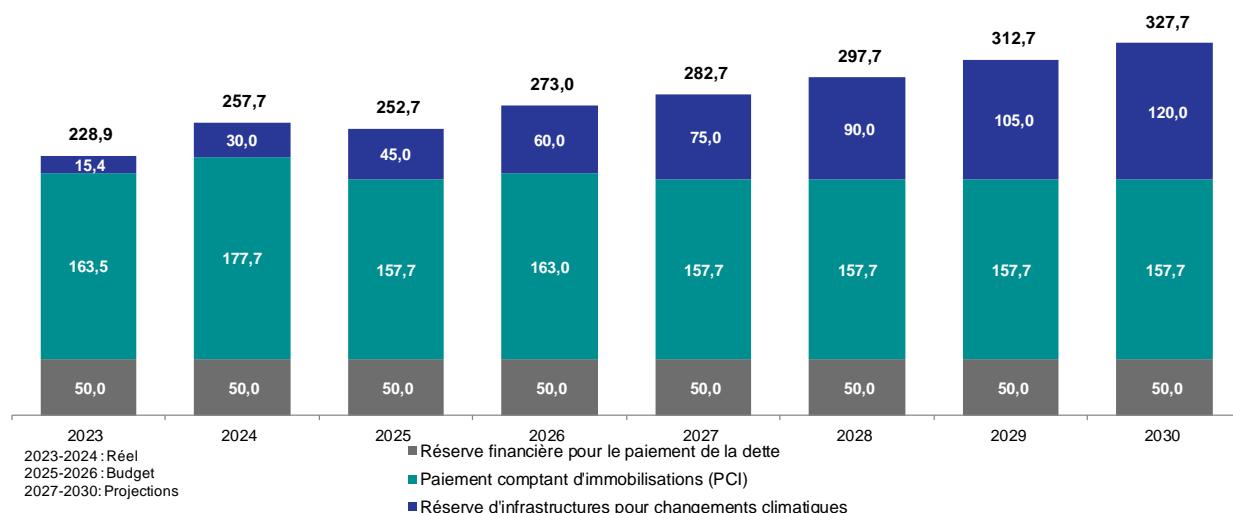
Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve pour le paiement de la dette et à la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques représentent 273,0 M\$, soit 13,0 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2025, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de son cadre financier et pour son contrôle des risques.

Le budget prévoit une dotation additionnelle annuelle de 15,0 M\$ à la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques, la portant à 60,0 M\$ pour 2026. Le montant accumulé dans cette réserve pourra être utilisé pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Graphique 8 – Efforts consacrés aux immobilisations

(en millions de dollars)



AUTRES DÉPENSES

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

BUDGET

Le budget 2026 des charges de l'employeur qui sont présentées sous la rubrique « Autres dépenses » est de 5,7 M\$. Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

BUDGET

Le budget 2026 des contributions aux organismes est de 199,8 M\$, soit une variation de 12,0 M\$ (6,4 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 47 – Contributions aux organismes

(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	Réel			Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023	2024	2025		2025	2026	
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	143,1	154,0	173,9	173,9	184,9	11,0	6,3 %
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,3	6,0	9,4	9,5	10,3	0,9	9,5 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,5	3,7	4,1	4,1	4,2	0,1	2,4 %
Autres organismes	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	-	-
Total contributions aux organismes	152,2	164,1	187,7	187,8	199,8	12,0	6,4 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 11,0 Réseau de transport de la Capitale (RTC)	
↑ 6,2 Augmentation de la contribution au RTC	
↑ 2,7 Augmentation de la contribution du service de vélopartage à Vélo	
↑ 1,6 Contribution additionnelle pour la mobilité intégrée	
↑ 0,5 Indexation de la taxe sur l'immatriculation	
↑ 0,9 Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	↑ 0,9 Augmentation de la contribution à l'OMHQ selon les prévisions budgétaires de l'organisme
↑ 0,1 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et autres organismes	↑ 0,1 Augmentation de la contribution à la CMQ selon les prévisions budgétaires de l'organisme
↑ 12,0 Contributions aux organismes	

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les mauvaises créances sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et réserve « cycle de vie »).

En ce qui a trait aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, un montant de 1,1 M\$ est inclus dans les divers autres frais à titre d'amortissement annuel de la mesure fiscale relative à celles-ci. Par ailleurs, s'il survient au cours de l'année une variation importante dans la valeur des passifs que comptabilise la Ville en lien avec ces obligations ou celles liées aux sites contaminés, celle-ci choisit de se prévaloir d'une mesure d'allègement fiscal autorisée par le MAMH et de différer ainsi la taxation requise, soit en fonction de la durée de vie utile résiduelle des immobilisations visées ou jusqu'au début des travaux de leur mise hors service ou de décontamination.

BUDGET

Le budget 2026 des autres frais est de 55,2 M\$, soit une variation de -13,0 M\$ (-19,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 48 – Autres frais

(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS	Réel			Projeté*	Budget		Écart 2026-2025
	2023	2024	2025		2025	2026	
Contingent	-	-	4,3	6,2	6,4	0,2	3,2 %
Société hôtesse des Jeux du Canada	-	-	0,8	0,8	2,8	2,0	-
Provision relative au non-versement d'une contribution ¹				-	3,5	3,5	-
Mauvaises créances	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	-	-
Divers autres frais	38,7	49,1	55,0	60,4	41,7	-18,7	-30,9 %
Total autres frais	39,6	49,9	60,9	68,2	55,2	-13,0	-19,0 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

1. Contribution financière pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale prévue à l'entente pour appuyer le rôle joué par la Ville de Québec à titre de capitale nationale, signée par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec le 16 janvier 2009

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,2 Contingent	↑ Ajustement du contingent à 0,5 % du budget de fonctionnement des unités administratives selon le cadre financier
↑ 2,0 Société hôte des Jeux du Canada	↑ Dépenses en lien avec les Jeux du Canada
↑ 3,5 Provision relative au non-versement d'une contribution	↑ Provision relative au non-versement de la contribution financière pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale prévue à l'entente pour appuyer le rôle joué par la Ville de Québec à titre de capitale nationale, signée par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec le 16 janvier 2009
↓ -18,7 Divers autres frais	↓ Ajustement de provisions, notamment celles en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public
↓ -13,0 Autres frais	



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX DÉPENSES

DÉPENSES PAR OBJET



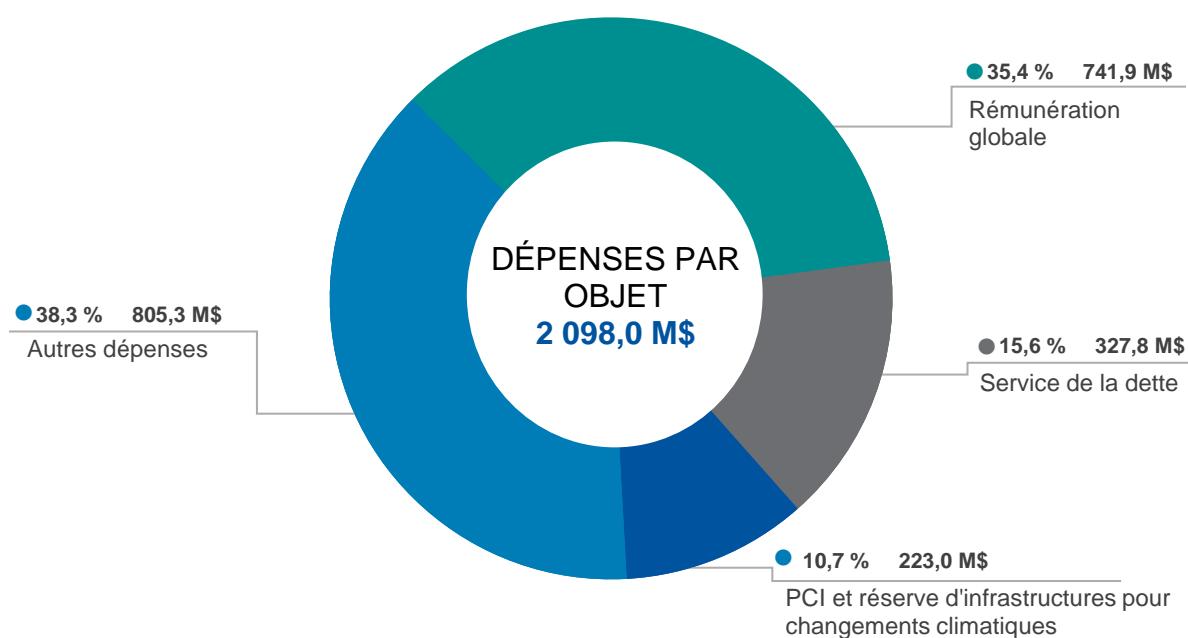
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique « analyse des dépenses ».

Tableau 49 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024		2025	2026	2026-2025	
Rémunération globale	600,7	641,9	735,2	721,5	741,9	20,4	2,8 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	306,4	319,0	308,9	311,7	327,8	16,1	5,2 %
PCI et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	178,9	207,7	227,7	202,7	223,0	20,3	10,0 %
Autres dépenses	686,9	716,3	767,5	779,5	805,3	25,8	3,3 %
Total dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 772,9	1 884,8	2 039,2	2 015,4	2 098,0	82,6	4,1 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Graphique 9 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 35,4 % des dépenses de fonctionnement.



BUDGET

Le budget 2026 de la rémunération globale est de 741,9 M\$, soit une variation de 20,4 M\$ (2,8 %) par rapport au précédent budget.

La proportion des dépenses de la rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de 35,4 %, en baisse de -0,4 % par rapport au précédent budget.

Tableau 50 – Rémunération globale

(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE	Réel			Budget		Écart	
	2023	2024	Projeté*	2025	2026	2026-2025	
RÉMUNÉRATION							
Rémunération régulière	388,0	427,1	473,9	496,5	536,8	40,3	8,1 %
Rémunération occasionnelle	57,0	58,7	52,4	30,1	29,4	-0,8	-2,7 %
Total rémunération rég. et occasionnelle	445,0	485,8	526,3	526,6	566,2	39,6	7,5 %
Autres rémunérations	49,2	52,9	73,3	53,5	25,3	-28,2	-52,7 %
Total rémunération	494,2	538,7	599,6	580,1	591,5	11,4	2,0 %
CHARGES DE L'EMPLOYEUR							
Charges sociales et autres cotisations	68,8	70,1	90,4	94,0	98,9	4,9	5,2 %
Régimes de retraite							
Charges des services courants	33,1	33,3	43,6	44,5	50,6	6,1	13,8 %
Charge d'équilibre	4,6	-0,2	1,5	2,9	0,9	-2,0	-70,1 %
Total régimes de retraite	37,8	33,1	45,1	47,4	51,5	4,1	8,7 %
Total charges de l'employeur	106,5	103,2	135,5	141,4	150,4	9,0	6,4 %
Total rémunération globale	600,7	641,9	735,2	721,5	741,9	20,4	2,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

BUDGET

Le budget 2026 de la rémunération est de 591,5 M\$, soit une variation de 11,4 M\$ (2,0 %) par rapport au précédent budget.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 11,4 RÉMUNÉRATION	
↑ 23,4	Indexation des salaires, avancements d'échelons et ajustements des provisions salariales selon les nouvelles conventions collectives
↓ -22,6	L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives
↑ 10,3	Ajout de ressources pour la sécurité publique
↑ 0,3	Autres éléments
↑ 11,4 Rémunération	



CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

BUDGET

Le budget 2026 des charges de l'employeur est de 150,4 M\$, soit une variation de 9,0 M\$ (6,4 %) par rapport au précédent budget.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 9,0 CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
↑ 4,9 Charges sociales et autres cotisations	
↑ 3,1 Indexation des salaires et avancements d'échelons	
↓ -1,0 L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives	
↑ 2,5 Ajout de ressources pour la sécurité publique	
↑ 0,3 Autres éléments	
↑ 4,1 Régimes de retraite	
↑ 6,1 Charges des services courants	
↑ 6,1 Augmentation des charges de l'employeur pour le service courant, notamment en lien avec les indexations salariales	
↓ -2,0 Charge d'équilibre	
↑ 5,4 Ajustement relatif au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15	
↑ 4,4 Variation de la mesure d'allègement fiscal relative au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15	
↓ -6,2 Fin de la dotation à la réserve financière du déficit actuariel de l'ex-Québec	
↓ -2,9 Diminution de la charge d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	
↓ -2,6 Variation de l'amortissement des gains et pertes actuariels provenant des années antérieures	
↑ 9,0 Charges de l'employeur	

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 51 – Régimes de retraite

(en millions de dollars)

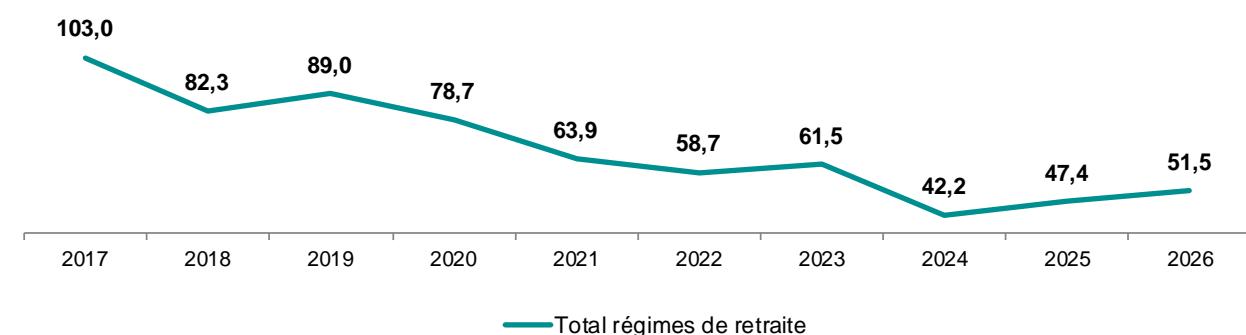
RÉGIMES DE RETRAITE	Réel			Projeté*	Budget		Écart	
	2023	2024	2025		2025	2026	2026-2025	
Charges des services courants	33,1	33,3	43,6	44,5	50,6	6,1	13,8 %	
Charge d'équilibre								
Amortissement	-4,6	4,3	6,6	7,3	4,7	-2,6		
Dépense d'intérêt	1,0	4,7	5,0	5,7	2,8	-2,9		
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	8,3	7,4	6,2	6,2	-	-6,2		
Ajustement pour rentes des retraités Loi 15	-	-	-	-	5,4	5,4		
Mesure d'allègement fiscal (Loi 15)	—	-16,5	-16,4	-16,4	-12,0	4,4		
Total charge d'équilibre	4,6	-0,2	1,5	2,9	0,9	-2,0	-69,4 %	
Total régimes de retraite	37,7	33,1	45,1	47,4	51,5	4,1	8,7 %	

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

Il est prévu que les dépenses liées aux régimes de retraite vont atteindre 51,5 M\$ en 2026, soit une variation de 4,1 M\$ (8,7 %) par rapport au précédent budget.

Graphique 10 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés

(en millions de dollars)



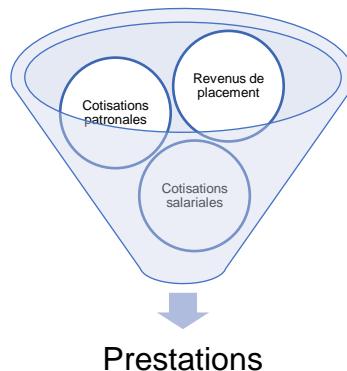
À l'issue d'une partie des démarches juridiques entourant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, la Ville de Québec a procédé au rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités Loi 15. Conformément aux normes comptables du secteur public, cela s'est traduit par la constatation d'un coût des services passés à l'encontre duquel des gains actuariels non amortis ont été appliqués. Ces gains n'étant plus disponibles pour réduire la charge de retraite des années suivantes, le MAMH met à la disposition des

organismes municipaux une mesure d'allégement fiscal dont la Ville de Québec a fait le choix de se prévaloir depuis 2024, et ce, pour toutes les années où des effets nets sont comptabilisés. Cette mesure lui permet d'étaler dans le temps la taxation requise pour pourvoir à ces impacts. Une cédule d'amortissement déterminée fixe la taxation des prochaines années, celle-ci devant s'étaler jusqu'en 2039.

Fonctionnement des régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Ville reposent sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

Figure 5 – Fonctionnement des régimes de retraite



État d'un régime de retraite

Un régime est en équilibre lorsque son actif est égal à la valeur de toutes les prestations acquises par les participants compte tenu de leurs années de service. Il est en surplus si son actif excède cette valeur et il est en déficit si l'actif est inférieur à cette valeur.

Tableau 52 – État d'un régime de retraite

ÉQUILIBRE	SURPLUS	DÉFICIT
Actif = Valeur des prestations	Actif > Valeur des prestations	Actif < Valeur des prestations

Déficit

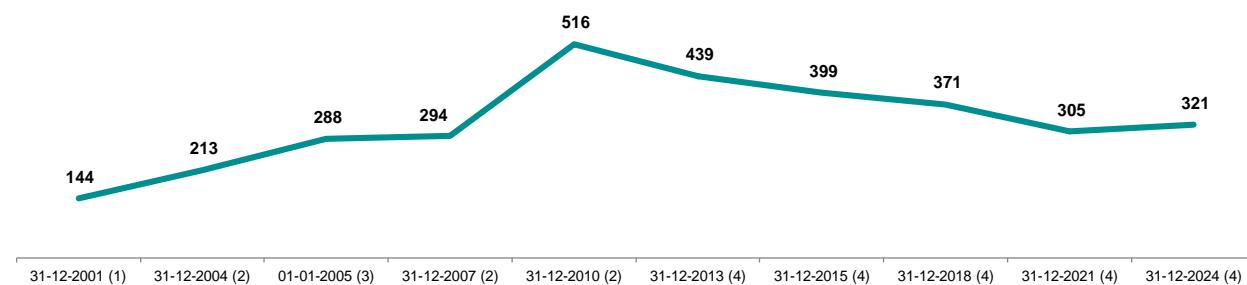
On dit qu'un régime de retraite est en déficit lorsque l'actif du régime est inférieur à la valeur des prestations acquises par les participants, ce qui est le cas pour les régimes de la Ville. Cette insuffisance est décelée et quantifiée par l'actuaire lors de son évaluation actuarielle périodique, minimalement tous les trois ans.

La Ville doit, à chaque exercice financier, comptabiliser les coûts de ses régimes de retraite. Une estimation budgétaire de ceux-ci est également effectuée dans le cadre des prévisions budgétaires. Celle-ci s'effectue par l'actuaire de la Ville, à partir des dernières évaluations actuarielles et des plus récents états financiers des régimes de retraite. Elle tient également compte du rendement obtenu depuis les dernières évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles, qui déterminent les cotisations salariales et patronales à verser dans les régimes, sont basées sur différentes hypothèses (âge de la retraite, table de mortalité, rendements espérés, etc.). Une fois le passif établi, c'est-à-dire la valeur des prestations acquises, il est comparé à l'actif et il en découle un surplus ou un déficit actuel. Un déficit actuel doit être amorti sur 15 ans et détermine la cotisation d'équilibre devant être versée annuellement.

Sur la base des dernières évaluations actuarielles réalisées en date du 31 décembre 2024, le déficit actuel total sur le compte général est estimé à 321 M\$. Ce déficit sera réévalué lors de la réception des nouvelles évaluations actuarielles qui sont réalisées tous les trois ans. Les prochaines évaluations sont prévues en date du 31 décembre 2027 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2028.

Graphique 11 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général
(en millions de dollars)



(1) Évaluation actuarielle, dont 141 M\$ pour l'ancienne Ville de Québec

(2) Évaluation actuarielle

(3) Estimation actuarielle; mise en place des six nouveaux régimes

(4) Évaluation actuarielle post restructuration

EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. Il est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



BUDGET

Le total des effectifs de la Ville de Québec comprend les effectifs affectés au budget de fonctionnement et ceux affectés au budget d'investissement. L'effectif total prévu en 2026 est de 6 199 p.a. Après la mesure de gestion des effectifs, celui-ci atteint 6 160 p.a., en hausse de 24 p.a. (0,4 %) par rapport au précédent budget.

Cette hausse de 24 p.a. comprend une réduction de -60 p.a. auquel s'ajoute 84 p.a., principalement pour des effectifs en sécurité publique.

Tableau 53 – Évolution de l'effectif aux budgets de fonctionnement et d'investissement
(en personnes/année)

EFFECTIF	Fonctionnement	Investissement	Total	BPTQ
Effectif (ETC) - Budget 2025	5 793	343	6 136	83
Variation de l'effectif				
Ajustements dans les UA	9	-12	-3	-
Reclassement d'effectifs (fonctionnement et investissement)	16	-16	-	-
Abusions de 60 postes (21 postes identifiés)	-60	-	-60	-
Ajout au Bureau pivot du tramway de Québec	-	-	-	37
Sous-total de l'effectif	5 758	315	6 073	120
Variation avant les ajouts d'effectifs en sécurité publique				
Ajouts d'effectifs en sécurité publique	87	-	87	-
Variation totale de l'effectif	52	-28	24	37
Total Effectif (ETC) - Budget 2026 après mesure de gestion	5 845	315	6 160	120
Mesure de gestion de l'effectif (39 postes à identifier)	39	-	39	-
Total Effectif (ETC) - Budget 2026 avant mesure de gestion	5 884	315	6 199	120

L'EFFECTIF AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'effectif prévu en 2026 au budget de fonctionnement est de 5 884 p.a. Après la mesure de gestion des effectifs, celui-ci atteint 5 845 p.a. Par rapport à 2025, l'effectif est réduit de -60 p.a. Par ailleurs, 116 p.a. sont ajoutées dont 50 policiers et 37 pompiers.

L'instauration des mesures de gestion de l'effectif afin de mieux contrôler la masse salariale permettra une diminution projetée de l'effectif de 39 p.a. pour atteindre 5 845 p.a., soit une hausse de 52 p.a. (0,9 %)

Graphique 12 – Effectif selon les budgets adoptés

(en personnes/année)

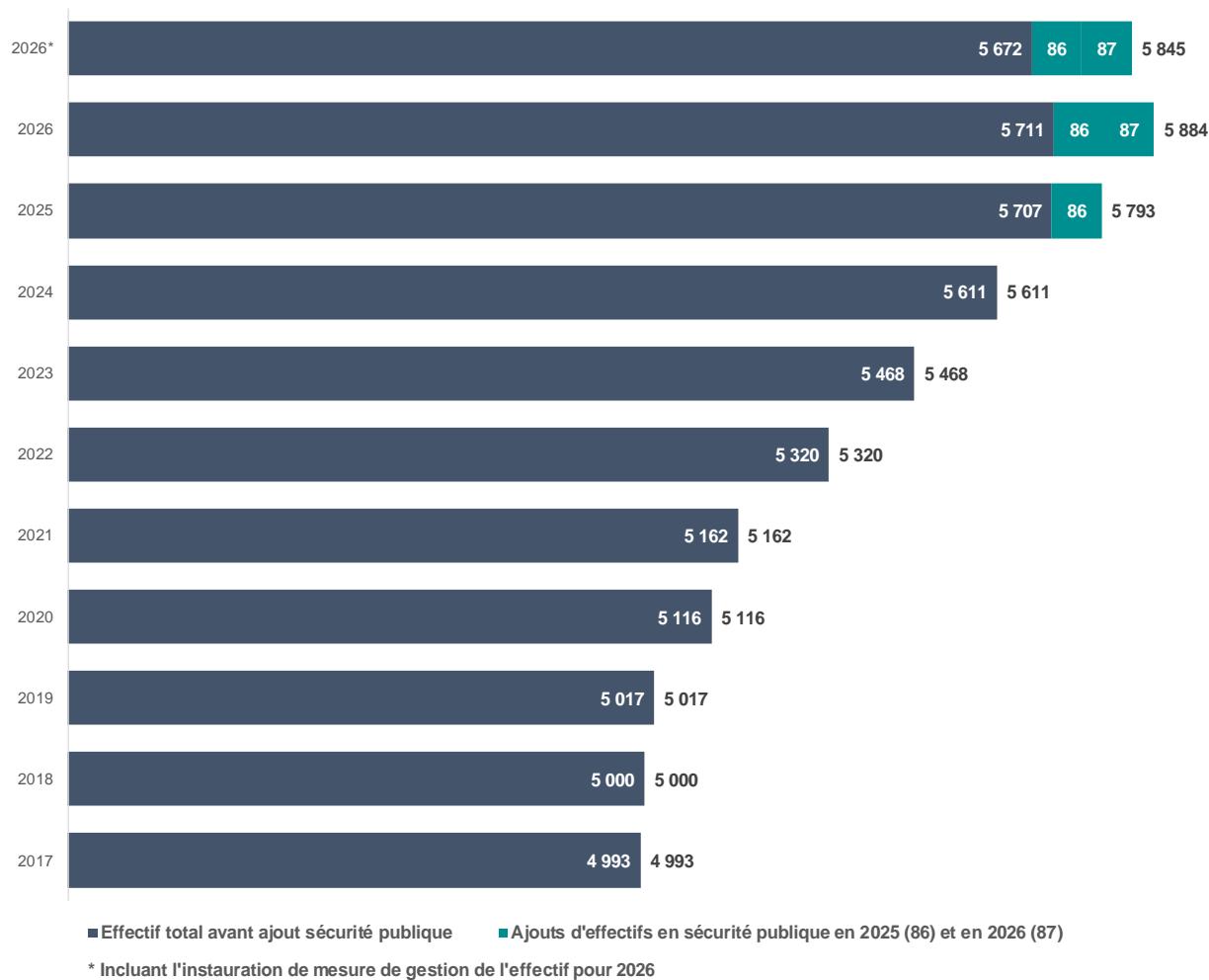


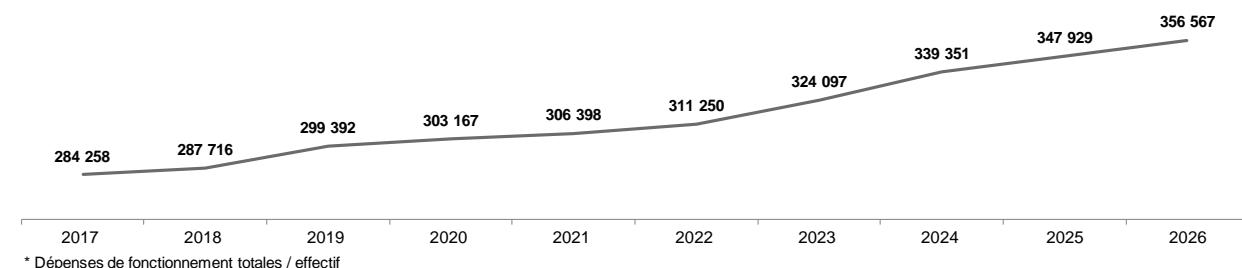
Tableau 54 – Évolution de l'effectif - budget de fonctionnement 2026
 (en personnes/année)

Effectif (ETC) - Budget 2025	5 793
Demandes en développement pour 2026	
Hausse d'effectifs au Service de police	50
Hausse d'effectifs au Service de protection contre l'incendie	37
Opération de la nouvelle patinoire couverte du parc Bon-Pasteur	5
Nouvelles exigences de la <i>Loi sur la performance environnementale des bâtiments</i>	2
Gestion améliorée de la mobilité sur le territoire	2
Opération et entretien de nouveaux bâtiments	2
Optimisation de la sécurité civile	1
Amélioration de la gestion de l'acquisition des équipements motorisés	1
Demandes en continuité pour 2026	
Reclassement d'effectif :	
Budget d'investissement vers le budget de fonctionnement	39
Budget de fonctionnement vers le budget d'investissement	-23
Sous-total avant les abolitions de postes	116
Variation des volumes d'activités	-4
Abolitions de 60 postes :	-60
Abolitions de postes déjà identifiées	-21
Abolitions de postes à identifier	-39
Variation total de l'effectif	91
Total Effectif (ETC) - Budget 2026	5 884
Mesure de gestion de l'effectif (39 postes à identifier)	-39
Total Effectif (ETC) - Budget 2026 après mesures de gestion de l'effectif	5 845

MESURE DE RENDEMENT DE L'EFFECTIF AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

En 2017, la Ville comptait un employé par tranche de 284 258 \$ de dépenses de fonctionnement (selon les budgets adoptés), alors qu'en 2026, il est prévu qu'elle compte un employé par tranche de 356 567 \$.

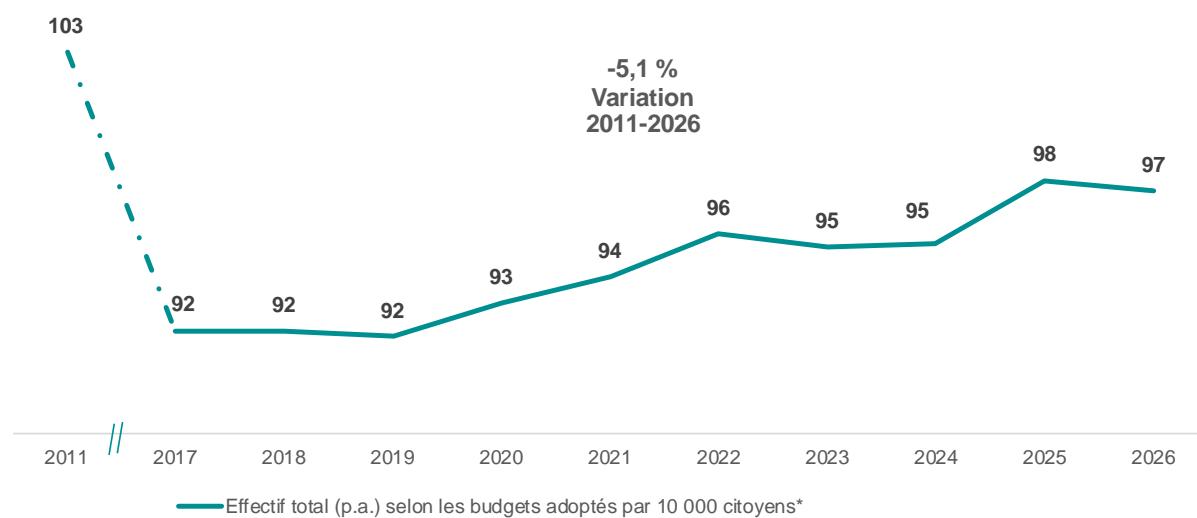
Graphique 13 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité) selon les budgets adoptés
 (en dollars)



L'effectif de la Ville par habitant se maintient à un niveau inférieur à celui de 2011. En 2026, 97 employés municipaux sont requis pour offrir les services de la Ville à 10 000 habitants, comparativement à 103 employés qui étaient requis en 2011, et ce, même en considérant les ajouts de services offerts à la population.

Graphique 14 – Effectif au budget de fonctionnement par rapport à la population de la ville de Québec

(effectif par 10 000 habitants)



— Effectif total (p.a.) selon les budgets adoptés par 10 000 citoyens*

* Effectif Ville par rapport à la population de la ville de Québec établie selon le décret de la population du MAMH

Tableau 55 – Effectif au budget de fonctionnement

(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget 2025	Budget 2026	Écart
Direction générale			
Conseil municipal	22	18	-4
Direction générale	10	9	-1
Coordination stratégique et relations internationales	42	37	-5
Vérificateur général	13	13	-
Bureau de l'ombudsman	3	3	-
Ressources humaines	160	158	-2
Finances	99	100	1
Affaires juridiques	135	136	1
Greffé et archives	29	29	-
Développement économique et grands projets	57	57	-
Total Direction générale	569	559	-10
Citoyen et vitalité urbaine			
Technologies de l'information	217	236	19
Relations citoyennes et communications	144	141	-3
Culture et patrimoine	74	53	-21
Loisirs, sports et vie communautaire	436	462	26
Destination Québec cité	60	60	-
ExpoCité	59	59	-
Total Citoyen et vitalité urbaine	990	1 011	21

EFFECTIF	Budget		Écart
	2025	2026	
Services de proximité			
Évaluation	101	102	1
Gestion des équipements motorisés	179	182	3
Arrondissement de La Cité-Limoilou	5	2	-3
Arrondissement des Rivières	6	-	-6
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	11	9	-2
Arrondissement de Charlesbourg	2	1	-1
Arrondissement de Beauport	12	3	-9
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	2	0	-2
Travaux publics		752	752
Entretien des voies de circulation	428	-	-428
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	313	-	-313
Gestion du territoire	159	161	2
Prévention et qualité du milieu	160	169	9
Total Services de proximité	1 378	1 380	2
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine			
Protection contre l'incendie	597	633	36
Police	1 147	1 198	51
Bureau de la sécurité civile	16	18	2
Transport et mobilité intelligente	82	79	-3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	80	80	-
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	1 923	2 009	86
Infrastructures durables			
Approvisionnements	91	93	2
Traitement des eaux	253	242	-12
Ingénierie	141	130	-11
Gestion des immeubles	258	263	5
Gestion des matières résiduelles et valorisation	183	187	4
Bureau de la gestion des actifs	-	2	2
Total Infrastructures durables	926	918	-8
Société hôtesse des Jeux du Canada 2027	7	7	-
Total effectif	5 793	5 884	91
Mesure de gestion de l'effectif	-60	-39	
Total après mesure de gestion de l'effectif	5 733	5 845	

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en p.a.)		
↓	-10	Direction générale
		↓ Abolition de postes
		↑ Création d'un poste d'avocat, d'un poste de notaire et d'un poste de procureur en chef adjoint au Service des affaires juridiques
		↓ Transfert des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale du Service de la coordination stratégique et des relations internationales vers le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
		↑ Transfert d'un poste de conseiller en gestion financière du Service de traitement des eaux vers la Division du budget et de la planification financière du Service des finances
		↑ Ajustement à la structure administrative du Service du développement économique et des grands projets
		↑ Création d'un poste de conseiller en développement économique à la Division du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial du Service du développement économique et des grands projets
		↑ Transfert des activités protocolaires du Service des relations citoyennes et des communications vers le Service de la coordination stratégique et des relations internationales
↑	21	Citoyen et vitalité urbaine
		↓ Abolition de postes
		↑ Reclassement de postes non capitalisables en technologies de l'information provenant du budget d'investissement
		↑ Postes requis pour la reprise en régie d'une partie des activités du Service des technologies de l'information
		↑ Opération de la nouvelle patinoire couverte du parc Bon-Pasteur
		↑ Opération et entretien de nouveaux bâtiments
		↓ Fermeture temporaire de trois piscines pour travaux
		↑ Transfert des activités du vivre-ensemble et de la cohésion sociale du Service de la coordination stratégique et des relations internationales vers le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
		↓ Transfert des activités protocolaires du Service des relations citoyennes et des communications vers le Service de la coordination stratégique et des relations internationales
↑	2	Services de proximité
		↓ Abolition de postes
		↑ Plan de main-d'œuvre pour la gestion des équipements motorisés
↑	86	Aménagement, mobilité et sécurité urbaine
		↓ Abolition de postes
		↑ Hausse de 50 effectifs au Service de police
		↑ Hausse de 37 effectifs au Service de protection contre l'incendie
		↑ Gestion améliorée de la mobilité sur le territoire
↓	-8	Infrastructures durables
		↓ Abolition de postes
		↑ Création de deux postes de technicien-opérateur à l'assainissement des eaux et d'un poste de technicien-électronicien au Service du traitement des eaux
		↑ Nouvelles exigences de la <i>Loi sur la performance environnementale des bâtiments</i>
		↑ Opération et entretien de nouveaux bâtiments
		↓ Reclassement de postes capitalisables vers le budget d'investissement
		↑ Transfert d'un poste de conseiller en gestion financière du Service de traitement des eaux vers la Division du budget et de la planification financière du Service des finances
↑	91	

L'EFFECTIF AU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'effectif régulier affecté au budget d'investissement 2026 s'établit à 315 personnes/année (p.a.), en baisse de -28 p.a. par rapport à 2025.

En ce qui concerne l'effectif relatif au Bureau pivot du tramway de Québec, celui-ci s'établit à 120 p.a., compte tenu de la reprise des activités du projet.

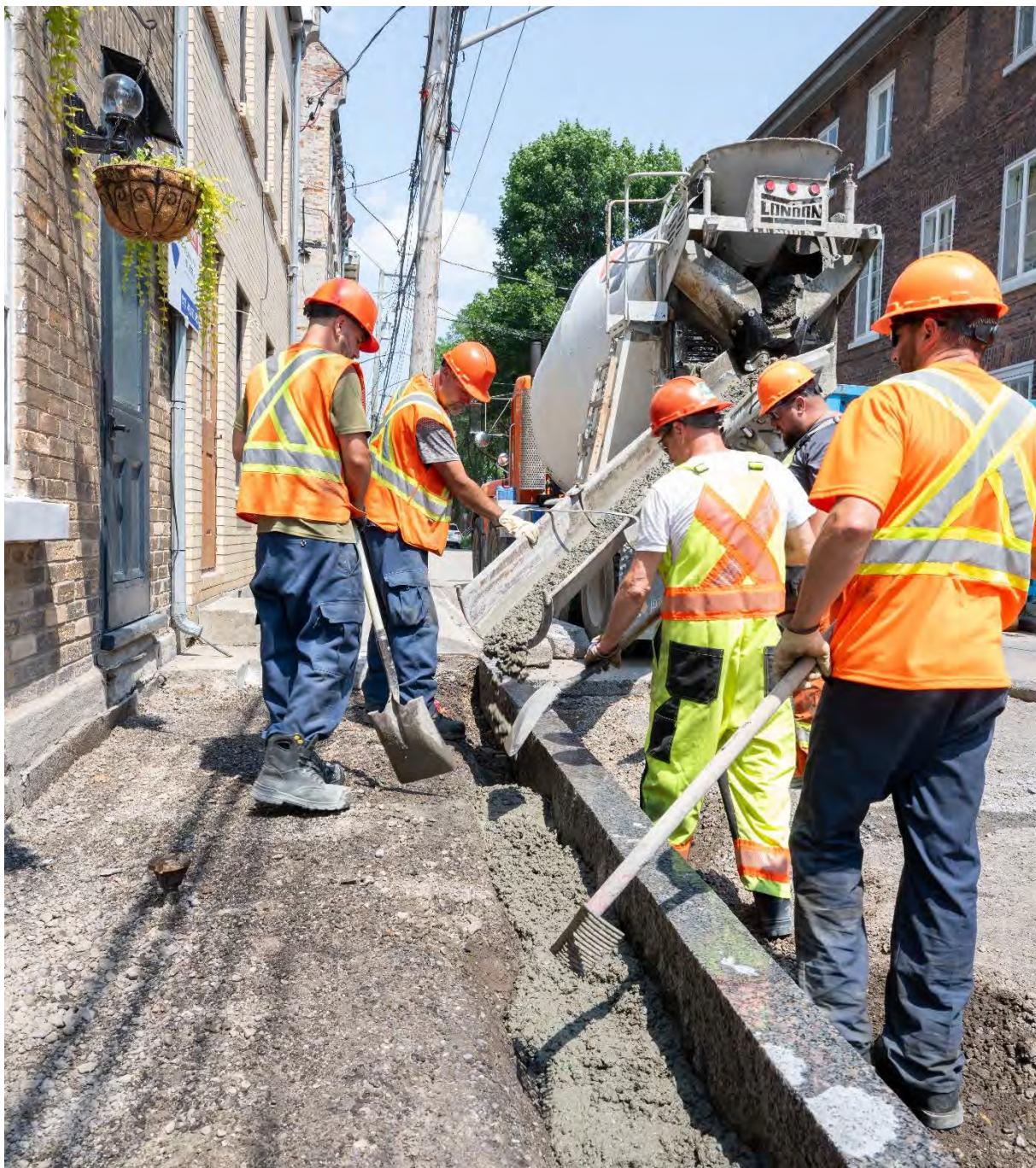
Tableau 56 – Effectif au budget d'investissement
(en personnes/année)

EFFECTIF	PDI		BPTQ	
	2025	2026	2025	2026
Direction générale				
Affaires juridiques	-	-	8	10
Développement économique et grands projets	-	2	8	6
Bureau pivot du tramway de Québec	-	-	49	48
Total Direction générale	-	2	65	64
Citoyen et vitalité urbaine				
Technologies de l'information	63	45	-	-
Total Citoyen et vitalité urbaine	63	45	-	-
Services de proximité				
Évaluation	1	-	-	-
Gestion des équipements motorisés	1	1	-	-
Arrondissement de Beauport	-	-	-	1
Travaux publics		47		3
Entretien des voies de circulation	1	-	-	-
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	49	-	-	-
Prévention et qualité du milieu	7	8		5
Total Services de proximité	59	56	-	9
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine				
Transport et mobilité intelligente	11	11	-	3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	27	27	-	-
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	38	38	-	3
Infrastructures durables				
Approvisionnements	3	1	-	2
Traitement des eaux	20	24	-	-
Ingénierie	68	57	18	42
Gestion des immeubles	87	88	-	-
Gestion des matières résiduelles et valorisation	5	4	-	-
Total Infrastructures durables	183	174	18	44
TOTAL EFFECTIF	343	315	83	120

IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses découlant de l'augmentation de services par l'ajout d'immobilisations se reflètent dans les dépenses de fonctionnement et se traduisent en biens et services, pour l'entretien et l'exploitation des équipements, en énergie et en rémunération des employés.

Les années 2025 et 2026 se caractérisent par la finalisation de plusieurs projets d'envergures et l'amorce de nouveaux projets d'investissement. Le tout se traduit par un impact sur le budget de fonctionnement 2026 de 2,2 M\$. Il peut s'agir de dépenses d'entretien, d'énergie et de main-d'œuvre, notamment pour les bâtiments, les équipements motorisés, les équipements de loisirs et le réseau cyclable.



PARTAGE DE COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Les compétences du conseil d'agglomération l'amènent à prendre des décisions dans les domaines suivants :

- l'évaluation foncière
- le transport collectif des personnes
- l'entretien et le déneigement des voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux
- l'élimination et la valorisation des matières résiduelles
- les cours d'eau et lacs municipaux
- les éléments du développement économique
- le logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri
- la prévention de la toxicomanie et de la prostitution et la lutte contre celles-ci
- les éléments de sécurité publique, soit les services de police, de sécurité incendie ainsi que le centre d'urgence 9-1-1
- la cour municipale

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement voient à :

- l'adoption et la mise en œuvre des plans d'urbanisme, à l'adoption de la règlementation et au traitement des demandes de dérogations mineures
- la délivrance des permis de construction et de rénovation
- la construction et l'entretien des conduites locales d'aqueduc et d'égout
- l'enlèvement et le transport des matières résiduelles
- l'entretien et le déneigement des rues locales
- la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels, des bibliothèques et des parcs (excluant les infrastructures et les équipements d'intérêts collectifs)

En 2026, la dépense d'agglomération est de 1 097,8 M\$ sur un budget total de 2 098,0 M\$, soit 52,3 %.

Tableau 57 – Partage des compétences
(en millions de dollars)

PARTAGE DES COMPÉTENCES	Agglomération	Proximité	Budget 2026
DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES			
Direction générale			
Conseil municipal	-	7,5	7,5
Direction générale	1,3	1,7	3,0
Coordination stratégique et relations internationales	2,4	2,7	5,1
Vérificateur général	1,3	1,3	2,6
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,2	0,4
Ressources humaines	10,6	10,2	20,8
Finances	6,4	7,9	14,3
Affaires juridiques	16,1	6,7	22,8
Greffé et archives	1,9	3,5	5,4
Développement économique et grands projets	7,2	12,0	19,2
Total Direction générale	47,4	53,6	101,0
Citoyen et vitalité urbaine			
Technologies de l'information	32,3	28,7	61,0
Relations citoyennes et communications	8,4	10,9	19,3
Culture et patrimoine	5,3	29,3	34,6
Loisirs, sports et vie communautaire	9,5	90,7	100,2
Destination Québec cité	43,2	0,0	43,2
ExpoCité	11,6	0,6	12,2
Total Citoyen et vitalité urbaine	110,3	160,2	270,5
Services de proximité			
Évaluation	11,7	0,0	11,7
Gestion des équipements motorisés	15,6	33,7	49,3
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,1	5,4	5,5
Arrondissement des Rivières	0,0	2,7	2,7
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,5	2,0	2,5
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	2,1	2,2
Arrondissement de Beauport	0,2	1,4	1,6
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,0	1,2	1,2
Travaux publics	18,8	175,4	194,2
Gestion du territoire	0,3	18,6	18,9
Prévention et qualité du milieu	7,7	21,8	29,5
Total Services de proximité	54,9	264,3	319,2

PARTAGE DES COMPÉTENCES	Agglomération	Proximité	Budget 2026
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine			
Protection contre l'incendie	83,4	0,2	83,6
Police	186,5	0,2	186,7
Bureau de la sécurité civile	0,2	2,4	2,6
Transport et mobilité intelligente	8,3	5,7	14,0
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,6	8,9	11,5
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	281,0	17,4	298,4
Infrastructures durables			
Approvisionnements	6,0	5,7	11,7
Traitement des eaux	48,7	0,1	48,8
Ingénierie	5,7	10,7	16,4
Gestion des immeubles	43,7	58,8	102,5
Gestion des matières résiduelles et valorisation	64,2	53,4	117,6
Bureau de la gestion des actifs	0,2	0,2	0,4
Total Infrastructures durables	168,5	128,9	297,4
Total des dépenses des unités administratives	662,1	624,4	1 286,5
Dépenses de financement			
Service de la dette	115,9	211,9	327,8
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	40,0	20,0	60,0
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	62,3	100,7	163,0
Total dépenses de financement	218,2	332,6	550,8
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	-0,6	6,3	5,7
Contributions aux organismes	195,3	4,5	199,8
Autres frais	22,8	32,4	55,2
Total autres dépenses	217,5	43,2	260,7
Total dépenses	1 097,8	1 000,2	2 098,0

Investissements et dette



Investissements et dette

La Ville présente une planification des investissements sur une période de dix ans. Cela permet une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le Programme décennal d'immobilisations regroupe les projets que la Ville prévoit effectuer sur son territoire pour réaliser la réfection de ses infrastructures, améliorer la qualité de vie des citoyens, notamment par un meilleur aménagement urbain et par la réalisation d'infrastructures culturelles et sportives.

Le Programme décennal d'immobilisations de la Ville, incluant le RTC, totalise 8 218,0 M\$ pour la période 2026-2035.

L'évolution de la dette nette est conforme à la planification du cadre financier. La dette nette prévue pour 2026 est de 1 514,6 M\$, en baisse de 9,2 M\$ par rapport au budget précédent.

Le respect du cadre financier est un élément important pour l'établissement de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2025, comme chaque année depuis 2011.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS



PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

La Ville prévoit investir 8 218,0 M\$, incluant le RTC, dans ses immobilisations entre 2026 et 2035, et ce, sans augmenter sa dette.

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Le financement par le biais d'emprunts représente 38,1 % des investissements 2026-2035.

Les investissements annuels prévus, pour les années 2026 à 2030, sont de :

- 1 279,0 M\$ en 2026, financés à 27,5 % par le biais d'emprunts
- 1 144,4 M\$ en 2027, financés à 31,8 % par le biais d'emprunts
- 1 109,3 M\$ en 2028, financés à 35,0 % par le biais d'emprunts
- 922,0 M\$ en 2029, financés à 44,2 % par le biais d'emprunts
- 726,8 M\$ en 2030, financés à 47,4 % par le biais d'emprunts

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir notamment dans des projets prioritaires, tels que les logements sociaux, la mobilité active, les équipements de loisirs, la sécurité routière et le Plan de transition et d'action climatique, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens permettront de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

Tableau 58 – Programme décennal d'immobilisations (Ville et RTC)
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENTNAL D'IMMOBILISATIONS	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
INVESTISSEMENTS								
Ville de Québec	730,7	597,5	517,3	516,4	509,9	2 871,8	2 175,7	5 047,4 61,4 %
Tramway de Québec	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7 15,9 %
Sous-total Ville de Québec	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1 77,3 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	200,9	277,5	380,9	304,8	146,3	1 310,4	552,5	1 862,9 22,7 %
Investissements totaux	1 279,0	1 144,4	1 109,3	922,0	726,8	5 181,5	3 036,5	8 218,0 100,0 %
FINANCEMENT								
Financement externe	482,7	418,4	414,4	298,6	181,6	1 795,6	787,5	2 583,1 31,4 %
Emprunts par obligations	351,2	363,9	387,9	407,7	344,4	1 855,1	1 275,2	3 130,3 38,1 %
Paiement comptant d'immobilisations	163,0	157,7	157,7	157,7	157,7	793,8	788,5	1 582,3 19,3 %
Réserves, fonds de parcs, fonds carrières et sablières, revenus reportés et autres	282,1	204,4	149,3	58,0	43,1	736,9	185,4	922,2 11,2 %
Financement total	1 279,0	1 144,4	1 109,3	922,0	726,8	5 181,5	3 036,5	8 218,0 100,0 %

Tableau 59 – Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec (excluant le RTC)
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENTNAL D'IMMOBILISATIONS	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC								
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1 100,0 %
FINANCEMENT								
Financement externe	328,8	200,2	141,4	110,4	94,9	875,7	452,5	1 328,3 20,9 %
Emprunts par obligations	304,1	304,6	280,0	291,1	284,8	1 464,6	1 057,7	2 522,3 39,7 %
Paiement comptant d'immobilisations	163,0	157,7	157,7	157,7	157,7	793,8	788,5	1 582,3 24,9 %
Réserves, fonds de parcs, fonds carrières et sablières, revenus reportés et autres	282,1	204,4	149,3	58,0	43,1	736,9	185,4	922,2 14,5 %
Financement total	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1 100,0 %

Tableau 60 – Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec (excluant le tramway de Québec et le RTC)
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENTNAL D'IMMOBILISATIONS	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
Investissements totaux								
Investissements totaux	730,7	597,5	517,3	516,4	509,9	2 871,8	2 175,7	5 047,4 100,0 %
FINANCEMENT								
Financement externe	140,4	62,0	32,2	59,5	59,3	353,5	297,0	650,6 12,9 %
Emprunts par obligations	304,1	304,6	280,0	291,1	284,8	1 464,6	1 057,7	2 522,2 50,0 %
Paiement comptant d'immobilisations	163,0	157,7	157,7	157,7	157,7	793,8	788,5	1 582,3 31,3 %
Réserves, fonds de parcs, fonds carrières et sablières, revenus reportés et autres	123,1	73,2	47,4	8,0	8,1	259,8	32,5	292,3 5,8 %
Financement total	730,7	597,5	517,3	516,4	509,9	2 871,8	2 175,7	5 047,4 100,0 %

Tableau 61 – Réseau structurant de transport en commun inclus au Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Québec
(en millions de dollars)

TRAMWAY DE QUÉBEC	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
INVESTISSEMENTS								
INVESTISSEMENTS	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7 100,0 %
FINANCEMENT								
Financement externe	188,4	138,2	109,2	50,9	35,6	522,2	155,5	677,7 51,8 %
Financement à la charge de la Ville	159,0	131,2	101,9	50,0	35,0	477,1	152,9	629,9 48,2 %
Financement total	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7 100,0 %

PROJETS D'INVESTISSEMENT ANNUELS

GRANDS PROJETS DU PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire. Intimement liés à la planification de l'aménagement et du développement urbain, ils reflètent les orientations et les priorités mises de l'avant et expriment la vision d'une ville. Qu'il s'agisse de bâtiments, d'aménagements de places publiques ou de rues, ces projets contribuent au dynamisme et à la qualité de vie des citoyens de la ville de Québec. Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les dix prochaines années sont présentés au tableau suivant :

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT Montants prévus pour 2026-2035	
1 449,8 M\$	 Projets d' INGÉNIERIE , notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
1 307,7 M\$	 Tramway de Québec - Réseau structurant de transport en commun
1 221,7 M\$	 Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
641,2 M\$	 Projets de développement du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
254,0 M\$	 Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (234,6 M\$) et mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES (19,4 M\$)
209,9 M\$	 Gestion de l'eau : OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (77,7 M\$); réfection des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (61,6 M\$) et de l' USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (54,1 M\$); protection de la PRISE D'EAU du lac Saint-Charles (16,5 M\$)
169,5 M\$	 Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les terrains de BASEBALL (30,8 M\$), les surfaces MULTISPORTS (24,9 M\$), les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL (25,2 M\$), les aires de PLANCHES À ROULETTES (17,0 M\$), les terrains de BASKETBALL (7,2 M\$) et les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE (3,0 M\$)
146,0 M\$	 Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE
138,0 M\$	 Acquisitions et remplacements de divers véhicules
112,2 M\$	 Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec afin d'assurer sa pérennité et sa performance
91,5 M\$	 Acquisition de VÉHICULES au Service de protection contre l'incendie (64,8 M\$) et au Service de police (26,7 M\$)
91,2 M\$	 Programme de développement d' HABITATIONS ABORDABLES (49,0 M\$) et de LOGEMENTS SOCIAUX (15,2 M\$), Programme ACCÈS FAMILLE (25,0 M\$) et Programme RÉNOVATION QUÉBEC (2,0 M\$)

78,0 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
77,6 M\$		Bassins aquatiques et JEUX D'EAU
74,2 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
56,0 M\$		PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE
48,4 M\$		Travaux aux CORRIDORS ÉCOLOGIQUES et infrastructures (26,4 M\$) et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (22,0 M\$)
41,3 M\$		Mise en œuvre du PLAN MÉTROPOLITAINE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)
28,5 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS, AIRES DE JEUX et PARCS-ÉCOLES
25,5 M\$		Réfection du STADE CANAC
24,4 M\$		Réaménagement de la rue de la FAUNE
23,7 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain de l'hôtel de ville (19,2 M\$) et réalisation d'un stationnement souterrain rue Carillon (2,8 M\$)
21,8 M\$		Centre MULTIFONCTIONNEL de curling
14,1 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 4 ^e Avenue
10,4 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
9,2 M\$		PATINOIRES extérieures réfrigérées COUVERTES
7,5 M\$		Réaménagement routier - AVENUE DES HÔTELS
6,3 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
5,3 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
3,5 M\$		Programme de COMPENSATION aux entreprises
3,3 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENTS SOCIAUX

3,0 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres
2,7 M\$		Optimisation du réseau de la Bibliothèque de QUÉBEC
2,0 M\$		Réalisation du CORRIDOR LORETTAIN
2,0 M\$		Acquisition et réhabilitation de terrains et Programme de revitalisation du SECTEUR RACINE
2,0 M\$		Programme d'élimination du PLOMB dans l'eau potable
1 814,6 M\$		Autres projets prévus au Programme décennal d'immobilisations
8 218,0 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2026-2035	

INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Le Programme décennal d'immobilisations 2026-2035 prévoit des investissements de 6 355,1 M\$ (excluant le RTC) dont 3 871,1 M\$ pour les années 2026-2030 et 2 484,0 M\$ pour les années 2031-2035.

Tableau 62 – Sommaire des investissements par unité administrative
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031- 2035	Total 2026-2035
Technologies de l'information	23,0	22,8	27,8	28,5	28,6	130,7	150,0	280,7
Culture et patrimoine	38,2	33,9	32,5	29,5	29,6	163,6	148,5	312,1
Loisirs, sports et vie communautaire	54,2	39,1	23,8	25,4	25,1	167,6	118,5	286,1
Développement économique et grands projets	56,0	8,9	7,9	6,4	7,4	86,4	36,8	123,2
Transport et mobilité intelligente	36,3	19,5	16,7	16,7	15,7	104,7	84,5	189,2
Planification de l'aménagement et de l'environnement	137,5	100,7	74,3	61,3	55,8	429,7	179,0	608,7
Travaux publics	7,0	7,9	11,3	9,7	9,7	45,5	43,2	88,7
Traitements des eaux	33,4	32,6	32,8	39,2	25,7	163,8	73,6	237,4
Ingénierie	150,4	155,1	147,7	168,7	175,0	796,8	675,0	1 471,8
Gestion des immeubles	69,6	81,8	69,3	66,4	78,8	365,9	326,5	692,4
Gestion des équipements motorisés	30,9	30,0	32,2	27,8	24,0	144,9	84,6	229,5
Gestion des matières résiduelles et de la valorisation	35,1	20,1	18,5	17,5	16,5	107,7	75,4	183,1
ExpoCité	3,5	3,0	3,1	3,1	3,0	15,8	13,9	29,7
Prévention et qualité du milieu	52,1	37,2	15,0	15,0	14,2	133,5	76,2	209,6
Direction générale	3,7	5,1	4,4	1,2	1,0	15,4	-	15,4
Enveloppe à attribuer pour des projets après 2030	-	-	-	-	-	-	90,0	90,0
Tramway de Québec	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7
Total	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1

Le détail des projets d'investissement est présenté dans le document complémentaire « Cahier 2 : Programme décennal d'immobilisations 2026-2035 ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Québec prévoit investir 1 078,1 M\$ pour la réalisation de son plan d'investissement en 2026. Parmi ces investissements, les projets s'intégrant à la Stratégie de développement durable sont évalués à 984,6 M\$, soit 91,3 %. Le tableau suivant présente la liste de ces projets.

Tableau 63 – Sommaire des investissements liés à la Stratégie de développement durable
(en millions de dollars)

Investissements	Total
Tramway de Québec - Réseau structurant de transport en commun	347,4
Pérennité et développement d'infrastructures d'ingénierie	131,4
Maintien de la pérennité - Bâtiments et équipements urbains	38,2
Programme de logements sociaux, abordables et communautaires	29,0
Entente de développement culturel Ville / MCC	26,0
Passif environnemental	22,2
Travaux au complexe de valorisation énergétique	21,1
Centre multifonctionnel de curling	18,5
Vision entrepreneuriale Québec 2030 - Fonds de la région de la Capitale-Nationale	16,5
Équipements récréatifs, sportifs et de plein air	16,4
Rivière Lorette - Travaux correctifs	16,0
Gestion des sols d'excavation	15,8
Remplacement d'équipements motorisés pour les unités administratives	14,9
Services professionnels et techniques généraux	14,9
Fonds de développement du logement social	14,7
Vision de la mobilité active et de l'intermodalité	14,0
Plan de transition et d'action climatique	14,0
Réfection des ouvrages et équipements du traitement de l'eau	10,5
Réaménagement de la rue de la Faune	9,4
Nouvelle norme pancanadienne 2030 pour les eaux usées	8,8
Patinoires extérieures réfrigérées couvertes	8,0
Travaux d'aménagement des écocentres	7,7
Plantation d'arbres et autres végétaux	7,5
Maintien de la pérennité - Programme des bassins aquatiques	6,6
Aménagements urbains accompagnant la réfection majeure de rues	6,4
Sécurité routière	6,0
Réaménagement du réseau routier	5,9
Réfection des postes eau potable et eaux usées	5,6
Pôle d'innovation de l'Est	5,3
Autres	126,0
Total - Projets liés à la Stratégie de développement durable	984,6
Autres projets au budget d'investissement	93,5
Total des projets au budget d'investissement	1 078,1

MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS

Le maintien de la pérennité des actifs de la Ville est une des priorités du Programme décennal d'immobilisations. En effet, les projets présentés sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des actifs de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des actifs se définit comme étant l'action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

*Pour des investissements totaux de 5 047,4 M\$ excluant le tramway de Québec,
la Ville investira 3 141,8 M\$ (62,2 %) en maintien d'actifs et
1 905,6 M\$ (37,8 %) en projets de développement.*

Le tableau suivant détaille la proportion d'investissement, par unité administrative, consacrée au maintien de la pérennité des actifs. Du montant de 3 141,8 M\$ en pérennité, près de 58,3 % des sommes consacrées à cet effet se situent aux services de l'Ingénierie (1 247,8 M\$, soit 39,7 %) et de la Gestion des immeubles (583,2 M\$, soit 18,6 %). Ces services sont responsables d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation, à l'éclairage des rues et au maintien des biens immobiliers de la Ville.

Tableau 64 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative
(en millions de dollars)

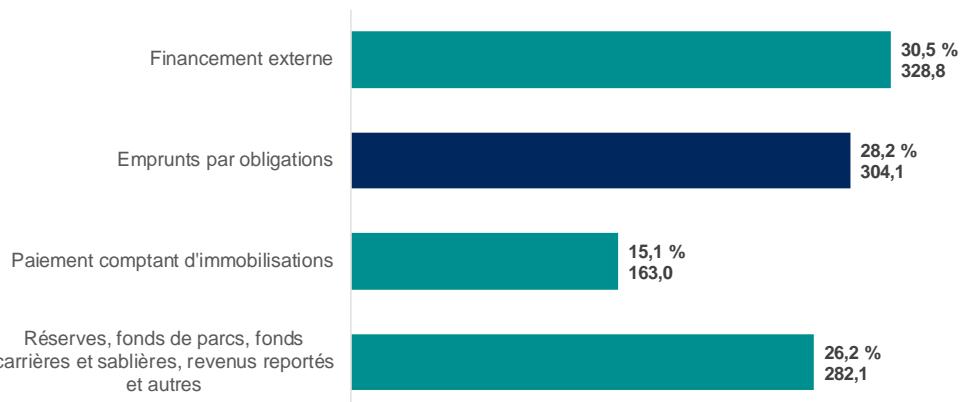
Maintien de la pérennité des actifs	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035	
Technologies de l'information	16,0	17,3	19,4	18,8	18,7	90,2	102,5	192,7	6,1 %
Culture et patrimoine	19,3	16,1	15,0	14,0	14,0	78,5	69,8	148,3	4,7 %
Loisirs, sports et vie communautaire	21,3	19,2	16,4	18,5	18,1	93,5	92,2	185,7	5,9 %
Transport et mobilité intelligente	18,3	3,3	3,5	3,5	3,5	32,1	19,3	51,4	1,6 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	6,4	5,8	5,9	5,7	2,2	26,0	0,9	26,9	0,9 %
Travaux publics	6,5	7,3	8,0	8,0	8,0	37,8	40,0	77,8	2,5 %
Traitement des eaux	27,0	25,5	27,0	31,2	21,3	132,0	65,2	197,2	6,3 %
Ingénierie	108,9	117,5	132,7	153,7	160,0	672,8	575,0	1 247,8	39,7 %
Gestion des immeubles	57,0	66,8	57,5	56,8	69,5	307,6	275,6	583,2	18,6 %
Gestion des équipements motorisés	21,9	20,6	26,2	24,2	17,4	110,3	84,6	194,9	6,2 %
Gestion des matières résiduelles et de la valorisation	22,8	14,3	12,3	11,9	11,4	72,7	54,0	126,7	4,0 %
ExpoCité	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	12,0	12,5	24,5	0,8 %
Prévention et qualité du milieu	8,8	6,0	8,3	8,4	7,7	39,2	43,3	82,5	2,6 %
Direction générale	0,6	0,7	0,4	0,4	0,4	2,5	-	2,5	0,1 %
Total du maintien de la pérennité des actifs	336,6	322,9	335,1	357,6	354,7	1 706,9	1 434,9	3 141,8	100,0 %
<i>Proportion maintien de la pérennité des actifs</i>	46,1 %	54,0 %	64,8 %	69,3 %	69,6 %	59,4 %	66,0 %	62,2 %	
Projets de développement	394,1	274,6	182,2	158,8	155,3	1 164,9	740,8	1 905,6	
Total du maintien de la pérennité et des projets de développement	730,7	597,5	517,3	516,4	510,0	2 871,8	2 175,7	5 047,4	
Tramway de Québec	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7	
Investissements annuels excluant le RTC	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1	

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le Programme décennal d'immobilisations (PDI) regroupe les projets d'investissement que la Ville souhaite réaliser. À cet effet, l'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Les investissements prévus en 2026 au PDI, excluant le RTC, seront financés par du financement externe dans une proportion de 30,5 %.

Les investissements prévus en 2026 au Programme décennal d'immobilisations 2026-2035, excluant le RTC, totalisent 1 078,1 M\$, dont 28,2 % (304,1 M\$) seront financés par des emprunts à la charge de la Ville.

Graphique 15 – Financement des investissements 2026 (excluant le RTC)
(en millions de dollars)



MODE DE FINANCEMENT

Le financement se rapportant aux activités d'investissement comprend :

➤ LE FINANCEMENT À LA CHARGE DE LA VILLE

Il s'agit des emprunts par obligations, du financement puisé à même le budget de fonctionnement, soit les paiements comptant d'immobilisations (PCI), les réserves financières et les fonds de parc, carrières et sablières et autres.

Les investissements financés par des emprunts se chiffrent à 304,1 M\$ (28,2 %) en 2026 et à 2 522,3 M\$ (39,8 %) pour la période du Programme décennal d'immobilisations.

Les PCI représentent 163,0 M\$ (15,1 %) en 2026 et 1 582,3 M\$ (24,9 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations, ceci dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont accumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville. Le fonds carrières et sablières recueille les sommes en vertu des dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*. Il est constitué pour répondre aux dispositions obligatoires de perception par les instances municipales de droits auprès des exploitants de carrières et de sablières pour compenser les travaux d'entretien et de réfection des voies publiques en proportion des dommages causés par leur utilisation. Les autres fonds correspondent majoritairement aux surplus affectés, non affectés, aux

réserves financières et aux revenus reportés. Ces modes de financement sont utilisés pour 282,1 M\$ (26,2 %) en 2026 et 922,2 M\$ (14,5 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations.

➤ LE FINANCEMENT EXTERNE

Il représente la participation des partenaires financiers de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2026, ce financement représente 328,8 M\$ (30,5 %) et 1 328,3 M\$ (20,9 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations. Les montants de financement externe inscrits au présent PDI sont ceux confirmés dans le cadre de programmes existants.

Le tableau suivant présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement. Celui-ci comprend les investissements dont les fonds ont déjà été autorisés et les nouvelles demandes de fonds.

Tableau 65 – Sources de financement des investissements (excluant le RTC)
(en millions de dollars)

Sources de financement prévues - Ville de Québec	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
Emprunts par obligations	304,1	304,6	280,0	291,1	284,8	1 464,6	1 057,7	2 522,3
Réserve, fonds de parcs, fonds carrières et sablières, revenus reportés et autres	282,1	204,4	149,3	58,0	43,1	736,9	185,4	922,2
Paient comptant d'immobilisations	163,0	157,7	157,7	157,7	157,7	793,8	788,5	1 582,3
Financement à la charge de la Ville	749,3	666,7	587,0	506,8	485,6	2 995,3	2 031,5	5 026,8
Financement externe	328,8	200,2	141,4	110,4	94,9	875,7	452,5	1 328,3
Financement total	1 078,1	866,9	728,4	617,2	580,5	3 871,1	2 484,0	6 355,1

INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT EN COMMUN

La Ville soutient financièrement les investissements en transport en commun.

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE



Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission d'assurer la mobilité des personnes sur son territoire par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Ce faisant, le RTC contribue à un environnement sain et à un aménagement urbain de qualité, tout en soutenant le développement économique, social et culturel de la région. Cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008 et possède son propre conseil d'administration. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <http://www rtcquebec ca/>.

Le Programme décennal d'immobilisations 2026-2035 du RTC totalise 1 862,9 M\$, dont 67,4 % des investissements sont subventionnés par les programmes du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec et par le gouvernement fédéral. Le programme d'immobilisations vise à maintenir et développer un réseau de transport durable.

Du montant global des investissements de 1 862,9 M\$, 1 221,7 M\$ (65,6 %) sont consacrés au maintien des actifs, alors que 641,2 M\$ (34,4 %) sont attribués aux projets de développement du transport en commun.

Tableau 66 – Sommaire des investissements du RTC
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031- 2035	TOTAL	
Projets de maintien du RTC	95,8	81,9	167,6	198,9	126,1	670,3	551,4	1 221,7	65,6 %
Projets de développement du RTC	105,2	195,6	213,3	105,9	20,1	640,1	1,1	641,2	34,4 %
Investissements totaux RTC	200,9	277,5	380,9	304,8	146,3	1 310,4	552,5	1 862,9	100,0 %
Financement									
Emprunts par obligations	47,1	59,4	107,9	116,6	59,6	390,5	217,6	608,1	32,6 %
Financement externe	153,8	218,2	273,0	188,2	86,7	919,9	334,9	1 254,8	67,4 %
Financement total	200,9	277,5	380,9	304,8	146,3	1 310,4	552,5	1 862,9	100,0 %

TRAMWAY DE QUÉBEC



La loi concernant le réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec permet la réalisation du réseau incluant un tramway entre les pôles Le Gendre et Charlesbourg. Cette loi confie la responsabilité de la réalisation du réseau à la Ville, à CDPQ Infra et au gouvernement du Québec, selon des ententes de mise en œuvre qui précisent les rôles, responsabilités et modalités financières de chacun. Une telle entente entre la Ville et le gouvernement est en vigueur depuis janvier 2025.

La Ville, en collaboration avec le RTC, est responsable des acquisitions foncières et de divers travaux préparatoires, notamment sur les réseaux souterrains. Elle met également à disposition l'expertise de ses services municipaux pour soutenir le maître d'œuvre. Enfin, elle assure la mise en place d'un réseau temporaire de transport en commun pendant les travaux et prépare l'exploitation future du tramway.

Les investissements pour le tramway de Québec totalisent 1 307,7 M\$ au présent programme d'immobilisations, dont 51,8 % provenant des gouvernements du Québec et du Canada et 48,2 % de la Ville de Québec financés par la réserve d'infrastructures pour les changements climatiques.

Tableau 67 – Investissements du réseau structurant de transport en commun
(en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2026	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2026-2030	2031-2035	Total 2026-2035
INVESTISSEMENTS	108,4	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7 100,0 %
FINANCEMENT									
Gouvernement du Québec	38,0	113,0	82,9	65,5	30,5	21,3	313,3	93,3	406,6 31,1 %
Gouvernement du Canada	25,3	75,4	55,3	43,7	20,3	14,2	208,9	62,2	271,1 20,7 %
Ville de Québec*	45,1	159,0	131,2	101,9	50,0	35,0	477,1	152,9	629,9 48,2 %
Financement total	108,4	347,4	269,4	211,1	100,8	70,5	999,3	308,4	1 307,7 100,0 %
Investissements 2026-2035							1 307,7		

* La participation financière de la Ville de Québec est actuellement estimée à 675,0 M\$ sur la base de l'évaluation des coûts des travaux à réaliser. Cette participation financière pourrait être augmentée jusqu'à un maximum de 750,0 M\$ en fonction de l'évolution des coûts estimés, comme prévu à l'entente de mise en œuvre avec le gouvernement du Québec.

DETTE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au programme d'immobilisations.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC⁹ et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers, principalement des subventions gouvernementales.

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2025, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2025, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance et de gestion de la Ville ainsi que l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur la bonne gestion financière qui devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement et sur les dépenses en immobilisations. La firme Moody's évalue également l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs institutionnels pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire.

En 2025, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 391 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 3,6 %. À cet effet, la Ville présente sur son site Web une section dédiée aux relations avec les investisseurs incluant un feuillet regroupant les principales informations financières.

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Le cadre financier de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de réserves financières et de la maximisation des financements à la charge de tiers. L'un des principaux objectifs vise à diminuer le poids de la dette. Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le

⁹ Société municipale d'habitation Champlain

Programme décennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement respectent ces engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

BUDGET

Le budget 2026 prévoit une dette nette de 1 514,6 M\$, soit une diminution de 9,2 M\$ (-0,6 %) par rapport au précédent budget.

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette est en baisse depuis 2016 pour un montant total de 155,9 M\$.

Tableau 68 – Dette

(en millions de dollars)

DETTE NETTE	Réel	Projeté*	Budget		Écart	
	2023		2025	2026	2025-2024	
Dette	2 025,1	2 020,5	1 991,6	1 999,5	1 934,5	-65,0 -3,3 %
<u>Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette**</u>	490,5	496,8	472,0	475,7	419,9	-55,8 -11,7 %
Dette nette	1 534,6	1 523,7	1 519,6	1 523,8	1 514,6	-9,2 -0,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 2 octobre 2025

** Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette

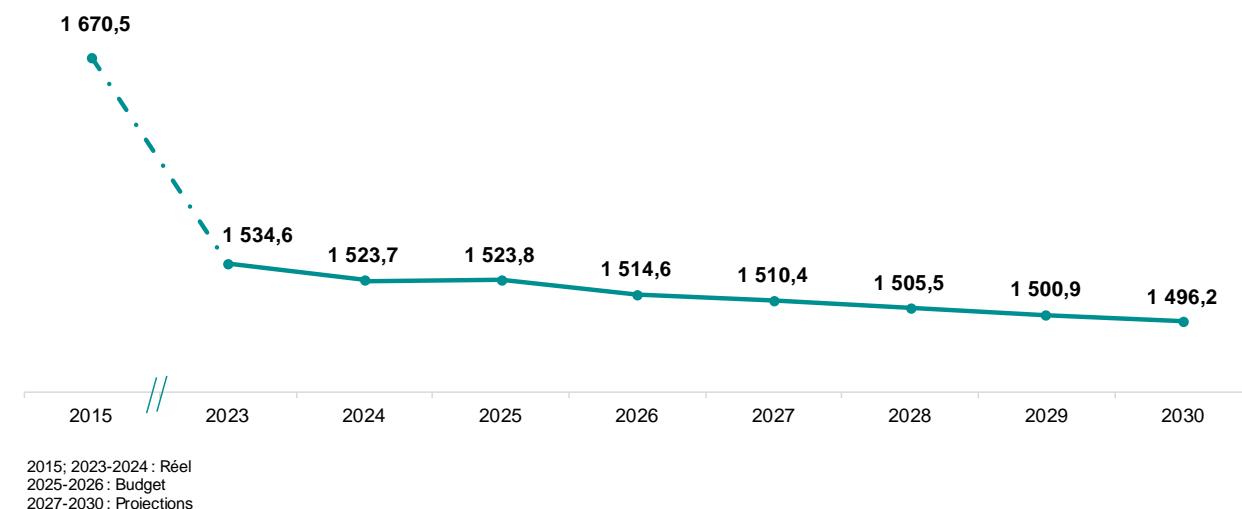
VARIATIONS DE LA DETTE

Les principales variations entre les budgets 2026 et 2025 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -65,0 Dette	
↑ 174,6 Financements requis pour la réalisation des projets prévus au plan d'investissement (financements par emprunt à la charge de la Ville et de tiers)	
↓ -239,6 Remboursements de capital (incluant ceux à la charge de tiers) et paiement comptant de la dette	
Moins : -55,8 Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)**	
↓ -32,1 Remboursements de capital à la charge de tiers	
↓ -20,0 Appropriation de la totalité du fonds d'amortissement pour financer le remboursement d'une obligation à terme	
↑ 0,4 Variation de l'utilisation de la réserve financière pour le paiement de la dette	
↓ -4,2 Autres ajustements comptables	
↓ -9,2 Dette nette	

** Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette

Graphique 16 – Dette nette
(en millions de dollars)



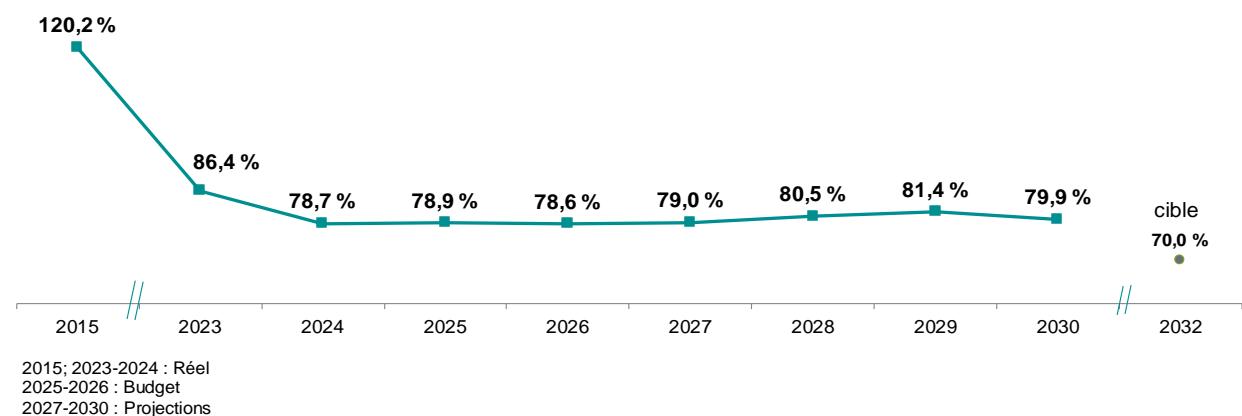
POIDS DE LA DETTE

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

En 2026, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée* par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit de 78,6 %, en baisse de 0,3 % par rapport au budget 2025.

Dans un souci de réduire le poids de la dette, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit réduit graduellement pour se situer à 70,0 % d'ici 2032.

Graphique 17 – Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés



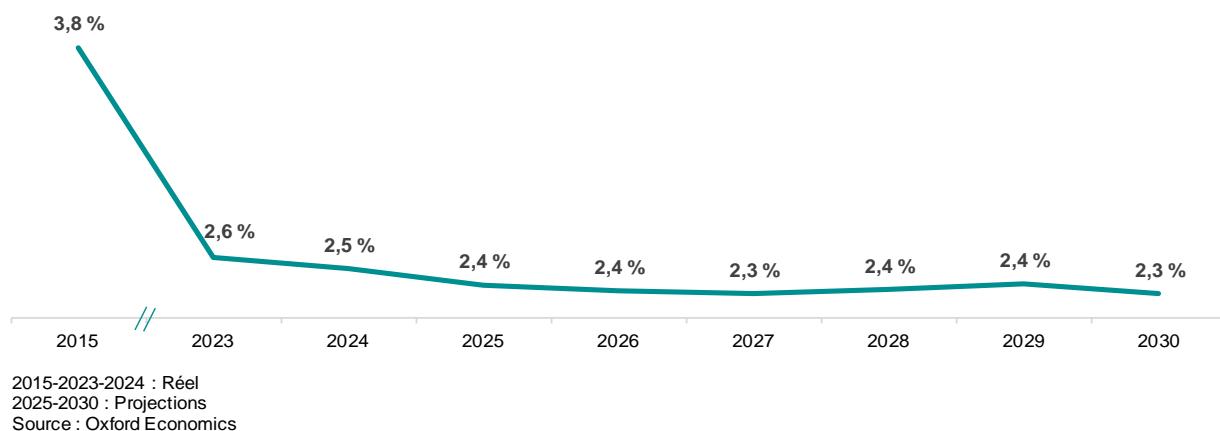
*incluant la dette de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio présente une baisse marquée par rapport à 2015. Il devrait se situer à 2,4 % en 2026, tout en investissant de façon importante.

Graphique 18 – Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



PROGRAMME ET HYPOTHÈSES D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente le programme et les hypothèses budgétaires d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette. Ces dernières sont révisées annuellement. Les financements ne peuvent être comparés aux projets du Programme décennal d'immobilisations puisqu'il y a un décalage dans le temps entre l'adoption des projets et le financement de ces derniers.

Tableau 69 – Programme et hypothèses d'emprunt
(en millions de dollars)

	2026	2027	2028	2029	2030
NOUVELLE DETTE					
Financement à la charge de la Ville	180,2	180,7	183,8	185,4	185,4
Total financement de nouveaux travaux	180,2	180,7	183,8	185,4	185,4
DETTE EXISTANTE					
Refinancement de la dette actuelle	70,8	78,3	101,2	126,6	119,6
Total programme d'emprunt	251,0	259,0	285,0	312,0	305,0
HYPOTHÈSES - TAUX DE FINANCEMENT					
	4,25 %	4,25 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS ET À LA DETTE

ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les unités administratives responsables des différents actifs de la Ville actualisent annuellement les données concernant la valeur des immobilisations¹⁰.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 26 878,7 M\$¹¹ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 17,8 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout de nouveaux actifs ainsi que d'améliorations à des actifs existants.

Graphique 19 – Valeur des actifs

(en millions de dollars)

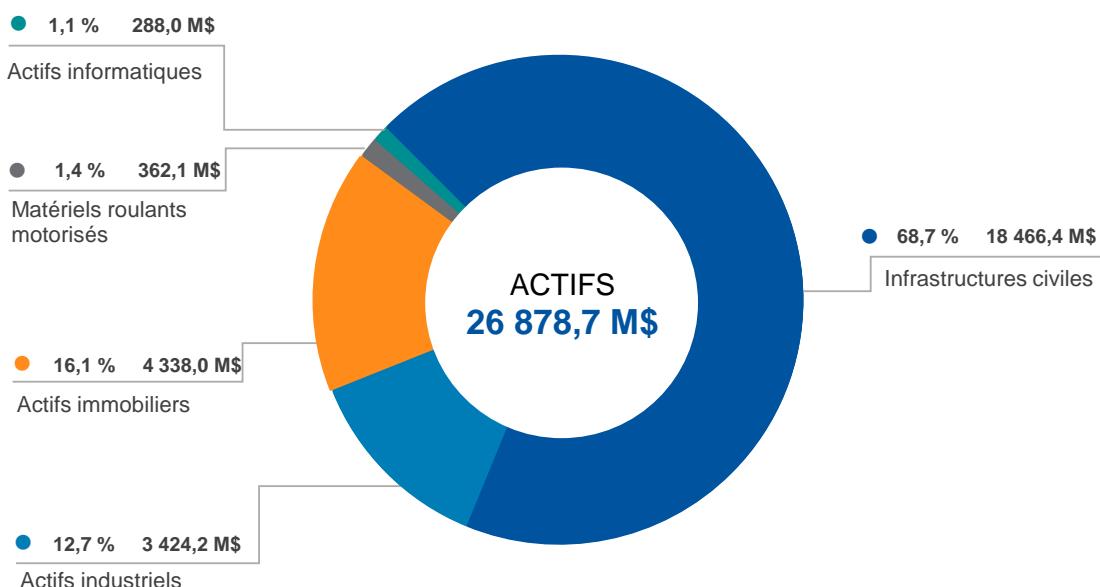


Tableau 70 – Portrait sommaire des actifs

	2 409 km	de routes
	1 346 km	de trottoirs
	7 025 km	de conduites d'aqueduc et d'égout
	1 117	bâtiments
	1 392	ouvrages ponctuels*
	2 357	ouvrages d'art et structures**
	3 247	véhicules et accessoires spécialisés

* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage

** Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement

¹⁰ Estimées à la valeur de remplacement

¹¹ Excluant le transport collectif

INVENTAIRE DES ACTIFS

Le niveau de vétusté des actifs municipaux est recensé et mis à jour chaque année, afin de permettre aux autorités de déterminer les interventions nécessaires et d'orienter les décisions en faveur de leur réfection. Des paramètres quantitatifs et qualitatifs permettent de définir les interventions et les investissements requis pour les dix prochaines années. Les projets d'investissement peuvent ainsi être hiérarchisés et classifiés. Par ailleurs, le renouvellement de certains équipements majeurs peut entraîner des variations dans le niveau d'investissement d'une année à l'autre. C'est pourquoi les besoins identifiés ne peuvent être uniformisés annuellement.

La Ville de Québec a entrepris une démarche structurée visant à harmoniser ses pratiques en matière de gestion d'actifs. Cette initiative vise à mieux aligner les investissements sur les priorités stratégiques, en tenant compte de l'état des actifs et de la criticité des services. Elle s'inscrit dans une vision à long terme, axée sur la durabilité et l'efficacité des ressources publiques, tout en assurant une gestion rigoureuse des actifs municipaux.

En 2025, la Ville a effectué une mise à jour importante du bilan de ses principaux actifs. En plus des actifs déjà considérés lors du bilan précédent, soit les infrastructures civiles (voirie, eau potable, égouts, éclairage public, signalisation lumineuse), les ouvrages d'art et ponctuels, les actifs immobiliers ainsi que les actifs industriels de traitement des eaux, ce nouveau bilan intègre également :

- les actifs industriels liés à la gestion et à la valorisation des matières résiduelles
- le matériel roulant motorisé
- les actifs informatiques

Conséquence directe de la démarche transversale en gestion d'actifs, ce bilan permet d'obtenir un portrait global et unifié des actifs de la Ville. La connaissance de leur inventaire, valeur, état ainsi que de leurs besoins en investissement constitue un levier majeur pour assurer la pérennité et l'efficacité des services offerts à la population.

Le tableau qui suit détaille l'inventaire des actifs par catégorie. Ces catégories ont évolué à la suite des ateliers en gestion d'actifs et de la préparation du bilan 2025.

Tableau 71 – Inventaire des actifs par catégorie
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
ACTIFS INDUSTRIELS		
Approvisionnement et traitement - eau potable	555,4	151,0
Distribution - eau potable	8,1	13,2
Collecte - eaux usées	211,9	73,9
Traitement - eaux usées	954,3	316,7
Centre de biométhanisation des matières organiques	190,7	2,6
Complexe de valorisation énergétique	1 350,1	818,0
Lieux d'enfouissements	113,3	33,0
Cité Verte	12,6	3,0
Écocentres, sites de balayure de rues	27,8	8,0
TOTAL ACTIFS INDUSTRIELS	3 424,2	1 419,5

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
INFRASTRUCTURES CIVILES		
Réseau d'égout - eaux usées	3 797,2	261,0
Réseau d'égout - eaux pluviales	3 100,3	74,5
Réseau d'aqueduc	3 965,5	499,0
Stationnements de surface	107,8	43,0
Chaussées	4 949,0	1 135,0
Trottoirs	293,8	100,0
Réseau cyclable	93,1	17,8
Lampadaires	293,5	33,6
Ouvrages d'art	851,0	450,0
Ouvrages ponctuels	931,0	240,0
Dépôt à neige - aménagement	23,4	5,7
Parcs et terrains de jeux	60,8	4,7
TOTAL INFRASTRUCTURES CIVILES	18 466,4	2 864,3
ACTIFS IMMOBILIERS		
Édifices administratifs	480,1	119,8
Communautaires		
Arénas	1 024,6	130,5
Bibliothèques	253,5	37,8
Piscines et plages	161,4	36,8
Autres édifices communautaires	1 244,5	260,0
Ateliers, garages et entrepôts	517,0	126,9
Autres		
Autres bâtiments	543,0	214,5
Stationnements intérieurs	114,0	67,0
TOTAL ACTIFS IMMOBILIERS	4 338,0	993,3
MATÉRIEL ROULANT MOTORISÉ		
Véhicules interventions terrains (motocyclettes, motoneiges, véhicules tout-terrains)	2,4	2,0
Automobiles, véhicules utilitaires sport	33,0	32,2
Camionnettes	14,9	11,1
Camions légers	26,6	15,1
Camions-bennes	26,6	15,5
Camions spécialisés	139,1	76,0
Machineries spécialisées	86,4	48,3
Appareils spécialisés	11,8	2,4
Accessoires détachables	21,4	6,3
TOTAL MATÉRIEL ROULANT MOTORISÉ	362,1	209,1
ACTIFS INFORMATIQUES		
Actifs logiciels	237,2	238,6
Actifs matériels	50,8	62,2
TOTAL ACTIFS INFORMATIQUES	288,0	300,8
TOTAL DES ACTIFS	26 878,7	5 786,9

PROCESSUS DE GESTION DES ACTIFS

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Tableau 72 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information)

(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
ACTIFS INFORMATIQUES		
Actifs logiciels	237,2	238,6
Actifs matériels	50,8	62,2
Total	288,0	300,8

Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée à partir de l'estimation de la valeur actuelle de remplacement (VAR). Cette évaluation correspond au coût estimé, à la date de l'estimation, pour acquérir, construire ou remplacer un actif équivalent, conformément aux normes, aux exigences techniques, aux méthodes et aux conditions en vigueur.

Besoin d'investissements en pérennité et niveau de désuétude

La méthode développée et utilisée pour évaluer les besoins d'entretien repose sur les meilleures pratiques en matière de gestion des actifs TI (Gartner, Forrester). Cette méthode repose sur 16 critères de valeur et de vulnérabilité permettant d'établir ce qu'on appelle « l'état de santé » de l'actif. Chaque actif a été évalué individuellement sous chacun des critères permettant de mesurer l'indice de vétusté des actifs. Une mise à jour annuelle de l'information est effectuée.

Tableau 73 – Critères de valeur et de vulnérabilité

Impacts sur les services aux citoyens (incluant la sécurité des biens et des personnes)
Impacts sur la continuité des affaires
Satisfaction de la clientèle
Couverture des besoins d'affaires
Impact sur les revenus ou les entrées de fonds
Alignement avec les orientations et les principes directeurs de la Ville
Concurrence présente sur le marché
Augmentation des coûts (licences, entretien, amélioration et support)
Obligations contractuelles
Prise en charge/désuétude technologique
Fiabilité de l'actif
Capacité à supporter et entretenir l'actif
Conformité par rapport aux exigences de sécurité/légalité
Capacité de reprise des activités en cas de sinistre ou de panne
Conception selon les normes ou standards de développement
Fréquence des correctifs ou améliorations apportées

Critères de priorisation des travaux et vision long terme

- Privilégier les investissements jugés essentiels pour la pérennité et la continuité des affaires, et ainsi avoir des projets au plan d'investissement pour redresser les actifs qui sont les plus à risque
- Favoriser également les projets qui permettent à la Ville de faire face à ses obligations (normes, conformité réglementaire, audits, sécurité) et qui permettent d'atténuer des risques importants
- Rationaliser le parc d'actifs, en misant sur le délestage de systèmes moins utiles et en maximisant la réutilisation de solutions communes

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET VALORISATION

Tableau 74 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles et valorisation)
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
ACTIFS INDUSTRIELS		
Complexe de valorisation énergétique	1 350,1	818,0
Cité Verte	12,6	3,0
Lieux d'enfouissements	113,3	33,0
Écocentres, sites de balayure de rues	27,8	8,0
Total	1 503,8	862,0

Inventaire des actifs

La liste des actifs a été déterminée à partir des bases de données de la Ville. Le Service de la gestion des matières résiduelles a revu en détail sa nomenclature d'actifs avec la refonte de la gestion des actifs. Un suivi est effectué avec le Bureau de la gestion des actifs de la Ville qui est porteur de la démarche d'harmonisation des pratiques en gestion d'actifs.

Valeur des actifs

La valeur des actifs correspond à la valeur actuelle de remplacement, laquelle est estimée au moyen de projets comparables. Pour certaines composantes plus récentes, comme le centre de récupération des matières organiques, la valeur de remplacement correspond au coût de construction de ces actifs, indexés depuis leur année de construction.

Les montants nécessaires à la pérennité des actifs incluent les besoins de maintien et de rattrapage et sont basés sur les meilleures pratiques pour des actifs industriels. Pour le maintien, un pourcentage minimal de la valeur actuelle de remplacement des actifs est utilisé. Pour le rattrapage, le coût correspond aux investissements requis pour mettre à niveau les infrastructures vétustes.

Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à assurer leur pérennité et une utilisation sécuritaire des actifs par les citoyens et les employés, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

Tableau 75 – Critères de priorisation des travaux

Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	Santé-sécurité, performance environnementale, maintien du service et pérennité des actifs
Lieux d'enfouissement	Performance environnementale et planification des cellules d'enfouissement

TRAITEMENT DES EAUX

Tableau 76 – Inventaire des actifs (Traitements des eaux)
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
ACTIFS INDUSTRIELS		
Approvisionnement et traitement - eau potable	555,4	151,0
Distribution - eau potable	8,1	13,2
Collecte - eaux usées	211,9	73,9
Traitement - eaux usées	954,3	316,7
Centre de biométhanisation des matières organiques	190,7	2,6
Total	1 920,4	557,5

Inventaire des actifs

Le Service du traitement des eaux effectue des audits détaillés sur les ouvrages dont la responsabilité leur appartient (usines de traitement d'eau potable, stations de traitement des eaux usées, centre de biométhanisation de la matière organique, postes de pompage des eaux usées, postes de pompage d'eau potable et des eaux brutes). Ces audits permettent de cibler les composantes qui ont besoin de maintien ou celles qui nécessitent un rattrapage.

La connaissance accrue des infrastructures et des procédés permet de mieux identifier les besoins réels d'investissement et d'effectuer de la prévention en ciblant l'entretien correctif, préventif et prédictif.

INGÉNIERIE

Tableau 77 – Inventaire des actifs (Ingénierie)
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
INFRASTRUCTURES CIVILES		
Réseau d'égout - eaux usées	3 797,2	261,0
Réseau d'égout - eaux pluviales	3 100,3	74,5
Réseau d'aqueduc	3 965,5	499,0
Stationnements de surface	107,8	43,0
Chaussées	4 949,0	1 135,0
Trottoirs	293,8	100,0
Réseau cyclable	93,1	17,8
Lampadaires	293,5	33,6
Ouvrages d'art	851,0	450,0
Ouvrages ponctuels	931,0	240,0
Total	18 382,2	2 853,9

Inventaire des actifs

En matière d'ingénierie, la norme ISO 55000 sur la gestion d'actifs est à la base du processus mis en place au sein de la Ville. Cette pratique permet de dresser un inventaire complet, incluant l'estimation des investissements nécessaires pour assurer le rattrapage du déficit d'entretien et du maintien des actifs. Les investissements visant à assurer la pérennité des actifs sont obtenus grâce à des outils de planification financière qui s'alimentent de la connaissance de l'état des infrastructures, permettant la projection des besoins sur des périodes pouvant aller jusqu'à 50 ans.

Une excellente connaissance de l'état des actifs et une analyse intégrée des données, en s'associant à l'ensemble des partenaires concernés, permettent à la Ville de cibler de façon précise les interventions à effectuer.

Tableau 78 – Inventaire des infrastructures civiles

Voirie	Longueur et superficie de pavage selon le type d'artère (collectrice ou locale), par type de pavage, valeur
Aqueduc	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction, durée de vie, valeur
Égout sanitaire et pluvial	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction, durée de vie, valeur
Lampadaires	Nombre et type de lampadaires par type de matériaux
Ouvrages ponctuels	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie selon le bilan en eau exigé par le MAMH (dont réservoir et poste)
Ouvrages d'art et structures	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie (dont pont, tunnel, mur et barrage)

Valeur des actifs

Tableau 79 – Valeur de remplacement des actifs

Linéaires	Évaluation du coût de reconstruction en fonction des coûts moyens des travaux des trois dernières années
Ouvrages ponctuels	La valeur de remplacement a été établie à partir des coûts réels provenant de l'analyse de plus de 70 projets réalisés au cours des dernières années. Lorsque des valeurs comparables n'étaient pas disponibles, un outil d'estimation, fourni par le MAMH, a été utilisé
Ouvrages d'art et structures	Données actualisées et indexées

Besoin d'entretien

Tableau 80 – Besoin d'entretien annuel des actifs

Linéaires	Évaluation des besoins annuels de renouvellement basés sur une analyse intégrée des données d'état de l'ensemble des infrastructures d'un tronçon intégré
Ouvrages ponctuels	Les critères utilisés sont ceux provenant du rapport sur les coûts et les sources de revenus des services d'eau élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le MAMH. Le tout tel qu'il est présenté dans le formulaire de l'usage de l'eau potable (bilan en eau) ainsi que le formulaire des immobilisations ponctuelles (PRADIM). Les besoins annuels d'investissement sont établis en fonction de l'état des actifs projeté sur des courbes de dégradation dans le temps
Ouvrages d'art et structures	Évaluation de l'état des actifs basée sur le résultat de l'inspection systématique, soit annuelle ou générale, de l'ensemble des ouvrages Système d'évaluation de l'état basé sur la méthodologie proposée par le MTMD Évaluation des besoins annuels d'entretien basée sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile

Niveau de désuétude

Tableau 81 – Détermination d'une cote de vétusté par type d'actifs : mesure des paramètres

Voirie	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fissuration • Orniérage • Capacité structurale • Confort au roulement
Aqueduc	<ul style="list-style-type: none"> • Âge des conduites versus durée de vie utile par type de matériaux • Taux de bris • Nombre de bris • Problématique de qualité • Problématique de pression • Problématique de protection incendie • Problématique de gel
Égout sanitaire et pluvial	<ul style="list-style-type: none"> • Âge des conduites versus la durée de vie utile par type de matériaux • Mesure des paramètres suivants selon un protocole normalisé : <ul style="list-style-type: none"> – État structural de la conduite (dont fissuration et affaissement) – État fonctionnel de la conduite ou potentiel de blocage (présence de débris dans la conduite) • Problématique de refoulement • Problématique de nettoyage récurrent • Problématique de capacité
Lampadaires	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation systématique des 50 000 lampadaires de la ville : <ul style="list-style-type: none"> – Paroi des poteaux (dont rouille, fissuration et présence de bosses) – Verticalité des poteaux – Base de béton (dont armatures dégagées, effritement du béton et état des boulons) – Potence (dont rouille, fissuration et alignement) – Luminaire (dont rouille et état des lentilles) – Entrées électriques (aspect général)
Ouvrages ponctuels, d'art et de structure	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection systématique de l'ensemble du parc d'actifs • Évaluation de l'état de l'ensemble des infrastructures selon un système de cotation qui s'apparente à la méthode développée par le MAMH pour le renouvellement des conduites et des chaussées • Audits et inspections réglementaires • Âge de l'ouvrage versus durée de vie utile par type d'ouvrage ou d'élément

Besoins annuels sur 10 ans (investissements de maintien)

En fonction des niveaux de désuétude mesurés, de l'âge des actifs et de leur durée de vie utile, détermination des besoins d'investissement annuels requis, sur un horizon de 10 ans, pour maintenir le niveau de service.

Évaluation du déficit de renouvellement (investissement et rattrapage)

Évaluation du coût de reconstruction de tous les actifs pour lesquels la durée de vie utile est atteinte ou dont l'état est vétuste.

Critères de priorisation des travaux

Tableau 82 – Critères de priorisation des travaux

Linéaires	Les principaux critères qui guident la priorisation des travaux sont la désuétude technique (structurelle et fonctionnelle), la qualification des projets aux exigences du plan d'intervention et l'éligibilité du projet aux programmes de subventions disponibles
Ouvrages ponctuels	Les priorités et les éléments critiques sont identifiés en comparant la durée de vie restante avec la durée de vie théorique de chaque ouvrage. Des inspections visuelles et des audits sont effectués pour les éléments jugés les plus critiques de manière à préciser les travaux qui doivent être accomplis et les montants qui y sont associés
Ouvrages d'art et structures	Priorisation des projets en fonction du niveau de risque, des obligations réglementaires et des opportunités d'amélioration

TRAVAUX PUBLICS

Tableau 83 – Inventaire des actifs (Travaux publics)

(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
INFRASTRUCTURES CIVILES		
Dépôt à neige - aménagement	23,4	5,7
Total	23,4	5,7

Inventaire des actifs

La liste des actifs est déterminée à partir de la base de données corporative de la Ville. Sur les dix dépôts à neige possédant un certificat d'autorisation, neuf sites sont utilisés comme lieu d'élimination de la neige usée.

Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction de l'évaluation municipale (terrain et bâtiment).

Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à optimiser le volume global de stockage de neige usée dans l'ensemble des dépôts, à assurer la pérennité des installations et à favoriser une utilisation sécuritaire des actifs, le tout, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

GESTION DES IMMEUBLES

Tableau 84 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
ACTIFS IMMOBILIERS		
Stationnements intérieurs	114,0	67,0
Parcs et terrains de jeux	60,8	4,7
Édifices administratifs	480,1	119,8
Édifices communautaires	1 244,5	260,0
Édifices communautaires - arénas	1 024,6	130,5
Édifices communautaires - bibliothèques	253,5	37,8
Édifices communautaires - piscines et plages	161,4	36,8
Ateliers, garages et entrepôts	517,0	126,9
Autres bâtiments	543,0	214,5
Total	4 398,9	998,0

Inventaire des actifs

Tableau 85 – Actifs sous la responsabilité du service

Bâtiments et équipements urbains
Éclairage des parcs et sentiers

La responsabilité de certains actifs peut être partagée avec d'autres unités administratives de la Ville dont Culture et patrimoine, Ingénierie, Loisirs, sports et vie communautaire, Traitement des eaux ainsi que Gestion des matières résiduelles et valorisation.

L'inventaire des actifs s'effectue comme suit :

- Les actifs sont répertoriés dans le logiciel de gestion des actifs (Tririga) et dans la base de données gestion de l'éclairage public
- La mise à jour de l'inventaire est effectuée en continu en fonction de l'ajout ou de la disposition des actifs (construction, démolition, vente et acquisition)

Valeur des actifs

Tableau 86 – Valeur de remplacement

Bâtiments	Établie par le Service de la gestion des immeubles et par des firmes externes
Éclairage des parcs et sentiers	Établie par le Service de la gestion des immeubles selon le coût unitaire de remplacement

Niveau de désuétude

Tableau 87 – Détermination de l'indice de vétusté 0-5 ans

Interrogation des banques de données pour connaître les opportunités d'investissements colligées lors des audits sur un horizon de cinq ans et ajustement en fonction des projets planifiés au PDI, le tout en dollars de l'année en cours
Ajout des opportunités liées à des interventions réglementaires ou spécialisées
Indice : <u>Cout des travaux de maintien d'actifs à réaliser d'ici 5 ans</u> x 100
Valeur actualisée de remplacement

Évaluation du déficit d'entretien

Tableau 88 – Mesure de l'état des actifs

Audits techniques et inspections réglementaires
Inspections visuelles et expertise du personnel
Études et expertises ciblées
Stratégies relatives aux plans directeurs

Critères de priorisation des travaux

Priorisation selon des critères organisationnels et selon le niveau de risque des projets.

Critères organisationnels :

- Projet généré par un alignement stratégique
- Projet démarré
- Projet générant des économies récurrentes à court terme

Critères liés aux risques :

- Projet en lien avec la protection des personnes, des biens et de l'environnement (risque élevé)
- Projet en lien avec une interruption totale de service (risque élevé)
- Projet en lien avec une non-conformité par rapport à la réglementation applicable (risque modéré)
- Projet en lien avec une possibilité de dommages à l'intégrité de l'équipement (risque modéré)
- Projet en lien avec une interruption partielle de service (risque modéré)
- Projet en lien avec une intervention à certaines composantes (risque faible)
- Projet en lien avec un dommage fonctionnel ou esthétique (risque faible)

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Tableau 89 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
MATÉRIEL ROULANT MOTORISÉ		
Véhicules interventions terrains (motocyclettes, motoneiges, véhicules tout-terrains)	2,4	2,0
Automobiles, véhicules utilitaires sport	33,0	32,2
Camionnettes	14,9	11,1
Camions légers	26,6	15,1
Camions-bennes	26,6	15,5
Camions spécialisés	139,1	76,0
Machineries spécialisées	86,4	48,3
Appareils spécialisés	11,8	2,4
Accessoires détachables	21,4	6,3
Total	362,1	209,1

Inventaire des actifs

Les actifs du Service de la gestion des équipements motorisés sont constitués des véhicules motorisés et de leurs équipements, faisant partie du parc véhiculaire de la Ville de Québec. Ils sont divisés en neuf catégories de véhicules.

Valeur des actifs

Un coût budgétaire de remplacement est attribué à chaque véhicule. Ces coûts sont mis à jour en fonction des différents appels d'offres passés pour le remplacement de véhicules.

Coûts des travaux de maintien des actifs

Tableau 90 – Coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années

Coût de remplacement des véhicules	Valeur du coût de remplacement des véhicules ciblés

Détermination du moment de remplacement d'un véhicule – Vie utile d'un véhicule

Un des objectifs du Service de la gestion des équipements motorisés est de fournir des véhicules sécuritaires conformes aux besoins des utilisateurs, à coût minimum. Le coût de possession des véhicules doit être le plus bas possible ($\text{coût de possession} = \text{coût d'achat} + \text{coût d'utilisation} + \text{coût d'entretien}$).

Plus le véhicule vieillit, plus son coût annuel d'entretien augmente. Après un certain temps, il est plus onéreux de conserver un véhicule que de le remplacer. Le véhicule doit être remplacé à cette étape. Cette période représente la vie utile du véhicule.

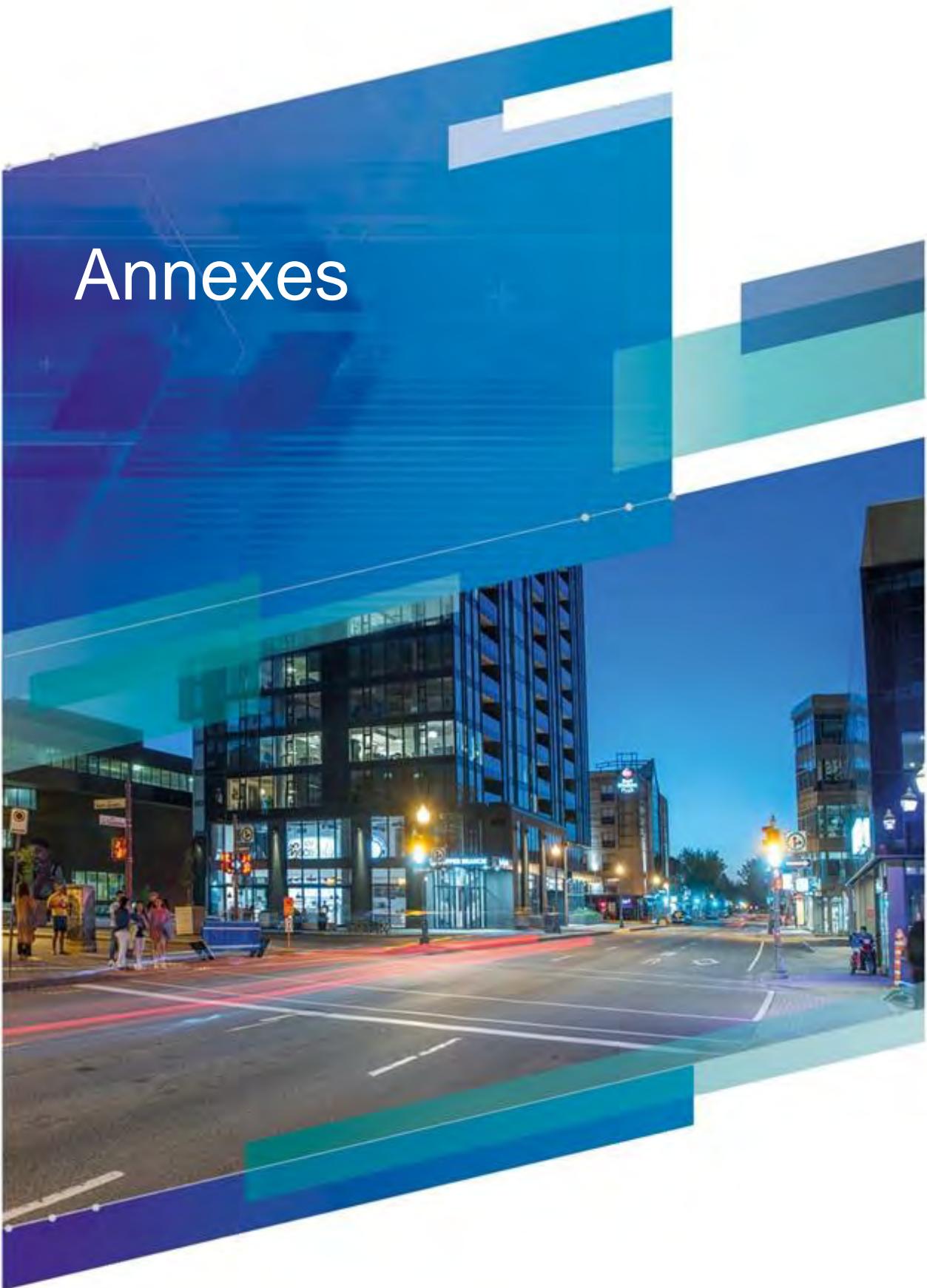
Critères de priorisation des travaux

Les véhicules à remplacer sont sélectionnés selon le ratio du coût d'entretien annuel par rapport au coût d'investissement annuel de remplacement. Plus le ratio est élevé et plus le véhicule approche de sa date de remplacement. Ces véhicules sont subdivisés selon les différentes catégories.

D'autres éléments peuvent avoir un impact sur les véhicules à remplacer, notamment :

- Nouveauté technologique
- Changement dans les méthodes de travail des utilisateurs permettant une efficience accrue
- Méthodes plus sécuritaires de travail des utilisateurs
- Nouvelles règles gouvernementales
- Fin de vie utile et kilométrage

Annexes



TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Tableau 91 – Taux de taxation 2026

(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

	2026
Immeubles résidentiels de 1 à 5 logements (taux de base)	
Taux général	0,7430
Taux relatif au rétablissement de l'indexation des rentes de retraités	<u>0,0034</u>
Taux de la taxe foncière générale	0,7464
Immeubles résidentiels de 6 logements et plus	
Taux général	0,7662
Taux relatif au rétablissement de l'indexation des rentes de retraités	<u>0,0035</u>
Taux de la taxe foncière générale	0,7697
Immeubles non résidentiels	
Taux général	3,0502
Taux relatif au rétablissement de l'indexation des rentes de retraités	<u>0,0140</u>
Taux de la taxe foncière générale	3,0642
Terrains vagues desservis	
Taux général	2,9720
Taux relatif au rétablissement de l'indexation des rentes de retraités	<u>0,0136</u>
Taux de la taxe foncière générale	2,9856

TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Tableau 92 – Tarification des matières résiduelles
(en dollars)

TARIFICATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Budget 2025	Budget 2026	Écart
Secteur résidentiel			
Tarif par logement	193,00	195,00	2,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	65,00	65,00	-
Secteur non résidentiel			
Immeubles <u>sans</u> conteneur à déchets			
Tarif par 100 \$ d'évaluation du bâtiment	0,4286	0,4372	0,01
Tarif annuel minimum	412,00	420,00	8,00
Immeubles <u>avec</u> conteneur à déchets			
Transroulier (par tonne métrique)	222,00	275,00	53,00
Transroulier (par transport)	258,00	323,00	65,00
Transroulier compartimenté (par tonne métrique)	222,00	275,00	53,00
Transroulier compartimenté (par transport)	129,00	161,00	32,00
Conteneur à chargement avant (par tonne métrique)	317,00	396,00	79,00

TARIFICATION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS

Tableau 93 – Tarification de l'aqueduc et des égouts
(en dollars)

TARIFICATION POUR L'AQUEDUC ET LES ÉGOUTS	Budget 2025	Budget 2026	Écart
Secteur résidentiel			
Tarif par logement	357,00	386,00	29,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	119,00	129,00	10,00
Secteur non résidentiel			
Immeubles avec compteur d'eau			
Tarif par mètre cube d'eau	0,8061	0,8628	0,0567
Tarif par 100 \$ d'évaluation	0,1848	0,1885	0,0037
Immeubles sans compteur d'eau			
Tarif par 100 \$ d'évaluation	0,3895	0,4196	0,0301

HISTORIQUE BUDGÉTAIRE

REVENUS

Tableau 94 – Revenus selon les budgets adoptés
(en millions de dollars)

BUDGETS DES REVENUS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	621,8	641,6	667,7	709,4	726,7	762,1	775,6	814,6	861,7	903,9	952,4	1 001,6
Quotes-parts	-	-	-	-	-	-	27,0	28,4	26,3	28,3	31,4	34,8
Transferts	80,4	82,8	87,1	88,7	97,8	94,4	105,8	107,2	118,0	116,4	114,7	124,7
Services rendus	36,0	35,4	37,6	41,2	47,3	45,2	48,1	46,1	59,4	76,6	78,7	64,0
Autres revenus	31,9	37,9	40,1	44,5	51,8	47,2	50,0	52,3	55,4	63,3	68,0	81,1
Affectations	6,1	4,6	4,5	12,2	9,2	1,7	1,2	7,2	6,7	15,0	12,8	7,0
Total revenus	776,2	802,3	837,0	896,0	932,8	950,6	1 007,7	1 055,8	1 127,5	1 203,5	1 258,0	1 313,2

BUDGETS DES REVENUS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 042,0	1 071,2	1 112,8	1 129,0	1 151,6	1 186,2	1 218,3	1 240,0	1 305,7	1 361,5	1 441,0	1 522,5	1 564,5
Quotes-parts	36,7	39,1	40,2	40,0	42,5	42,8	42,3	45,2	41,1	43,8	50,0	56,7	50,7
Transferts	93,3	86,5	95,0	97,2	90,1	63,6	73,0	68,3	80,3	87,1	119,3	134,1	120,7
Services rendus	67,9	61,3	64,9	61,1	65,5	66,8	65,1	55,8	71,8	84,8	87,0	88,9	94,0
Autres revenus	84,6	94,8	87,2	79,9	80,8	84,8	91,5	70,2	84,9	112,5	120,3	134,9	141,4
Affectations	9,3	12,8	3,5	12,2	7,9	57,8	60,8	102,1	72,0	82,5	86,5	78,3	126,7
Total revenus	1 333,8	1 365,7	1 403,6	1 419,4	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4	2 098,0

DÉPENSES

Tableau 95 – Dépenses selon les budgets adoptés
(en millions de dollars)

BUDGETS DES DÉPENSES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération globale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8	509,5
Service de la dette	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7	257,9	274,0	278,1	283,3
Autres dépenses	258,2	263,5	279,0	298,0	314,7	320,0	349,3	374,7	416,2	457,5	485,1	520,4
Total dépenses	776,2	802,3	837,0	896,0	932,8	950,6	1 007,7	1 055,8	1 127,5	1 203,5	1 258,0	1 313,2

BUDGETS DES DÉPENSES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Rémunération globale	529,6	552,0	560,8	557,2	555,9	574,9	578,0	578,0	596,3	625,8	659,5	721,5	741,9
Service de la dette	294,4	281,7	285,2	289,4	286,6	300,5	296,0	285,9	299,0	310,4	318,0	311,7	327,8
Autres dépenses	509,8	532,0	557,6	572,8	595,9	626,6	677,1	717,7	760,5	836,0	926,6	982,2	1 028,3
Total dépenses	1 333,8	1 365,7	1 403,6	1 419,4	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4	2 098,0

RÉMUNÉRATION GLOBALE

Tableau 96 – Rémunération globale selon les budgets adoptés
(en millions de dollars)

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération	235,7	251,8	266,9	288,5	295,8	310,9	315,1	314,8	328,4	340,0	350,6	350,4
Charges de l'employeur												
Charges sociales et autres cotisations	32,2	37,5	35,1	35,0	39,4	44,9	51,9	53,6	52,1	49,0	51,2	51,1
Régimes de retraite												
Charges des services courants	19,0	16,2	17,6	19,7	23,0	31,9	34,9	35,0	34,2	37,0	36,5	38,2
Charge d'équilibre	5,6	5,4	6,2	9,9	18,7	21,4	21,1	28,0	38,7	46,0	56,5	69,8
Total régimes de retraite	24,6	21,6	23,8	29,6	41,7	53,3	56,0	63,0	72,9	83,0	93,0	108,0
Total charges de l'employeur	56,8	59,1	58,9	64,6	81,1	98,2	107,9	116,6	125,0	132,0	144,2	159,1
Total rémunération globale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8	509,5

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Rémunération	358,5	379,0	386,6	392,0	405,9	412,9	426,8	438,2	462,4	486,3	530,6	580,1	591,5
Charges de l'employeur													
Charges sociales et autres cotisations	50,8	52,7	59,9	62,2	67,8	73,1	72,5	75,9	75,2	78,0	86,7	94,0	98,9
Régimes de retraite													
Charges des services courants	37,7	36,9	32,4	33,0	35,0	37,5	38,0	37,3	40,0	42,8	40,7	44,5	50,6
Charge d'équilibre	82,6	83,4	81,9	70,0	47,3	51,5	40,7	26,6	18,7	18,7	1,5	2,9	0,9
Total régimes de retraite	120,3	120,3	114,3	103,0	82,3	89,0	78,7	63,9	58,7	61,5	42,2	47,4	51,5
Total charges de l'employeur	171,1	173,0	174,2	165,2	150,1	162,1	151,2	139,8	133,9	139,5	128,9	141,4	150,4
Total rémunération globale	529,6	552,0	560,8	557,2	556,1	574,9	578,0	578,0	596,3	625,8	659,5	721,5	741,9

EFFECTIF

Tableau 97 – Effectif selon les budgets adoptés

(en personnes/année)

BUDGETS EFFECTIF	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Régulier	4 033	4 115	4 233	4 378	4 361	4 346	4 322	4 370	4 400	4 345	4 288	4 287
Occasionnel	918	993	1 049	1 001	989	915	888	819	894	877	782	774
Effectif total	4 951	5 108	5 282	5 379	5 350	5 261	5 210	5 189	5 294	5 222	5 070	5 061
BUDGETS EFFECTIF	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Régulier	4 297	4 343	4 308	4 304	4 346	4 566	4 595	4 748	4 933	5 065	5 244	5 354
Occasionnel	719	683	685	696	671	550	567	572	535	546	548	530
Effectif total	5 015	5 025	4 993	5 000	5 017	5 116	5 162	5 320	5 468	5 611	5 793	5 884
Effectif total après mesure de gestion de l'effectif												5 845

SOURCES – INDICATEURS DES SERVICES RENDUS

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *services rendus* sont préparés.

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
 Stimuler l'essor de la ville	
1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant	Oxford Economics, septembre 2025
2 Indice de recommandation client	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 Bien aménager la ville	
3 Plantation d'arbres	Système Gestion des Espaces Verts, bordereaux des appels d'offres, projets et mandats en cours
4 Indice de « marchabilité »	Évaluation basée sur le Walk Score® : https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec
 Assurer la sécurité urbaine	
5 Indice de perception du sentiment de sécurité	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
6 Nombre de collisions mortelles et graves	Rapport annuel du Service de police de la Ville de Québec
 Animer et soutenir le milieu	
7 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
8 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
9 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 Procurer un environnement écoresponsable et sain	
10 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
11 Taux résidentiel de récupération des matières résiduelles	Incinérateur et lieu d'enfouissement technique (rapports de redevances), centre de tri et résidus verts (système Hercules), écocentres et encombrants (tableaux de bord)

 Assurer les déplacements des personnes et des biens	
12 Nombre de déplacements annuels en transport en commun	Rapport d'activité du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
13 Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
14 Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
15 Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 Gérer l'eau	
16 Quantité d'eau distribuée par personne par jour	Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable, Ville de Québec
17 Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 Bien administrer la Ville	
18 Mesure de rendement de l'effectif (productivité)	Reddition de comptes financière
19 Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées	Reddition de comptes financière

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des **axes de performance** sont préparés.

Indicateur de performance	Source de l'indicateur
 Santé-sécurité	
1 Taux d'absence en accident du travail	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
2 Taux d'absence en maladie	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
 Qualité	
3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
4 Taux de plaintes	Système de gestion de la relation client de la Ville de Québec (Sés@me)
 Productivité	
5 Pourcentage de rémunération globale	Reddition de comptes financière
 Coûts	
6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement	Budget de fonctionnement
7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives	Reddition de comptes financière
 Employés-Partenaires	
8 Taux de mobilisation	Sondage interne d'évaluation de la mobilisation des employés de la Ville de Québec
9 Taux de roulement du personnel	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'un décaissement et cette dépense n'a pas d'impact sur la taxation.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales). Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dette nette consolidée

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Moyen utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (exemples : emprunt, subvention, paiement comptant).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

Infrastructures

Installations publiques telles que, mais sans s'y limiter, les routes, les ponts, les conduites d'eau et les infrastructures technologiques.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera une valeur au cours d'un certain nombre d'années.

Maintien de la pérennité

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme décennal d'immobilisations

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Revenus totaux consolidés

Représenter les revenus de fonctionnement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer des dépenses d'investissements dont la durée de vie dépasse l'exercice financier en cours.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Richesse foncière uniformisée

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

BPTQ

Bureau pivot du tramway de Québec

CBAQ

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

CBMO

Centre de biométhanisation des matières organiques

CRMO

Centre de récupération des matières organiques

CVÉ

Complexe de valorisation énergétique

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MTMD

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

NCSP

Normes comptables pour le secteur public

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant d'immobilisations

PDI

Programme décennal d'immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

RFU

Richesse foncière uniformisée

RMR

Région métropolitaine de recensement

RSTC

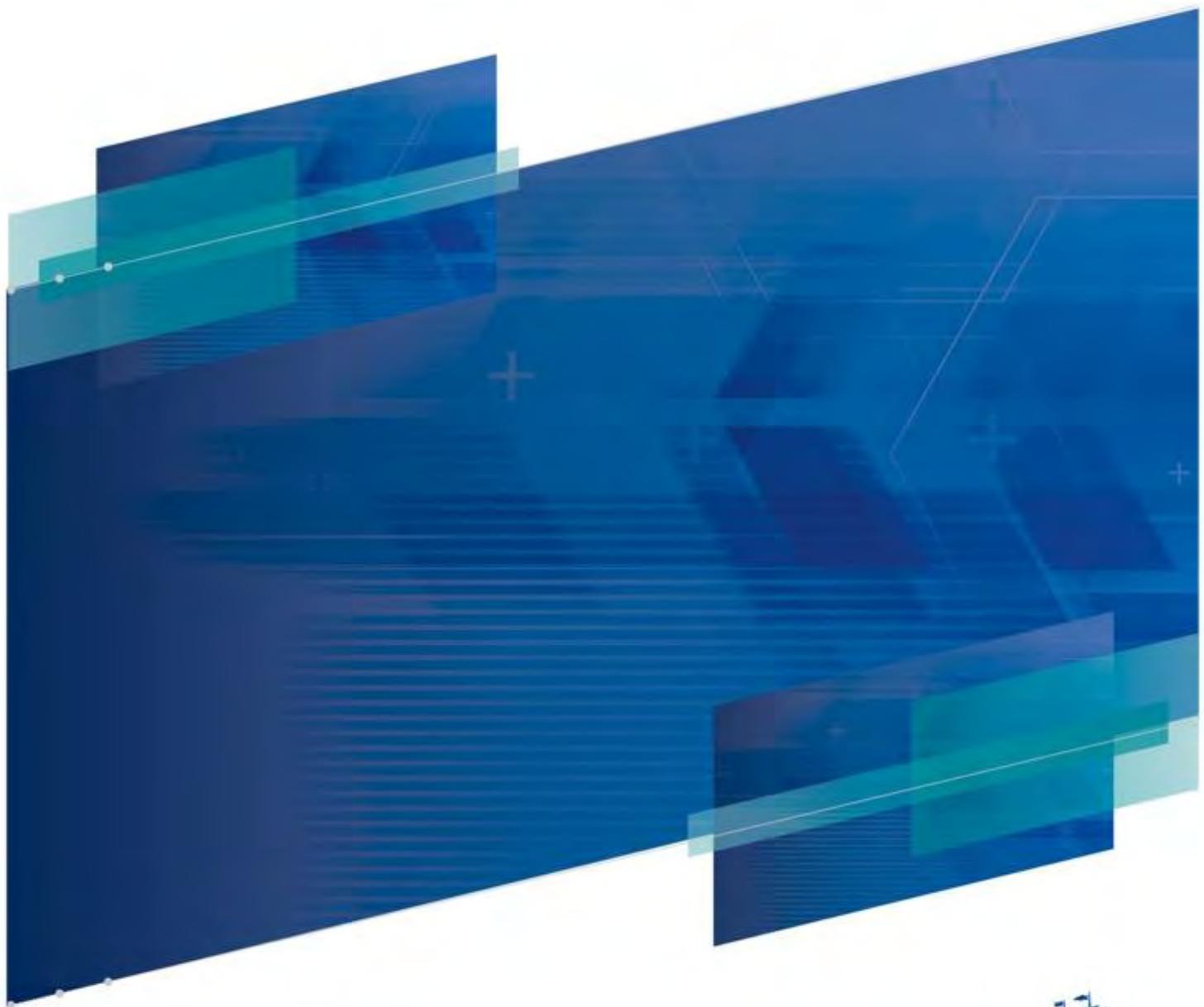
Réseau structurant de transport en commun

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain



Service des finances
Décembre 2025

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique